



5

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Romanel.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *1^{er} novembre 1902.*

Le Chef de service du Département,

H. Jans *sec.*



Ce 2^e volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du N^o 23 de l'année 1898 au N^o 7 de l'année 1903,
ce que nous certifions le 27 mars 1903.



l'Officier d'Etat Civil. J. Perronbon

N° 8.
Rochat et Dind.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rochat, Ernest Louis Elie, négociant*

de *Lieu*, domicilié à *Renens*

Célibataire

né à *ux Charbonnières (Le Lieu) le vingt-neuf janvier mil huit cent cinquante-quatre*

fil de *Rochat, Moïse Louis François*

et de *Louise Fanny née Sugrin sa femme, tous deux décédés*

2° *Dind, Clara, sans profession*

de *Saint-Cierges*, domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Saint-Cierges le vingt octobre mil huit cent soixante-cinq*

filie de *Dind, Jean Louis, décédé*

et de *Cécile Augustine née Dubois sa veuve, ménagère à Bercher*

Les publications ont eu lieu à *u Lieu, à Renens et à Lausanne le vingt-huit février et à Saint-Cierges le deux mars de l'année courante 1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Ernest Rochat
Clara Rochat

Signatures des témoins :

David Bovey Romanel
Ernest Bovey Romanel

L'officier de l'état civil :

P. Percheron

Communiqué : aux *Etats Civils du*
Lieu, Saint-Cierges et Lausanne

N^o 9.
Recordon et Fleurdelys

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatre avril* _____ ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Recordon, Emile Aimé,* _____ *boucher* _____de *Bercher,* _____ domicilié à *Bercher* _____*Célibataire,* _____né à *Sovattens le premier décembre* _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____fils de *Recordon, Aimé, décédé,* _____et de *Virginie née Morel sa veuve à Bercher* _____2^o *Fleurdelys, Marie Lina,* _____ *Couturière* _____de *Prilly- et de Chavannes sous Scublens,* domiciliée à *Prilly* _____*Célibataire,* _____née à *Jouxens-Mézery le vingt-deux Janvier* _____ mil huit cent *quatre-vingt-un* _____fille de *Fleurdelys, Frédéric Henri, agriculteur à Prilly-* _____et de *Henriette née Blanchard sa femme.* _____

Les publications ont eu lieu à *Bercher le trois mars, à Prilly- le quatre mars*
et à Chavannes le quatre mars de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de St Cierges pour la célébration du
mariage à Romanet.

Communiqué: aux *Etats Civils*
de St Cierges et Scublens

Signatures des époux:

Emile Recordon
Lina Recordon

Signatures des témoins:

Jules Fleurdelys Prilly
Jules Bovey - Romanet

L'officier de l'état civil:

R. Recordon

N° 10.
Richard et Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard, Ernest-Samuel, employé communal

de Crissier, domicilié à Glion sur Montreux (Les Planches)

: Célibataire,

né à Crissier le sept décembre mil huit cent septante-deux

fils de Richard, Henri Louis, décédé,

et de Rose Françoise Marie Louise née Petit sa femme, décédée.

2° Peitrequin, Sophie Emma, sans profession

de Romanel sur Lausanne, domiciliée à Crissier

: Célibataire,

née à Yufflens-la-Ville le vingt-six octobre mil huit cent septante-deux

fille de Peitrequin, Eugène Louis, agriculteur à Crissier

et de Louise Emma née Favre sa femme

Les publications ont eu lieu à Crissier le vingt février, à Romanel le dix-neuf février et aux Planches le vingt-un février de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat
Civil de Montreux pour la célébration
du mariage à Romanel

Signatures des époux :

Ernest Richard
Sophie Richard

Signatures des témoins :

Peitrequin Louis, Lausanne
Anna Guérol Villars St Croix

Communiqué : à l'Etat Civil
de Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 11.
 Wullyamoz et Bouquet

Aujourd'hui onze avril _____ mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Wullyamoz, Gustave Ernest, valet de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Luidoux et des Chioleyres, domicilié à Jouxtenz - Mézery

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Prilly le vingt octobre _____ mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Wullyamoz, Jean François, charpentier à Jouxtenz - Mézery

domicile des parents :

et de Marie Philomène née Muller sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Bouquet, Marie, gouvernante

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont, domiciliée à Zurich

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le deux Juillet _____ mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fille de Bouquet, Henri Alexandre,

domicile des parents :

et de Augustine Elise née Meiller sa femme, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jouxtenz - Mézery le dix mars, à Zurich le dix mars, à Luidoux le onze mars, aux Chioleyres le onze mars et à Rougemont le onze mars de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Wullyamoz Ernest
 Marie Wullyamoz

Signatures des témoins :

Marie Muller Lausanne
 Dessanges Henri Lausanne

Communiqué : aux Etats Civils
 de St Saphorin, Oron, Rougemont
 et Zurich.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 12.
Bovey et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bovey, Edouard Ernest, agriculteur

de Romanel et de Cheseaux, domicilié à Romanel

: Célibataire,

né à Romanel le seize avril mil huit cent septante-sept

fils de Bovey, Henri, agriculteur à Romanel

et de Rose Susanne née Bovey sa femme, décédée,

2^o Chapuis, Eugénie Lina, ménagère

de Romanel, domiciliée à St Sulpice

: Célibataire,

née à Romanel le vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

fille de Chapuis, Constant, agriculteur à St Sulpice

et de Octavie Jenny Pauline née Krieg sa femme

Les publications ont eu lieu à Romanel le vingt-huit mars, à St Sulpice le vingt-huit mars et à Cheseaux le vingt-neuf mars de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Ernest Bovey

Lina Bovey

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis Romanel

David Hovey Romanel

Communiqué à l'Etat Civil

d. Seublen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 13.
Menétrey et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai

mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Menétrey, Pierre Joseph, menuisier
de Loliez-le-Grand, domicilié à Mont-sur-Lausanne.
Célibataire.

né à Loliez-le-Grand le trente septembre mil huit cent quatre-vingt.
fils de Menétrey, Antoine Félix Albert, cordonnier au Mont
et de Louise Catherine Champertin née Devaud sa femme, décédée
2^o Bron, Lina Eugénie, femme de chambre
de S^t Saphorin (Lavaux) domiciliée à Lausanne.
Célibataire.

née à Vevey le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Bron, Jean François Marius, pêcheur à Cudrefin
et de Alice Georgette née Berthoud sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mont le dix-sept Avril, à Loliez-le-Grand
le dix-sept Avril, à S^t Saphorin le dix-huit Avril et à Lausanne
le dix-huit Avril de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux.
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Pierre Menétrey
Lina Menétrey.

Signatures des témoins :

Eugène Dufflon Romanet
Henri Clere Romanet

Communiqué aux Etats Civils de
Rottens, S^t Saphorin et
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Perachon

N^o 14
 Capt- et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai

mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Capt, David Louis, horloger

de Chenit, domicilié à Chez Meylan (Brassus)

divorcé de Pauline Goudelon née Gruet dès le vingt-trois octobre
 mil neuf cent deux

né à u Campe le cinq décembre mil huit cent cinquante-deux

fils de Capt, Auguste David, décédé,

et de Louise Charlotte Catherine née Capt sa femme, décédée,

2^o Cavin, Louise,

de Vulliens, domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Oulens le vingt-six novembre mil huit cent septante-quatre,

fille de Cavin, Rosalie, domiciliée à Renens

et de

Les publications ont eu lieu à u Brassus, au Sentier, à Renens et à Vulliens
 du vingt-huit avril au douze mai de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
 du Brassus pour la célébration du
 mariage à Romanel.

Communiqué: aux Etats Civils
 du Sentier et de Mézières.

Signatures des époux :

David Louis Capt
 Louise Capt

Signatures des témoins :

Duflou Eugénie Romanel
 Jean Fouse Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 15.
Menétrey et Amaudruz

Aujourd'hui trois Juin _____ mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Menétrey, Henri Jean, _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

du Mont et de Poliez-le-Grand, _____ domicilié à u Mont-sur-Lausanne,

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à u Mont le seize Clouf _____ mil huit cent quatre-vingt _____

Noms, profession et

filz de Menétrey, Charles Henri, _____

domicile des parents:

et de Lydie née Meylan sa femme, tous deux décédés. _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Amaudruz, Rosine Julia, _____ ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile:

du Mont, _____ domiciliée à u Mont _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à u Mont le trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Noms, profession et

fille de Amaudruz, François Maxime, décédé, _____

domicile des parents:

et de Fanchette Eugénie née Belet sa veuve, ménagère au Mont _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à u Mont le neuf mai et à Poliez-le-Grand
le neuf mai de l'année courante 1903, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication

Signatures des époux:

Henri Menétrey
Julia Menétrey

Signatures des témoins:

Hepler Joseph L. Mont
Blanc Jules Lausanne

Communiqué à l'Etat Civil
de Bottend

l'officier de l'état civil:

A. J. Baudet, subst.

N^o 16.
Chapuis et Kroneck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chapuis, Louis François Théophile, instituteur, ^(entrite)

de Spalinges, domicilié à Prilly

veuf de Marie Henriette Sophie née Cottier des le seize Juillet mil
neuf cent deux

né à Spalinges le vingt-huit Juillet mil huit cent quarante-un

fils de Chapuis, Marc Félix,

et de Jeanne Louise née Preneloup sa femme, tous deux décédés.

2^o Kroneck, Louise, cuisinière

de Lenk (Berne), domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Lenk le six mai mil huit cent quarante-trois

fille de Kroneck, Christian,

et de Catherine née Riesen sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Prilly le dix-neuf mai, à Lenk le vingt mai
et à Spalinges le vingt mai de l'année courante 1903, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux3^o Acte de décès de la 1^{re} femme du dit4^o Certificats de publications :Communiqué aux Etats Civils
de Spalinges et Lenk.

Signatures des époux :

L. Chapuis
Louise Chapuis

Signatures des témoins :

Eugène Dufour Romand
Eug. Chapuis Romand

L'officier de l'état civil :

J. Ferrand

N^o 17.
Martin et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin _____ mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, Jules Louis, _____ agriculteur _____

de Froidesville, _____ domicilié à Mont-sur-Lausanne

Célibataire, _____

né à Aclens le vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fil de Martin, Jules, ouvrier de ville à Lausanne, _____

et de Jeannette née Baumgartner sa femme, décédée, _____

2^o Emery, Léonie, _____ ménagère _____

de Cullayes, _____ domiciliée à ux Cullayes _____

Célibataire, _____

née à ux Cullayes le seize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de Emery, Rodolphe, agriculteur aux Cullayes _____

et de Rosette née Jordan sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à ux Mont le quatre Avril, à Froidesville le quatre Avril et aux Cullayes le huit Avril de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
 2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Martin Louis

Martin Léonie

Signatures des témoins :

Chapuis Marius Romanel
Chattou Alexandre
Romanel

L'officier de l'état civil :

A. Lemaire

Communiqué aux Etats Civils
 de Bottem et Nozières

N^o 18.
Chollet et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juin* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Chollet, Gustave,* *Employé*

de *Maracon,* domicilié à *l'Asile de Cery, rière Prilly.*

Célibataire.

né à *Lausanne le treize mai* mil huit cent *septante.*

fils de *Chollet, Samuel, ex-employé J. J.*

et de *Jeanne françoise née Michon sa femme, décédée.*

2^o *Pasche, Léonie,* *infirmière*

de *Ferlens,* domiciliée à *l'Asile de Cery*

Célibataire.

née à *Ogens le vingt-deux mai* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Pasche, Frédéric, décédé,*

et de *Elise Félicie née Lahud sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Prilly le dix-neuf mai, à Maracon le vingt-mai et à Ferlens le vingt mai de l'année courante 1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Gustave Chollet

Léonie Chollet

Signatures des témoins :

Constante Louis Cery

Hélène Suzanne Cery

L'officier de l'état civil :

J. Ferlens

Communiqué aux *Etats Civils*

de *Palézieux et Oron.*

N° 19.
Menétrey et Porchet

Aujourd'hui douze Juin _____ mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Menétrey, Aloys, _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Mont et de Poliez-le-Grand, _____ domicilié à u Mont-sur-Lausanne _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à u Mont le deux Juillet _____ mil huit cent Septante-deux _____

Noms, profession et

_____ fils de Menétrey, Marc Louis, agriculteur au Mont _____

domicile des parents:

et de Rosine née Kenneberguer sa femme, _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Porchet, Clarisse Olga, _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Naz, _____ domiciliée à u Mont _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à u Mont le six novembre _____ mil huit cent quatre-vingt. _____

Noms, profession et

_____ fille de Porchet, Jules, décédé, _____

domicile des parents:

et de Adèle née Duperret sa veuve, ménagère au Mont _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à u Mont le vingt-cinq mai, à Poliez-le-Grand
le vingt-cinq mai et à Naz le vingt-six mai de l'année courante 1903,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication.

Signatures des époux:

Aloys Menétrey

Olga Menétrey

Signatures des témoins:

Marius Menétrey
de Mont
Fernand Porchet
de Mont

Communiqué: aux Etablissements Civils
de Dottend et Fey

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 20.
Cloux et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cloux, Henri Emile, potier

de l'Isle, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Vernand rière Mont-la-Ville le vingt novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Cloux, Georges Henri, agriculteur à Renens

et de Fanny Jenny- née Rochat- sa femme,

2^o Jaquier, Louisa, Cuisinière

de Villars-le-Comte, domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Denezey- le sept décembre mil huit cent septante-huit

fille de Jaquier, Jean François,

et de Elise Françoise née Bettex sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-six mai, à l'Isle le vingt-sept mai et à Villars-le-Comte le vingt-huit mai de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Cloux Henri
Louisa Jaquier

Signatures des témoins :

Cloux Georges Renens
Jaquier Alaire Renens

Communiqué aux Etats Civils
de l'Isle et Denezey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 21.

Magnenat et Berney

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Magnenat, Charles Emile, forgeron de limes

Lieu d'origine et de domicile:

de Vaulion, domicilié à Vallorbe,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Vallorbe le cinq novembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Magnenat, Louis Henri, forgeron de limes à Vallorbe

domicile des parents:

et de Rosine Jeannette née Develey sa femme,

Nom et profession de l'épouse:

2^o Berney, Olympe Flora, garde-malades

Lieu d'origine et de domicile:

de l'Abbaye, domiciliée à Lausanne

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à ux Bioux le trois Juin mil huit cent septante un

Noms, profession et

fille de Berney, Laurent Jules, maître de pension à Lausanne

domicile des parents:

et de Olympe née Raymond sa femme,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt avril, à Lausanne le vingt-un avril, à l'Abbaye le vingt-un avril et à Vaulion le vingt-deux avril de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier d'Etat civil de Vallorbe pour la célébration du mariage à Romanel.

Signatures des époux:

Emile Magnenat.

Flora Magnenat

Signatures des témoins:

Louis Berney Prilly

Laurent Berney Lausanne

Communiqué aux Etats Civils de Vaulion, Vallorbe, l'Abbaye et Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 22.
Besson et Chiébaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Besson, Louis Auguste, médecin

de Dompierre et Villarzel, domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Aclens le douze août mil huit cent septante-neuf

fil de Besson, Auguste, téléphoniste à Crissier

et de Louise Jenny-Augusta née Corboz sa femme,

2^o Chiébaud, Lina Amanda, sans profession

de Ponts de Martel et de Brot-dessous domiciliée à Crissier (Steuchâtel)

Célibataire,

née à Lochle le quatre Janvier mil huit cent septante-quatre

filles de Chiébaud, Sylvain Numa, décédé,

et de Louise Amanda née L. Éplattenier sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Crissier le douze Juin, à Rochefort (pour Brot-dessous) le douze Juin, aux Ponts de Martel le douze Juin, à Villarzel le treize Juin et à Dompierre le treize Juin de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Auguste Besson médecin
Lina Besson

Signatures des témoins :

Louis Corboz Aclens
E. L. Éplattenier Ponts de Martel

Communiqué : aux États Civils
de Aclens, Villarzel, les Ponts
de Martel et Rochefort

L'officier de l'état civil :

J. Leveillon

N^o 23
Pache et Jaquier
née Chamot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Pache, Charles Rodolphe, agriculteur*

de *Épalinges*, domicilié à *Prilly*

veuf en 2^{es} noces de *Louise Victorine Paris née Bastian*
 dès le 22 Janvier 1899

né à *ux Croisettes s/Épalinges* le onze mai mil huit cent trente-neuf

fil de *Pache, François Samuel*

et de *Jeannette née Regamey sa femme, tous deux décédés.*

2^o *Jaquier née Chamot, Justine Fanchette, ménagère*

de *Vucherens*, domiciliée à *Prilly*

veuve en 1^{re} noces de *Jaquier, Jean Samuel* dès le trente mai
 mil neuf cent deux

née à *Penthaz* le vingt-quatre novembre mil huit cent quarante-quatre

fille de *Chamot, Louis Henri*

et de *Jeanne Louise Henriette née Bastian sa femme, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Prilly* le vingt-deux Juin, à *Épalinges* le
 vingt-trois Juin et à *Vucherens* le vingt-trois Juin de l'année courante
 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Leurs actes de naissance
- 2^o Les actes de leur précédents mariages
- 3^o Actes de décès de la 2^{me} femme de l'époux
- 4^o Actes de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 5^o Certificats de publication.

Communiqué: aux *Etats Civils*
 de *Épalinges et Moudon*

Signatures des époux:

(2) *Justine Pache*
 (1) *Charles Pache*

Signatures des témoins:

E. Victor P. Lanoy Genève
Sylvie Jiaux Vucherens

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 24.
Dégulier et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept cloüt

mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dégulier, Octave Louis, — journalier

de Prilly, — domicilié à Renens —

Célibataire, —

né à Prilly le trois décembre — mil huit cent Septante-sept —

fils de Dégulier, Jean, décédé, —

et de Caroline née Dégueillez sa veuve, ménagère à Prilly —

2^o Favre, Nancy, — femme de chambre

de Gonmoëns-la-Ville, — domiciliée à Lausanne —

Célibataire, —

née à Renens le vingt-six mai — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Favre, Louis, employé aux abattoirs à Lausanne —

et de Jenny née Reymond sa femme, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Prilly, à Renens, à Gonmoëns-la-Ville
et à Lausanne le dix-huit Juillet de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Octave Dégulier
Nancy Dégulier

Signatures des témoins :

Louis Favre Lausannoise
C. Caffati Prilly

Communiqué aux Etats Civils

de Echallens et Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Ferrière

N° 25.

DerivaZ et Cevoy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 18 juin 1917 et déclaré exécutoire le 12 juillet de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre la femme, en application de l'article 137 du Code Civil suisse et le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier.

Inscrit le 19 juillet 1917.

L'Off. d. Etat Civil: F. Zrochouf

Aujourd'hui quatorze Août

mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° DerivaZ, Jean Edouard Joseph, - bätelier

de St Gingolph (Valais) - domicilié à St Gingolph (Valais)

Célibataire,

né à St Gingolph le neuf février - mil huit cent septante-un

fils de DerivaZ, André, bätelier à St Gingolph

et de Agnès née DerivaZ sa femme, décédée.

2° Cevoy, Henriette Louise, - modiste

de Denges, Ecublens et Cheseaux, - domiciliée à Crissier

Célibataire,

née à St Saphorin sur Morges le onze Août - mil huit cent septante-cinq

fille de Cevoy, Jean Abram, agriculteur à Crissier

et de Françoise Louise Pauline née Guex sa femme

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, à Crissier et à St Gingolph le quinze

Juillet, à Denges le seize Juillet et à Ecublens le dix-huit Juillet de

l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de St Gingolph pour la célébration du mariage à Romanel.

Communiqué: aux Etats Civils de St Gingolph, Louay et Ecublens.

Signatures des époux:

Jean DerivaZ
Henriette Cevoy

Signatures des témoins:

Jean Lamy, Crissier
P. Aubin, Crissier

L'officier de l'état civil:

F. Zrochouf

N^o 26.*Dégaiiller et Delacrausaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois septembre*~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent *trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dégaiiller, Louis Henri, gypcier-peintre*de *Prilly*, domicilié à *Prilly**Célibataire,*né à *Prilly le deux mars* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fils de *Dégaiiller, François Henri, agriculteur à Prilly*et de *Lucie née Pache sa femme, ménagère.*2^o *Delacrausaz, Lina Lydie, piqueuse*de *Epalinges*, domiciliée à *Prilly**Célibataire,*née à *Epalinges le vingt-sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*fille de *Delacrausaz, Émile, galocher à Prilly*et de *Henriette Louise née Regamey sa femme, ménagère.*Les publications ont eu lieu à *Prilly le cinq et à Epalinges le huit* de l'année courante *1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Consentement à mariage en faveur de l'époux mineur, accordé par son père.
- 3^o Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Epalinges*.

Signatures des époux :

Henri Dégaiiller
Lina Dégaiiller

Signatures des témoins :

Eugène Duffou Romand
Louis Brotta Romand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 27.
Kormann et Samson
née Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Vevey, rendu le 22 octobre 1907 et déclaré exécutoire le 16 novembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 23 novembre 1907

Off. d'Etat-Civil. F. Perruchon

Aujourd'hui dix-sept septembre _____ mil neuf cent trois
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kormann, Rodolphe, M^{lre} cordonnier

de Gerzensee (Berne) domicilié à Mont-sur-Lausanne,

veuf de Alice Bertha Perrin née Belet dès le vingt-cinq Janvier

mil neuf cent trois

né à Münsingen (Berne) le vingt-sept mai mil huit cent septante-un

fil de Kormann, Jean, décédé,

et de Madelaine née Grossglauser sa veuve, ménagère à Münsingen.

2^o Samson née Dumont, Emma Françoise, dépositaire public

de Saint-Saphorin (Pavaux) domiciliée à St Saphorin

veuve de Samson, Louis dès le vingt-sept septembre mil neuf cent

née à Bussigny le quatre août _____ mil huit cent soixante-sept

fille de Dumont, Louis Samuel, agriculteur à Bussigny

et de Jeanne Charlotte Ramuz sa femme

Les publications ont eu lieu à Gerzensee, le Mont et St Saphorin le

quinze août de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Les actes de leur 1^{er} mariage

3^o Les actes de décès de leur 1^{er} conjoint

4^o Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils

de Gerzensee et Chexbres.

Signatures des époux :

Kormann Rodolphe.

Emma Kormann

Signatures des témoins :

Eugénie Duffon Romanet

Louise Cottaz Romanet

L'officier de l'état civil :

F. Perruchon

N° 28.

Mischler et Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mischler, Frédéric, agriculteurde Schwarzenburg (Berne) — domicilié à Corcelles-le-Jorat —
veuf en 1^{ère} noces de Marianne Herzig née Winkelmann dès
le dix Juillet-1901né à Lauterbrunnen (Berne) le sept Juillet — mil huit cent trente-unfils de Mischler, Jean, décédé,et de Catherine née Fenz sa femme, décédée,2° Pouly, Charlotte, ménagèrede Cullayes et Montpreveyres, — domiciliée à CrissierCélibatairenée à Lausanne le sept Janvier — mil huit cent septante-quatrefille de Pouly, Jacques Louis, décédé,et de Jeanne Louise née Devaud sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat et Montpreveyres le
neuf septembre, à Crissier le dix septembre et à Schwarzenburg et aux
Cullayes le onze septembre de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat-Civil
de Corcelles-le-Jorat pour la célébration
du mariage à Romand.

Signatures des époux :

Fritz Mischler
Charlotte Mischler

Signatures des témoins :

Alfred Pouly Cullayes
Paul Feneveyre Crissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils

de Schwarzenburg, Corcelles-le-Jorat— et Crissier —

N° 29.
Bardet et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bardet, César Adolphe, Employé C.F.F.

de Villars-le-Grand, domicilié à Renens.

Célibataire.

né à Villars-le-Grand le quinze mars mil huit cent septante-trois

fils de Bardet, Samuel, décédé.

et de Marie Louise Jeannette née Braucou sa femme, décédée

2° Félix, Rosine Aline, Cuisinière

de Maraçon, Palézieux et la Rogivue, domiciliée à Lausanne

Célibataire.

née à Maraçon le vingt-huit septembre mil huit cent septante.

fille de Félix, Frédéric, cordonnier à Maraçon

et de Louise née Corboz sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens, Lausanne et Palézieux le vingt-trois septembre et à Maraçon, la Rogivue et Villars-le-Grand le vingt-quatre septembre de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Bardet Adolphe

Rosine Bardet

Signatures des témoins :

Louis Martin à Renens.

Lina Rapp Romanel

Communiqué aux Etats Civils

de Constantine, Palézieux et

Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 30.

Lugon-Moulin et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux octobre* ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lugon-Moulin, Louis Joseph Adolphe, facteur*de *Finshaut (Palais)* domicilié à *Yevy**Célibataire,*né à *Stroubles (Turin, Italie) le huit Janvier mil huit cent septante-six*fils de *Lugon-Moulin, Marie Antoinette, concierge, domiciliée à Yevy*

et de

2° *Chapuis, Marguerite Clara, repasseuse*de *Romanel,* domiciliée à *Romanel**Célibataire,*née à *Éclépens le dix-huit septembre* mil huit cent *septante-huit*fille de *Chapuis, Gustave Adrien, décédé,*et de *Julie félicie Catherine née Mingard sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Romanel le vingt-cinq septembre, à Yevy*
le vingt-six septembre et à Finshaut le vingt-sept septembre de l'année
courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Yevy pour la célébration du mariage
*à Romanel.*Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Finshaut et Yevy*

Signatures des époux :

Adolphe Lugon
Marguerite Lugon

Signatures des témoins :

Chapuis Maurice, Romanel
Eugène Chapuis Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31.
Bergier et Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bergier, Louis, agriculteurde Éclépens et Romanel sur Lausanne, domicilié à l'IsleCélibataire,né ~~rière~~ Éclépens le vingt-huit-Juillet- mil huit cent soixante-neuffils de Bergier, Marie Jenny, domiciliée à La Coudre rière l'Isle.et de
2° Peitrequin, Jenny-Léa Adèle, domestiquede Romanel sur Lausanne, domiciliée à AclensCélibataire,née à Bournens le vingt-huit-Juillet- mil huit cent septante-cinqfille de feu Peitrequin, Jules Henriet de Rosalie née Grusset sa veuve, domiciliée à BournensLes publications ont eu lieu à l'Isle le trois octobre, à Romanel le
trois octobre, à Aclens le quatre octobre et à Éclépens le six octobre
de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat-
Civil de l'Isle pour la célébration
du mariage à Romanel.Communiqué : aux Etats Civilsde la Sarraz, l'Isle et Collombier.

Signatures des époux :

Bergier LouisBergier Léa

Signatures des témoins :

Emile Peitrequin CharronsAlice Bloux La Coudre.

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

N° 32.
Zwahlen et Schreier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing novembre* mil neuf cent *trois*
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zwahlen, Jules Louis,* *infirmier*

de *Gessenay (Berne)* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Préverenges le quatorze avril* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Zwahlen, Marc Louis Alexandre,* vigneron à *Vufflens-le-Château*

et de *Louise Julie née Moyard sa femme*

2° *Schreier, Lina,* *Cuisinière*

de *Gals (Berne)* domiciliée à *Gals*

Célibataire,

née à *Gals le vingt-cinq août* mil huit cent *septante-sept*

fille de *Schreier, Johann Jakob,* agriculteur à *Gals*

et de *Anna née Barth sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Renens le deux octobre, à Gampelen (pour Gals) le trois octobre et à Gessenay le quatre octobre de l'année courante 1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Zwahlen Jules
Zwahlen Lina

Signatures des témoins :

Alfred Besson Lausanne
Bartha Schreier de Gals

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Saanen et Gampelen*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33
Bovey et Guillood

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovey, Marc Louis, agriculteur

de Romanel et de Cheseaux, domicilié à Romanel

Célibataire,

né à Romanel le quinze décembre mil huit cent septante-six

fils de Bovey, François Samuel, agriculteur à Romanel

et de Marie Elise née Chamot sa femme,

2° Guillood, Susanne, lingère

de Bas-Vully (Fribourg) domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Genève le treize octobre mil huit cent septante-six

fille de Guillood, Marianne, actuellement veuve Chapuis à Prilly

et de

Les publications ont eu lieu à Romanel le vingt octobre, à Cheseaux le vingt-un octobre, à Prilly le vingt-un octobre et à Bas-Vully le vingt-deux octobre de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Marc Louis Bovey
Susanne Bovey

Signatures des témoins :

B. Porteguin Romanel
A. Borynaux Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil
de Môtier.

L'officier de l'état civil :

R. Lussier

N° 34.

Belet et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze novembre* ~~mil huit cent quatre vingt-~~ *mil neuf cent trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Belet, Eugène,* *agriculteur*de *Mont-sur-Lausanne,* domicilié à *u Mont**Célibataire,*né à *u Mont* le *douze novembre* mil huit cent *septante-quatre*fils de *Belet, Alexis,* *agriculteur* au *Mont-*et de *Adèle* née *Henneberger* sa femme2° *Meylan, Aline Elise,* *ménagère*de *Lieu Vallée* domiciliée à *u Mont-**Célibataire,*née à *u Mont* le *quatorze novembre* mil huit cent *septante-neuf*fille de *Meylan, Jean Auguste,* *agriculteur,* au *Mont-*et de *Anna* née *Henny* sa femmeLes publications ont eu lieu à *u Mont* et au *Lieu* le *vingt-cinq octobre* de l'année *courante 1903,* sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Communiqué : à l'Etat Civil

du *Lieu*

Signatures des époux :

*Belet Eugène**Belet Aline*

Signatures des témoins :

Jean Bause Romanet
Adèle Dily Bovernier
Valais

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35.
Fuchs et Henny-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre

mil neuf cent trois

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fuchs, Charles, agriculteur

de Neuenêck (Berne) domicilié à Mont-sur-Lausanne

Célibataire,

né à Payerne le vingt-sept septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Fuchs, Jean, agriculteur à Payerne

et de Elisabeth née Frieden sa femme, décédée

2° Henny, Louise Hélène, ménagère

de Mont-et-de-Gurzelen (Berne) domiciliée à Mont-

Célibataire,

née à Mont le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henny, Marc, décédé,

et de Catherine née Borgeaud sa veuve, ménagère au Mont-

Les publications ont eu lieu à Mont le vingt octobre, à Neuenêck le vingt-un octobre et à Gurzelen le vingt-un octobre de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Fuchs Charles

Hélène Fuchs

Signatures des témoins :

Albert Favre le Mont

Marie Henny Lausanne

Communiqué aux Etats Civils

de Neuenêck et Gurzelen

L'officier de l'état civil :



N° 36.

Martin et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, Alfred,* *agriculteur*de *Froideville,* domicilié à *u Mont-sur-Lausanne**Célibataire,*né à *u Mont-le-Sept-Cloûl-* mil huit cent *soixante-sept-*fils de *Martin, Jacques David, décédé,*et de *Julie née Vaney sa femme, décédée,*2° *Vaney, Anna Lucie,* *ménagère*de *Cugy,* domiciliée à *Cugy-**Célibataire,*née à *Cugy-le premier mai* mil huit cent *septante-cinq*fille de *Vaney, Auguste, agriculteur à Cugy*et de *Marie née Marguerat sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *u Mont le vingt-cinq octobre, à Froideville*
le vingt-six octobre et à Cugy le vingt-six octobre de l'année courante 1903,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux.*2° *Certificats de publication.*

Communiqué à l'Etat Civil

de *Dottens.*

Signatures des époux :

*Alfred Martin**Lucie Martin*

Signatures des témoins :

*Constant Martin Le Mont**Alice Martin au Mont*

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

N° 37.
Chatton et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre

mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatton, Alexandre François, limonadier

de Romont (Fribourg) domicilié à Romanel

Célibataire,

né à Romont le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-

fils de Chatton, Dominique,

et de Joséphine née Dafflon sa femme, tous deux décédés.

2° Rossier, Marie Veronique, femme de chambre

de Lovens (Sarine, Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Romont le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Rossier, Antoine,

et de Mannette née Tissot sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Romanel le quatre novembre, à Romont le six novembre, à Lovens le six novembre et à Lausanne le sept novembre de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publications.

Signatures des époux :

Chatton Alexandre

Chatton Marie

Signatures des témoins :

Chatton Joseph Romanel

Rossier Juliette Geneix

Communiqué : aux Etats Civils
de Romont, Orrens et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38.

Bally et Wieland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 38, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Maurice - Ivan Wieland, fils de Fanny Wieland, né à Prilly le deux novembre mil neuf cent deux, - inscrit sous Vol. 8, fol. 120, N° 131, dans les Registres d'Etat Civil de l'arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-six novembre mil neuf cent trois.

Romanel le 26 novembre 1903.

Bally François
Fanny BallyL'Officier d'Etat Civil: *[Signature]*

Aujourd'hui vingt-six novembre

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bally, François Elie, manoeuvre

de Bousens, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Lausanne le quatorze février mil huit cent septante-six

fils de Bally, David Henri, agriculteur, domicilié à Prilly

et de Marie Louise Maillard sa femme

2° Wieland, Fanny, plieuse

de Wohlen (Berne) domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Servion le dix-huit septembre mil huit cent septante-deux

fille de Wieland, Marie, ménagère, à Prilly

et de

Les publications ont eu lieu à Prilly le onze septembre, à Bousens le douze septembre et à Wohlen le douze septembre de l'année courante 1903 sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Bally François

Fanny Bally

Signatures des témoins :

Henri Bally Prilly

Alexis Eliequis Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils

de Sullens et Wohlen

Communiqué la légitimation aux Etats Civils

de Sullens et Wohlen ainsi qu'à la Municipalité de Bousens

N° 39
Gaillens et Annelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix décembre* ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gaillens, Oscar,* *agriculteur*

de *Lausanne,* domicilié à *Mont-sur-Lausanne*

Célibataire,

né à *Monnaz le quatorze Janvier* mil huit cent *septante-deux*

fil de *Gaillens, François Louis, décédé,*

et de *Jenny - née Regamey - sa veuve au Mont-*

2° *Annelet, Amile,* *ménagère*

de *Guggisberg (Berne)* domiciliée à *Mont-*

Célibataire,

née à *Mont-le premier mars* mil huit cent *septante-six*

filles de *Annelet, Eugène, décédé,*

et de *Rosine née Belet - sa veuve au Mont-*

Les publications ont eu lieu à *Mont-le huit octobre, à Guggisberg le*
neuf octobre et à Lausanne le dix octobre de l'année courante 1903,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Oscar Gaillens

Amile Gaillens

Signatures des témoins :

Ulysse Annelet le Mont
Eduard Louis Cery

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Lausanne et Guggisberg*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40.

Chapuis et Nutz dit Profit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chapuis, Jules,* agriculteurde *Romanel,* domicilié à *Romanel**Célibataire,*né à *Romanel le vingt-six mai* mil huit cent *soixante-cinq*fils de *Chapuis, Jean Louis, décédé,*et de *Jeanne Nanette née Potterat sa femme, décédée,*2° *Nutz dit Profit, Cécile Marie,* sans professionde *Lenk (Berne) et de Lausanne,* domiciliée à *Désert-sur Lausanne**Célibataire,*née à *Dorigny-rivière Ecublens le vingt-quatre juillet* mil huit cent *septante-cinq*fille de *Nutz dit Profit, Charles Louis, agriculteur au Désert*et de *Louise née Cottier sa femme*Les publications ont eu lieu à *Romanel le vingt-novembre, à Lenk le vingt novembre et à Lausanne le vingt-un novembre de l'année courante 1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Jules Chapuis de L.
Cécile Chapuis

Signatures des témoins :

Henri Chapuis Romanel
*A. Baudet Romanel*Communiqué aux *Etats Civils*
de *Lenk et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41.
Rouffy et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouffy, Théodore Henri, Professeur

de Prilly et de Gessenay (Berne) domicilié à Moudon

Célibataire,

né à Crissier le vingt-six avril mil huit cent septante-huit

fil de Rouffy, Charles François, agriculteur à Crissier

et de Henriette Constance née Petit sa femme, sage-femme

2° Rochat, Lina Louise, sans profession

de Lieu et de l'Abbaye, domiciliée à Crissier

Célibataire,

née à Crissier le deux avril mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Rochat, Jules Henri, boulanger à Crissier

et de Louise Charlotte Emilie née Richard sa femme

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Crissier le vingt-trois novembre,
à Moudon, Gessenay, l'Abbaye et le Lieu le vingt-quatre novembre de
l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat-civil
de Moudon pour la célébration du mariage
à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civils
de Gessenay, le Lieu, l'Abbaye
et Moudon.

Signatures des époux :

T. Rouffy
L. Rouffy

Signatures des témoins :

Henri Juret Crissier
Eul Prauyler Crissier

L'officier de l'état civil :

V. Pombou

N° 42.
Vaney et Mouron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vaney, Constant-Eugène,* *voiturier*

de *Cugy,* domicilié à *Prilly*

Célibataire,

né à *Lausanne le vingt-cinq mars* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Vaney, Daniel,* agriculteur à *Prilly*

et de *Eugénie Rod* née *Gavillet* sa femme

2° *Mouron, Rosa Elisa,* *couturière*

de *Chardonne,* domiciliée à *Prilly*

Célibataire,

née à *Prilly le quatorze février* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Mouron, Jean François,* agriculteur à *Prilly*

et de *Marie* née *Herminjard* sa femme

Les publications ont eu lieu à *Prilly le quatre novembre, à Cugy le cinq novembre et à Chardonne le cinq novembre de l'année courante 1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Consentement au mariage de l'épouse mineure,*
accordé par son père.

3° *Certificats de publication.*

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Bottens et Corsier*

Signatures des époux :

Eugène Constant Vaney
Rosa Vaney.

Signatures des témoins :

Charles Honoré Porjean Lausanne
Jules Jamet Nancy, Prilly

L'officier de l'état civil :

J. L. L.

N° 43.
Besson et Crotta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre ^{mill neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Besson, Alfred Louis, commis-geometre

de Chapelles, domicilié à Schallens

Célibataire,

né à Villars-le-Terroir le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Besson, Lucien Alfred, agriculteur à Schallens

et de Lucie Caroline Olympe née Favre sa femme

2° Crotta, Angèle Marie Louise, sans profession

de St Barthelemy, domiciliée à Romanel

Célibataire,

née à Romanel le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Crotta, Victor, décédé,

et de Marie Elisa née Peitrequin sa veuve, négociante à Romanel.

Les publications ont eu lieu à Romanel le quatre décembre, à Schallens et
à St Barthelemy le cinq décembre et à Chapelles le sept décembre de
l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de Schallens pour la célébration du
mariage à Romanel

Signatures des époux :

A. Besson
L. Besson

Signatures des témoins :

Louis Crotta, Schallens
L. Besson, Romanel

Communiqué : aux Etats Civils
de St Cergys et Schallens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions le 9 janvier 1904.

Le numéro 43 au folio 36, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions le 9 janvier 1904.



Un double a été remis le 9 janvier 1904 à l'autorité cantonale, en vertu de l'article 2 de la loi.
[Signature]

N° 1.

Girardet et Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six février ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, François Louis, agriculteur

de Crissier et Suchy, domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Crissier le dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

fils de Girardet, Henri Jules, décédé,

et de Elise Henriette née Fumaux sa femme, décédée.

2° Martin, Lina Emilie, ménagère

de Rossinière et Château-d'Oex, domiciliée à Crissier

Célibataire,

née à Château-d'Oex le six novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Martin, Constant, agriculteur à Crissier

et de Emilie Sylvie née Ville sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Crissier le six Janvier, à Rossinière le sept Janvier, à Suchy le huit Janvier, à Château-d'Oex le huit Janvier et à l'Etivaz le huit Janvier de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Louis Girardet
Lina Girardet.

Signatures des témoins :

Louis Clere, Crissier
Lucie Discom, Prilly

Communiqué : aux Etats Civils

de Belmont, Rossinière et
Château-d'Oex.

l'officier de l'état civil :

A. Baudich, subst.

N° 2
Sandolf et Lahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandolf, Gustave Jules, 31^{re} cordonnier

de Buren Zum Hof (Berne) domicilié à Prilly

veuf en 2^{es} noces de Lina née Recordon dès le six Juillet mil
neuf cent deux

né à Avenches le six Janvier mil huit cent soixante-sept

fils de Louise Marguerite Sandolf née Gutknecht, décédée,

et de

2° Lahud, Emma, ménagère

de Ogens, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Ogens le deux Avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Lahud, Frédéric, agriculteur, domicilié à Ogens

et de Julie Jeanne née Motta sa femme

Les publications ont eu lieu à Prilly le dix-neuf Janvier, à Limpach
(pour Buren Zum Hof) le vingt Janvier et à Ogens le vingt-un Janvier
de l'année courante 1904, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissances des époux.
- 2° Acte du 2^{em} mariage de l'épouse
- 3° Acte de décès de la 2^{em} femme de l'époux
- 4° Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils
de Limpach et St Cierges

Signatures des époux :

Jules Sandolf

Emma Sandolf

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis Romanel

Jean Fausse Armand

L'officier de l'état civil :



N° 3.

Missille et Barras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Missille, François Xavier, ouvrier aux C.F.F.

de Puisternens-en-Ogoz (Fribourg) - domicilié à Renens

Célibataire,

né à Puisternens-en-Ogoz le trois mai mil huit cent septante-six

fils de Missille, Pierre Joseph Félix, huissier de District, à Puisternens-en-Ogoz

et de Anne née Olive sa femme,

2° Barras, Rosa, Couturière

de Villarod (Fribourg) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Carronge le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Barras, Joseph Marcel, décédé,

et de Lucie née Chappuis sa veuve à Carronge près Mézières.

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-un Janvier, à Villarod le vingt-deux Janvier et à Puisternens-en-Ogoz le vingt-deux Janvier de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Missille François

Missille Rosa

Signatures des témoins :

Lina Rapp, Romanel.

Bisetti Jean, Romanel.

L'officier de l'état civil :

R. Perconans

Communiqué : aux Etats civils de Puisternens-en-Ogoz et Estavayer-le-Gibloux

N° 4.
Schwitzguébel et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schwitzguébel, Jules Louis, agriculteur

de Lauenen (Berne) domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Prilly le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de Schwitzguébel, Emmanuel François, décédé,

et de Susette Julie née Girardet sa veuve, ménagère à Crissier.

2° Conod, Julie Rose Françoise, ménagère

de Ballaigues et des Clées, domiciliée à Aubonne

Célibataire,

née à Ballaigues le vingt août mil huit cent quatre-vingt-

fille de Conod, Charles David, agriculteur à Ballaigues

et de Louise Françoise née Conod sa femme

Les publications ont eu lieu à Crissier le vingt-huit Janvier, à Aubonne,
Ballaigues et les Clées le vingt-neuf Janvier et à Lauenen le trente
Janvier de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.
2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

J. Schwitzguébel
Julie Schwitzguébel

Signatures des témoins :

Ch. Conod Ballaigues
Schwitzguébel Ed. Renard

Communiqué aux Etats Civils de
Lauenen, Ballaigues, Romainmôtis
et Aubonne.

L'officier de l'état civil :

J. Forenbou

N° 5.

Dupuis et Schertenleib

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Charles Fritz, infirmier

de Belmont-sur-Yverdon, domicilié à l'Asile de Cery, près Prilly

Célibataire,

né à Crissier le huit-mars mil huit cent septante-neuf

fils de Dupuis, Henri, charpentier à Crissier

et de Julie née Palaz sa femme, décédée,

2° Schertenleib, Emma, ménagère

de Krauchthal (Berne) domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à la Tour de Peilz le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Schertenleib, Christian, jardinier à Prilly

et de Anna Catherine née Kehl sa femme

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-huit Janvier, à Belmont le vingt-neuf Janvier et à Krauchthal le vingt-neuf Janvier de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Charles Dupuis

Emma Dupuis

Signatures des témoins :

Georges Brangon Cery Prilly
Chr. Schertenleib Prilly

Communiqué : aux Ets Civils

de Belmont et Krauchthal.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 6.
Deluz et Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois mars*

~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Deluz, Alfred François, Infirmier*de *Romanel,* domicilié à *Thonex (C^{ton} de Genève)**Célibataire,*né à *Romanel le trente-un Juillet-* mil huit cent *septante-sept-*fils de *Deluz, François, agriculteur à Romanel,*et de *Henriette Fanny- née GolaZ sa femme,*2^o *Vittoz, Eva Elise, infirmière*de *Froidewille,* domiciliée à *l'Asile de Cery-, rière Prilly-**Célibataire,*née à *Juriens le vingt mars* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Vittoz, François, maréchal à Froidewille*et de *Louise née Deluche sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Romanel le vingt-trois Janvier, à Prilly-*
le vingt-trois Janvier, à Froidewille le vingt-quatre Janvier et à Thonex
le vingt-cinq Janvier de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Thonex pour la célébration du
mariage à Romanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Nottens et au Bureau Cantonal
d'Etat Civil de Genève.

Signatures des époux :

Alfred Deluz
Eva Deluz

Signatures des témoins :

Pétriquin Alfred Romanel
Choppuis Henri Pierre Broy

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

N° 7.
Bron et Bühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Le Jugement du Tribunal Civil de
Délémont de Lavaux, rendu le 18 janvier
1906 et déclaré exécutoire le 9 février de dite année,
le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce.
Le divorce a été accordé aux deux époux,
en vertu de l'article 27 de la loi fédérale du 24
décembre 1874.

Intéret le 14 février 1906.

Off. d'Etat Civil. N° Romont



Par ordre du Département de Justice et
Police du Canton de Vaud, en date
du 14 mars 1940, l'acte ci-contre
est à rectifier en ce sens que Bron,
Bernard Louis est originaire non
seulement de Savigny mais aussi
de Foret (Cavaux).

Intéret le 16 mars 1940

L'Officier de l'Etat civil



Aujourd'hui douze mars

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron, Bernard Louis, agriculteur

de Savigny, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Sevey le vingt-deux mai mil huit cent septante-six

fils de Bron, Charles Paul, agriculteur à Pully

et de Marie dite Lucie Chazeau sa femme,

2° Bühler, Marie Adelaïde, cuisinière,

de Romont (Fribourg) domiciliée à Pully

Célibataire,

née à Promasens (Paroisse de) le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Bühler, Anne Marie Alphonsine Rosalie, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-trois février et à Savigny,
Romont et Pully le vingt-quatre février de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Bernard Bron
Adèle Bron

Signatures des témoins :

Chambland
Pully
Bron Juss

L'officier de l'état civil :

R. Perruchon

N° 8.
Bürli et Vez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mars

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bürli, Wilhelm Albert, boulanger

de Willisau-Land (Lucerne) domicilié à Cheseaux

Célibataire,

né à ux Moulins rière Morges le onze Août mil huit cent septante-sept

fils de Bürli, Maurice, meunier à Cheseaux

et de Caroline née Brandenburg sa femme.

2° Vez, Nancy-Elise, Couturière

de Cheseaux, domiciliée à Cheseaux

Célibataire,

née à Cheseaux le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Vez, Jean François, décédé,

et de Isaline née Deppierraz sa veuve, ménagère à Cheseaux

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le dix-huit février et à Willisau-Land le vingt-cinq février de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par sa mère.

3° Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil
de Willisau-Land.

Signatures des époux :

Wilhelm Bürli

Nancy Bürli

Signatures des témoins :

M. Ch. Müller
BürliTh. Brun
Vez

L'officier de l'état civil :

A. Perrenon

N° 9.

Martin et Petit-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Oscar, agriculteurde Château-d'Oex et Rossinière, domicilié à Crissier: Célibatairené à Château-d'Oex le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-unfils de Martin, Constant, agriculteur à Crissieret de Emilie Sylvie née Gille sa femme, décédée2° Petit, Eugénie, couturièrede Crissier, domiciliée à Crissier: Célibatairenée à Crissier le quinze octobre mil huit cent septante-troisfille de Petit, Samuel Louis, agriculteur à Crissieret de Marie Louise née Margot sa femmeLes publications ont eu lieu à Crissier le vingt-sept février, à Rossinièrele vingt-huit février, à Château-d'Oex le vingt-neuf février et à l'Étivazle vingt-neuf février de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.2° Certificats de publication.Communiqué : aux Etats Civilsde Château-d'Oex et Rossinière.

Signatures des époux :

Oscar MartinEugénie Martin

Signatures des témoins :

Constant Martin CrissierJulie Girardot Crissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10.

*Martin et Girardet*née *Diserens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit-mars*~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, Constant*, *agriculteur*de *Château-d'Oex et Rossinière*, domicilié à *Crissier**Célibataire*né à *Château-d'Oex le vingt-neuf Janvier* mil huit cent *septante-cinq*fils de *Martin, Constant*, *agriculteur* à *Crissier*et de *Emilie Sylvie née Gille sa femme, décédée*.2° *Girardet- née Diserens, Julie Marie*, *ménagère*de *Crissier et Suchy*, domiciliée à *Crissier**veuve de Girardet, Henri Jules, dès le dix-huit-février mil huit-cent-*
*quatre-vingt-seize.*née à *Savigny le vingt-quatre mai* mil huit cent *septante-un*fille de *Diserens, Louis Eugène, décédé*,et de *Jeanne Louise Lydie née Cordes sa veuve, ménagère* à *Savigny*.Les publications ont eu lieu à *Crissier le vingt-sept février, à Suchy le vingt-huit-*
février, à Rossinière le vingt-huit février, à Château-d'Oex le vingt-neuf février
*et à l'Étiwa le vingt-neuf février de l'année courante 1904, sans opposition.*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Actes du 1^{er} mariage de l'épouse*3° *Acte de décès du 1^{er} mari de la dite*4° *Certificats de publication.*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Château-d'Oex, Rossinière*et *Belmont.*

Signatures des époux :

*Constant Martin**Julie Martin*

Signatures des témoins :

*Oscar Martin Crissier**Eugénie Martin Crissier*

L'officier de l'état civil :

H. Germain

N° 11.
Hählen et Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars

~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hählen, Frédéric, employé de ferme

de St Etienne (Berne) domicilié à Prilly (Cité de Cery)

Célibataire

né à Pully le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-quatre

fils de Hählen, Henri Frédéric, agriculteur à Romanel

et de Marie Louise Julie née Flukiger sa femme, décédée,

2° Monachon, Julie, infirmière

de Martherenges, domiciliée à Prilly (Cité de Cery)

Célibataire

née à Mont-le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Monachon, Jules, décédé,

et de Esther dite Augustine née Porchet sa veuve, ménagère à Montherod.

Les publications ont eu lieu à Prilly le dix février, à St Stephan (St Etienne) le onze février et à Martherenges le douze février de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

F. Hählen

J. Monachon

Signatures des témoins :

Henri Fiaux Prilly

Lina Tronc Prilly

Communiqué : aux Etats Civils de St Etienne et St Cergy.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12
Steinhauser et Boudry

Aujourd'hui huit-~~cent~~ ^{mil neuf cent quatre} ~~vingt-~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Steinhauser, Ernest-Frédéric, employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Renens

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Palézieux le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Steinhauser, Jean Louis,

domicile des parents :

et de Marie Julie née Dufey sa femme, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Boudry, Rosa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecoteaux, domiciliée à Palézieux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Palézieux le six octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Boudry, Jean Louis, agriculteur à Palézieux

domicile des parents :

et de Virginie née Mayor sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Renens, Ecoteaux et Palézieux le trente Janvier et à Guggisberg le premier février de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Steinhauser Ernest.
Steinhauser Rosa

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis Romanel
Lina Rapp, Romanel

Communiqué : aux Etats Civils
de Guggisberg et Palézieux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13
Deluz et Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deluz, Auguste, Professeur

de Romanel sur Lausanne, domicilié à Bordeaux (Rue du Temps Loui

Célibataire, -36 (France)

né à Romanel le quatre septembre mil huit cent septante-quatre

fils de Deluz, Abram Louis, décédé,

et de Anna Elisa Fanny née Rochat sa veuve à Romanel.

2° Brunner, Anna Rosina, sans profession

de Bassenrdorf (C^{te} de Zurich) et de Bâle, domiciliée à Zurich (Usterstrasse, 17)

Célibataire,

née à Bâle le trois mai mil huit cent soixante-neuf

fille de Brunner, Jacob, décédé,

et de Anna née Burtz sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Romanel le vingt-deux février, à Zurich le
vingt-cinq février, à Bassenrdorf le vingt-cinq février, à Bâle le vingt-sept
février et à Bordeaux le vingt-huit février de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Promesse de mariage faite par les époux,
signée et légalisée.

3° Certificats de publication.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Bassenrdorf,
Bâle et Zurich.

Signatures des époux :

Auguste Deluz

Anna Deluz

Signatures des témoins :

Mathilde Deluz Romanel of Lausanne.

A. Braudet Romanel

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 14.
Corbaz et Duperret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un avril* ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corbaz, Henri Benjamin,* *agriculteur*

de *Mont-sur-Lausanne,* domicilié à *Mont-*

Célibataire,

né à *Mont-* le *vingt-sept-décembre* *mil huit cent septante-deux*

fil de *Corbaz, Eugène,*

et de *Marie Louise née Belet sa femme, tous deux décédés.*

2° *Duperret, Aline Hélène,* *ménagère*

de *Mont-et-de-Rougemont,* domiciliée à *Bellevaux sur Lausanne*

Célibataire,

née à *Mont-* le *vingt-Juin* *mil huit cent septante-sept-*

filles de *Duperret, Edgard, agriculteur au Mont-*

et de *Elise Susanne née Amaudruz sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Mont-* le *vingt-cinq mars,* à *Rougemont-*
le vingt-cinq mars et à Lausanne le vingt-six mars de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication.*

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Rougemont et Lausanne.*

Signatures des époux :

Corbaz Benjamin
Corbaz Aline

Signatures des témoins :

Edgard Duperret
Amédée Menétray le Mont

L'officier de l'état civil :

Fouassier

N° 15.

Jaccard et Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un avril*~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaccard, Lucien Edmond,* *infirmier*de *Villars-Giercelin et Montaubion-Chardonney* domicilié à *Prilly (canton de Cery)**Célibataire,*né à *Villars-Giercelin le trois août* *mil huit cent quatre-vingt-*fils de *Jaccard, Auguste Théophile, agriculteur à Villars-Giercelin*et de *Emma née Viret sa femme, ménagère.*2° *Monachon, Elisa,* *infirmière*de *Peyres et Possens* domiciliée à *Prilly (canton de Cery)**Célibataire,*née à *Peyres et Possens le vingt-sept septembre* *mil huit cent quatre-vingt-*fille de *Monachon, Abram, agriculteur à Peyres et Possens*et de *Adèle née Thomas sa femme, ménagère.*Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-trois mars, à Villars-Giercelin le vingt-quatre mars, à Peyres et Possens le vingt-cinq mars et à Montaubion-Chardonney le vingt-cinq mars de l'année courante 1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*Communiqué aux *Etats Civils*
de *Bottend et St Cierges.*

Signatures des époux :

*Edmond Jaccard**Elisa Jaccard*

Signatures des témoins :

*Edouard Jaccard domicilié Cery**Elise Vittoz Cery.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16.
Corbaz et Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois avril* ~~mil neuf cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corbaz, Auguste,* *agriculteur*

de *Mont-sur-Lausanne,* domicilié à *u Mont-*

Célibataire,

né à *u Mont-* le *onze février* *mil huit cent septante-neuf*

fil de *Corbaz, Louis Daniel, décédé,*

et de *Françoise Louise Adèle née Morax sa veuve, ménagère au Mont-*

2° *Mingard, Hélène Emma Jenny,* *ménagère*

de *Chapelle,* domiciliée à *Crissier*

Célibataire,

née à *La Sarraz* le *onze mars* *mil huit cent septante-quatre*

filles de *Mingard, Henri Louis, vigneron à Crissier*

et de *Henriette Augustine née Chanson sa femme*

Les publications ont eu lieu à *u Mont-* le *douze mars,* à *Crissier* le *douze*
mars et à *Chapelle* le *quatorze mars* de l'année courante *1904,* sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Auguste Corbaz

Hélène Corbaz

Signatures des témoins :

Samuel Mingard Crissier

Henri Haderon Le Mont

Communiqué : à l'Etat-Civil
de *St Cierges.*

L'officier de l'état civil :

A. P...

N° 17.

Bourqui et Marsens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bourqui, Jules Alphonse,* ouvrier aux C.F.F.de *Murist- (Fibourg)* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Aumont- (Fibourg)* le trente-un mai mil huit cent septante-septfils de *Bourqui, Florentin, journalier à Renens*et de *Marie Louise née Berchier sa femme,*2° *Marsens, Rosine Louise,* sans professionde *Renens et Jouxtenz-Mézery,* domiciliée à *Renens**Célibataire,*née à *Renens* le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de *Marsens, Emile, agriculteur à Renens,*et de *Marie née Janin sa femme,*Les publications ont eu lieu à *Renens et à Jouxtenz-Mézery* le onze avril
et à *Murist* le douze avril de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Murist*

Signatures des époux :

*Bourqui Jules.**Rosine Bourqui.*

Signatures des témoins :

*Eugène Chapuis Romanet**Lina Rapp Romanet*

L'officier de l'état civil :

Romanet

N° 18.
Jaccoud et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud, Arien, jardinierde Sugnens, domicilié à SugnensCélibatairené à Sugnens le quatorze octobre mil huit cent septante unfils de Jaccoud, Jean Samuel, agriculteur à Sugnenset de Manette née Girardet sa femme2° Bovey, Bertha Marie, sans professionde Romanet et de Cheseaux, domiciliée à RomanetCélibatairenée à Morrens le neuf septembre mil huit cent septante-neuffille de Bovey, Jules Louis, charron à Romanetet de Marie Jenny née Borgeaud sa femmeLes publications ont eu lieu à Romanet le vingt-deux avril, à Cheseaux
le vingt-deux avril et à Sugnens le vingt-trois avril de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de Fev pour la célébration du mariage
à Romanet.Communiqué : à l'Etat Civil
de Fev.

Signatures des époux :

A. Jaccoud
Marie Jaccoud

Signatures des témoins :

Augustine Borgeaud Prilly
Paul Brochon
Blanche Bovy Sugnens
L'officier de l'état civil :

N° 19.
Battilotti et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Battilotti, Angelo*, *sculpteur*

de *Armeno (Novare, Italie)* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Armeno le vingt-un octobre* mil huit cent *septante-sept*

fil de *Battilotti, Baptiste, peintre, domicilié à Armeno*

et de *Françoise née Bellini sa femme*,

2° *Favrat, Marie Alice*, *ménagère*

de *Lausanne*, domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Chavannes près Ecublens le vingt-quatre août* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

filie de *Favrat, David, agriculteur à Renens*

et de *Louise Françoise née Lecoutre sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-neuf mars*, à *Renens le vingt-neuf mars* et à *Armeno le dix-sept avril* de l'année courante *1904*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publications à Renens*

3° *" " " " à Lausanne*

4° *" " " " à Armeno*

5° *Permis de célébration du Département de Justice et Police*

La pièce désignée sous N° 4 est déposée au Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

et à l'Etat Civil de *Lausanne*.

Signatures des époux :

Angelo Battilotti

Alice Battilotti

Signatures des témoins :

Sulpis Gilbert Romanuel

Lina Rapp Romanuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20.

Henny et Mettral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henny, Auguste, employé aux T. L.de Prilly et de Gurzelen (Berne) domicilié à PrillyCélibataire,né à Prilly le sept-mai mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Henny, Alfred, employé aux C.F.F., domicilié à Prillyet de Eugénie née Pache sa femme2° Mettral, Blanche Annette, blanchisseusede Apples, Yens et Cuarnens, domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Apples le dix-huit-Janvier mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Mettral, Pascal Ulrich, décédé,et de Anna née Bron sa veuve, blanchisseuse à PrillyLes publications ont eu lieu à Prilly le premier avril et à Gurzelen,
Apples, Yens, Cuarnens et Lausanne le deux avril de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Aug HennyBlanche Henny

Signatures des témoins :

Louis Ravay PrillyCadimir HennyPrilly

L'officier de l'état civil :

J. FournierCommuniqué : aux Etats Civils
de Gurzelen, Apples, Villard-St-Yens,
St-Isles et Lausanne.

N° 21.
Cornu et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornu, Georges Albert, menuisier

de Chamblon, domicilié à Jouxtenz-Mézery

Célibataire,

né à Carouge (Genève) le quatorze Juillet mil huit cent septante-sept

fils de Cornu, Charles Auguste, agriculteur à Jouxtenz-Mézery

et de Rose Elisabeth née Hug sa femme,

2° Meylan, Jeanne Louisa, Couturière

de Chenit, domiciliée à Jouxtenz-Mézery

Célibataire,

née à Jouxtenz-Mézery le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-

fille de Meylan, Louis, agriculteur à Jouxtenz-Mézery

et de Lina Madeleine Jenny née Bovey sa femme

Les publications ont eu lieu à u Sentier le six mai, au Brassus le sept mai,
à Jouxtenz-Mézery le sept mai et à Chamblon le sept mai de l'année courante
1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Communiqué : aux Etats Civils
de Montagny et le Sentier.

Signatures des époux :

Albert Cornu.

Louisa Cornu

Signatures des témoins :

Louis Clere Doublon

Louis Lissat
Eublens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
L'officier de l'état civil

Henneberguer et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un mai*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henneberguer, Auguste,* agriculteur

de *Guggisberg (Berne) et Montpreveyres* domicilié à *Mont-sur-Lausanne*

Célibataire,

né à *Mont* le *vingt-quatre avril* mil huit cent *septante-sept*

fils de *Henneberguer, Henri,* agriculteur au *Mont*

et de *Julie née Zbinden* sa femme,

2° *Rouge, Rosalie Jenny,* ménagère

de *Mont*, domiciliée à *Lausanne (Chalet des enfants)*

Célibataire,

née à *Lausanne (Chalet des enfants)* le *huit février* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Rouge, Henri,* agriculteur au *Chalet des enfants*

et de *Julie née Belet* sa femme

Les publications ont eu lieu à *Mont* le *onze mai*, à *Guggisberg* et à *Montpreveyres* le *treize mai* et à *Lausanne* le *quatorze mai* de l'année courante *1904*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Henneberguer Auguste

Henneberguer Rosalie

Signatures des témoins :

H. Henneberguer le Mont

H. Rouge le Mont

L'officier de l'état civil :

J. Jourdou

Par ordre du Département de Justice et Police
du canton de Vaud, en date du 24 novembre
1907, l'inscription de mariage ci-contre
est à rectifier en ce sens que le nom patrony-
mique *Henneberguer* soit orthographié
Henneberger.

Trilly, le 26 novembre 1907

L'Officier de l'état civil.



Communiqué aux *Etats Civils*
de *Guggisberg, Corcelles-le-Jorat*
et *Lausanne*.

N° 23.

Favre et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Albert-Eugène, agriculteurde Goumoens-la-Ville, domicilié à Mont-sur-LausanneCélibataire,né à Lausanne le neuf Janvier mil huit cent septantefils de Favre, Benjamin Samuel Louis, agriculteur à Coppetet de Julie née Corbaz sa femme, décédée2° Corbaz, Léa Julie, sans professionde Mont- domiciliée à Mont-Célibataire,née à Mont- le dix-sept mai mil huit cent septante-troisfille de Corbaz, Henri-Vincent, agriculteur au Mont-et de Jeanne Louise née Corbaz sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Mont- et à Goumoens-la-Ville le onze
mai de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication.Communiqué à l'Etat Civil
de Schallens.

Signatures des époux :

Albert FavreLéa Favre

Signatures des témoins :

Jules Amy RomanelLina Rapp Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24.
Pasche et Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Juin* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche, Arien,* *agriculteur*de *Servion,* domicilié à *Vucheren**Célibataire,*né à *Vucheren le premier mars* mil huit cent *septante-cinq*fils de *Pasche, Daniel, décédé,*et de *Julie née Vuagniaux sa veuve, à Vucheren*2° *Diserens, Elise,* *sans profession*de *Savigny,* domiciliée à *Cheseaux,**Célibataire,*née à *Forel le onze Janvier* mil huit cent *septante-neuf*fille de *Diserens, Jean Louis*et de *Jeanne Marie née Lavanchy sa femme, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le dix-huit avril, à Savigny le dix-neuf avril, à Servion le vingt avril et à Vucheren le vingt-un avril de l'année courante 1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de Moudon pour la célébration du mariage
à Romand.

Communiqué : aux *Etats Civils*
de Cron, Moudon et Savigny.

Signatures des époux :

*Pasche Arien**Elise Pasche*

Signatures des témoins :

Stuents à Romand
Lina Rapp. Romand.

L'officier de l'état civil :

R. P. Romand

N° 25.
Henny- et Gueux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henny, Auguste Eugène,* *agriculteur*de *Gurzelen (Berne)* domicilié à *Mont-sur-Lausanne,**Célibataire,*né à *Mont* le *vingt-cinq février* mil huit cent *soixante-cinq*fils de *Henny, Auguste Alexis,* *agriculteur au Mont*et de *Elisa née Viret sa femme,*2° *Gueux, Céline,* *ménagère*de *Boulen et de Moudon,* domiciliée à *Mont**Célibataire,*née à *St Cierges* le *vingt-quatre août* mil huit cent *septante-deux*fille de *Gueux, Héli*et de *Louise Augustine née Freymond sa femme, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Gurzelen, le Mont, Boulen et Moudon*
le trente avril de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Gurzelen, St Cierges et Moudon.*

Signatures des époux :

Eugène Henny
Céline Henny

Signatures des témoins :

Alf Gueux au Mont
Bm Bedet le Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26.

Henny et Belet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henny, Théodore Alexis, agriculteurde Gurzelen (Berne) domicilié à Mont-sur-Lausanne,Célibataire,né à Mont le dix Juillet mil huit cent septante-unfils de Henny, Jean Georges, agriculteur au Montet de Uranie née Viret sa femme, décédée,2° Belet, Aimée Constance, ménagèrede Mont, domiciliée à MontCélibataire,née à Mont le douze Août mil huit cent septante-cinqfille de Belet, Benjamin Louis, agriculteur au Montet de Lucie née Meylan sa femmeLes publications ont eu lieu à Mont et à Gurzelen le trente avril de
l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Alexis HennyAimée Henny

Signatures des témoins :

Georges Hennigk MontB^m Belet sa femmeCommuniqué à l'Etat Civil
de Gurzelen.

L'officier de l'état civil :

P. Fournier

N° 27.

Chapuis et Leitrequin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juiv* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chapuis, Jules Henri,* *agriculteur*de *Romanel,* domicilié à *Romanel**Célibataire,*né à *Romanel le dix novembre* mil huit cent *soixante.*fils de *Chapuis, Jean Louis,*et de *Jeanne Nanette née Potterat - sa femme, tous deux décédés.*2° *Leitrequin, Elisa Jenny,* *ménagère*de *Romanel,* domiciliée à *Romanel**Célibataire,*née à *Romanel le vingt-neuf août* mil huit cent *soixante-huit*fille de *Leitrequin, Samuel Philippe, décédé,*et de *Julie née Delessert - sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Romanel le vingt-cinq mai de l'année courante**1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*Communiqué : *point*

Signatures des époux :

*Jules Henri Chapuis**Elisa Jenny Chapuis*

Signatures des témoins :

Leitrequin Alfred Romanel
Dumartheray et Romanel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28.
Janin et Guillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent quatre, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Janin, Constant,* domestique

de *Morrens,* domicilié à u *Mont-Sur-Lausanne*

Célibataire,

né à *Morrens le sept-septembre* mil huit cent *septante-deux*

fil de *Janin, Jean Louis Henri, décédé,*

et de *Louise Poterat-née Dutoit-la femme, décédée,*

2° *Guillard, Adèle Hélène,* ménagère

de *Lugnore (Haut-Vully) (Fribourg)* domiciliée à u *Mont-*

Célibataire,

née à u *Mont-le douze avril* mil huit cent *soixante-sept-*

filles de *Guillard, Simeon Frédéric, décédé,*

et de *Rosette Jeannette née Matti la femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à u *Mont le trente avril,* à *Morrens le premier mai* et à *Lugnore (Haut-Vully) le deux mai de l'année courante 1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Janin Constant

Adèle Janin

Signatures des témoins :

J. Stalder & Suter

Eugène Chapuis Romanet

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Bottens et Môtier.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29.

Nicolas et Hänni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Juin*~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicolas, Louis,* *charron*de *Epalinges,* domicilié à *u. Mont-sur-Lausanne.**Célibataire,*né à *Morges le sept Juillet* mil huit cent *septante-sept*fils de *Nicolas, Jean, décédé,*et de *Louise née André sa veuve à Renens,*2° *Hänni, Frieda,*de *Köniz (Berne)* domiciliée à *Oberwangen (Köniz)**Célibataire,*née à *Oberwangen le vingt-un Août* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fille de *Hänni, Christian, cafetier à Oberwangen.*et de *Catherine née Zäch sa femme,*Les publications ont eu lieu à *Köniz le vingt-six mai, au Mont- le*
vingt-huit mai et à Epalinges le vingt-huit mai de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Consentement à mariage, accordé*
*par le père de l'épouse mineure.*3° *Certificats de publication.*Communiqué aux *Etats Civils*
de *Epalinges et Köniz.*

Signatures des époux :

*Louis Nicolas**Frieda Nicolas.*

Signatures des témoins :

*Henri Carin Le Monck**Henri Chaudet Brosses*

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

N° 30

Vollenwyder & Mischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vollenwyder, Friedrich*, employé C.F.F.de *Lohnstorf (Berne)* domicilié à *Renens**Célibataire*né à *Belp (Steinbach)* le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-troisfils de *Vollenwyder, Christian*, menuisier à *Lohnstorf*et de *Rosina née Moser sa femme*2° *Mischler, Louise*, tailleurde *Wahlern (Berne)* domiciliée à *Schwarzenburg (Berne)**Célibataire*née à *Schwarzenburg* le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-troisfille de *Mischler, Christian*, agriculteur à *Schwarzenburg*et de *Maria née Ruch sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Wahlern* le trois mai, à *Kirchenthurnen* (pont *Lohnstorf*) le quatre mai et à *Renens* le cinq mai de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

*Vollenwyder Friedrich**Louise Vollenwyder*

Signatures des témoins :

*Lina Rapp, Romanel**Louis Hermon**Polix le Grand*

Communiqué : aux Etats Civils
de *Kirchenthurnen et Wahlern*

L'officier de l'état civil :

A. Hermon

N° 31

Porchet et Rouffy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept Juin* ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Porchet, Ferdinand*, *Professeur*de *Genève (Ville) et de Vucherens*, domicilié à *Prilly**Célibataire*né à *Genève le treize août* mil huit cent *septante-huit*fils de *Porchet, Jules, décédé*,et de *Henriette Emilie née Pache sa veuve, ménagère à Prilly*2° *Rouffy, Ida Marie*, *institutrice*de *Prilly et de Gessenay (Berne)* domiciliée à *Prilly**Célibataire*née à *Prilly le trois mai* mil huit cent *septante-sept*fille de *Rouffy, Marc François*,et de *Marianne Françoise Louise née Rouffy sa femme, tous deux décédés*.Les publications ont eu lieu à *Prilly le neuf mai et à Vucherens, Genève*
et *Gessenay le dix mai de l'année courante 1904, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Ferdinand Porchet prof
Ida Porchet

Signatures des témoins :

Rouffy, Prilly
*Garnier, Prilly*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Moudon, Gessenay et*au *Bureau Cant. d'Etat civil*de *Genève*

L'officier de l'état civil :

Ferdinand Porchet

N^o 32.
Corbaz et Griottier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Corbaz, Charles Edouard, charretier

de Mont-sur-Lausanne, domicilié à Mont-

Célibataire,

né à Locle le deux Juillet mil huit cent Septante-neuf

fil de Corbaz, Henri Eugène, comptable à Lausanne,

et de Wilhelmine Catherine née Schweikert sa femme,

2^o Griottier, Aline Jenny, Couturière

de Mues et de Lizy, domiciliée à Mont-

Célibataire,

née à Lausanne le neuf février mil huit cent Septante-neuf

filie de Griottier, Louis Jules, décédé,

et de Sylvie née Desarzens sa veuve, blanchisseuse à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mont le vingt-cinq mai, à Mues le
vingt-cinq mai et à Lizy le vingt-sept mai de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Corbaz Edouard

Aline Corbaz

Signatures des témoins :

Eug Corbaz sellier

Lausanne

Clément Bopp Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils
de Coppet et Grench.

N° 33.

Chapuis et Keller
née Jantz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Jules Auguste, journalier

de Epalinges, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Epalinges le vingt-un mai mil huit cent septante-sept

fils de Chapuis née Pache, Rose, décédée,

et de

2° Keller née Jantz, Aline Sophie, couturière

de Villars-Epeney, domiciliée à Prilly

divorcée de Keller, Jules Henri dès le vingt-avril mil neuf cent-

née à Ponty-sous-Leysin le onze septembre mil huit cent septante-un

fille de Jantz, Frédéric, décédé,

et de Sophie née Schwitzquebel sa veuve, journalière à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-huit mai, à Epalinges le
vingt-huit mai et à Villars-Epeney le quatre Juin de l'année courante
1904, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance de l'épouse
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
renfermant la mention du divorce
- 3° Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils

de Epalinges et Yvonand C.

Signatures des époux :

Chapuis Jules Auguste
Sophie Keller

Signatures des témoins :

Armand à Romanet
Lina Rapp Romanet.

L'officier de l'état civil :



N° 34.
 Codeschi et Prodollet

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent quatre
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Codeschi, Jaques Maurice, entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bieno (Novare, Italie) domicilié à Pampigny,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Bieno le neuf décembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Codeschi, Joseph, entrepreneur, domicilié à Pampigny

domicile des parents :

et de Maria née Zoni sa femme, ménagère, domiciliée à Bieno,

Nom et profession de l'épouse :

2° Prodollet, Olive Fanny Henriette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Yens, domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Yens le dix-huit août mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Prodollet, Henri, agriculteur à Renens

domicile des parents :

et de Marie née Leitrequin sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Renens le trois mai, à Pampigny et
 à Yens le quatre mai et à Bieno le vingt-deux mai de l'année courante
 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat
 Civil de Pampigny pour la
 célébration du mariage à Romanel

Signatures des époux :

Jaques Codeschi

Olive Codeschi

Signatures des témoins :

J. Prodollet Renens

Lina Dufour Lausanne

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

et aux Etats Civils de Pampigny

et Villars - St. Yens.

L'officier de l'état civil :

H. Perraudon

N^o 35.
Lienhard et Benninger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal de l^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu le 1^{er} mai 1911 et déclaré exécutoire le 4 juillet de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46 b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le divorce a été prononcé le 8 juillet 1911.



Off. d'Etat-Civil. J. P. Romanet

Aujourd'hui trente Juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lienhard, Jules, graveur

de Holziken (Argovie) domicilié à Renens

divorcé de Clara née Kieben dès le quatre mars mil neuf cent-un

né à Lausanne le cinq Juillet mil huit cent septante-trois

fils de Lienhard, Jean Alfred, scieur, domicilié à Lausanne,

et de Marie Madelaine née Blanc sa femme,

2^o Benninger, Anna Louise, couturière

de Yentes (Moral, Fribourg) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Benninger, Pierre Frédéric, manoeuvre, domicilié à Lausanne,

et de Marie Véronique née Monnerat sa femme.

Les publications ont eu lieu à Renens le six Juin, à Holziken le sept Juin et à Yentes le huit Juin de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse,

renfermant la mention du divorce

2^o Acte de naissance de l'épouse

3^o Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils

de Holziken et Moral

Signatures des époux :

Jules Lienhard

Anna Lienhard

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis Romanet

Lina Rapp Romanet

L'officier de l'état civil :

J. P. Romanet

N° 36

Jaquier et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Juillet* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Henri,* *agriculteur*de *Pillars-le-Comte,* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Combremont-le-Petit le vingt-Juin* mil huit cent *septante-cinq*fils de *Jaquier, Jean François,*et de *Elise Françoise née Bettex sa femme, tous deux décédés.*2° *Michoud, Alice, dite Adèle,* *ménagère*de *Chavannes-le-Chêne,* domiciliée à *Bussigny-**Célibataire,*née à *Cronay le dix avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Michoud, Edouard, décédé,*et de *Rosine Caroline née Poterat sa veuve, ménagère à Cronay*Les publications ont eu lieu à *Renens et à Bussigny le vingt-sept Juin*
et à *Chavannes-le-Chêne et Pillars-le-Comte le vingt-neuf Juin*
de l'année *courante 1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Henri Jaquier
Adèle Jaquier.

Signatures des témoins :

Lina Jaquier Orbe
*Engèle Golay Renens*Communiqué aux *Etats Civils*
de *Denezly, Yvonand et Bussigny.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37.

Jaton et Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaton, Gustave Adolphe*, Secrétaire au Dépar^t. de l'Intérieurde *Villars-Mendraz* domicilié à *Lausanne**veuf en 1^{res} noces de Eugénie Bertha Fanny- née Kurny- dès le premier octobre mil huit-cent quatre-vingt-quatorze.*né à *Corcelles-le-Jorat- le quatorze mars* mil huit cent *soixante.*fils de *Jaton, Emile*, ancien instituteur à *Pully-*et de *feue Marie Ramuz sa femme,*2° *Reymond, Marie Louise Henriette*, *couturière*de *Vaulion*, domiciliée à *Lausanne**Célibataire,*née à *Vaulion le vingt-quatre octobre* mil huit cent *septante-six*fille de *feu Reymond, Henri Louis Jules,*et de *Marie Louise Tachet- sa veuve à Lausanne.*Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-huit Juin*, à *Vaulion le vingt-huit Juin* et à *Villars-Mendraz le trente Juin de l'année courante 1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Romanel.*Communiqué : aux *Etats Civils de St Cierges, Lausanne et Vaulion.*

Signatures des époux :

*A. Jaton**Marie Jaton*

Signatures des témoins :

*Joseph Lévassier Lévassier
L. Bellet Le Doyen*

L'officier de l'état civil :

M. Jaton

de Siebenthal et Bovey

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt

Aujourd'hui huit-septembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° de Siebenthal, Louis François, tapissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié à Romanel

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le huit-Juin mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de de Siebenthal, François Jean Samuel, employé au téléphone à Morges

domicile des parents :

et de Uranie Florence Caroline née Desponds sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2° Bovey, Thérèse Elisa, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel et de Cheseaux, domiciliée à Romanel

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Romanel le deux février mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de Bovey, François Samuel, agriculteur à Romanel

domicile des parents :

et de Marie Elise née Chamot sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Romanel et Cheseaux le dix-croût
de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Louis de Siebenthal
Thérèse de Siebenthal

Signatures des témoins :

Julia Lilt Romanel
Lina Rapp Romanel

Communiqué à l'Etat Civil
de Gessenay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39.

de Büren et Hürzeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Büren, Émile Arnold, chauffeur C.F.F.

de Affoltern près Harberg (Berne) — domicilié à Renens

Célibataire,

né à Yverdon le vingt-huit Juillet — mil huit cent septante-neuf

fils de de Büren, Numa Victorin

et de Justine Henriette née Martin sa femme, tous deux décédés.

2° Hürzeler, Sophie, sommelière

de Gretzenbach (Solzère) — domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Gretzenbach le neuf Juin — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Hürzeler, Jacob, agriculteur à Gretzenbach

et de Thérèse née Zimmermann sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Affoltern, Renens et Gretzenbach le
onze août de l'année courante 1904, sans opposition.

Par ordre du Département de Justice et
Police du Canton de Vaud, en date du 19
novembre 1936, l'acte ci-contre doit être
modifié en ce sens que le nom patronymique
du mari soit orthographié :
"von Büren" et non pas
de Büren

Inscrit, le 23 novembre 36

L'officier de l'état civil de la
municipalité de Romanel à Prilly

Henri Bally



Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

de Büren Émile

de Büren Sophie

Signatures des témoins :

Communiqué : aux Etats Civils

de Grossaffoltern et Gretzenbach

L'officier de l'état civil :

N° 40.

Finat et Anthonioz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze septembre mil neuf cent quatre

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Finat, Jean, tourneur en poterie

de Neuilly-le-Réal (Allier, France) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Neuilly-le-Réal le huit-avril mil huit cent septante-neuf

fils de Finat, Barthélemy, décédé,

et de Marie née Laborde sa veuve, journalière à Moulins (Allier, France)

2° Anthonioz, Agathe Louise, couturière

de Sallanches (Haute Savoie) domiciliée à Crissier

Célibataire,

née à Sallanches le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Anthonioz, Jacques Marin, mécanicien à Crissier

et de Louise née Pissard sa femme, repasseuse.

Les publications ont eu lieu à Renens et à Crissier le douze Juillet
et à Neuilly-le-Réal et à Sallanches le dix-sept Juillet de
l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux.
- 2° Acte de décès du père de l'époux.
- 3° Consentement au mariage de l'époux, accordé par sa mère.
- 4° Consentement au mariage de l'épouse, accordé par ses père et mère.
- 5° Certificat de publication à Renens.
- 6° " " " à Crissier.
- 7° " " " à Neuilly-le-Réal (France).
- 8° " " " à Sallanches.
- 9° Déclaration de validité de l'Ambassade française.
- 10° Permis de célébration du Département de Justice & Police.

(N.B.) Les pièces sous N° 2, 3, 4, 7, 8 et 9 sont déposés
au Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat (2)

Signatures des époux :

Finat Jean

Finat Agathe

Signatures des témoins :

Brun Gilbert - Renens

Baulais Louis - Renens

L'officier de l'état civil :



N° 41.
Bussy et Cruchon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bussy, Paul Auguste, employé de fabrique
de Crissier, domicilié à LenthalaZ
Célibataire,

né à Crissier le trente août mil huit cent septante-huit
fils de Bussy, Henri Samuel, agriculteur à Crissier
et de Louise Anna née Quérel sa femme

2° Cruchon, Aline Henriette, couturière
de Bercher, domiciliée à Crissier
Célibataire,

née à Chavannes-le-Peyron le vingt-neuf mars mil huit cent septante-quatre
fille de Cruchon, David, agriculteur à Crissier
et de Julie Louise Constance née Desponds sa femme

Les publications ont eu lieu à Crissier le vingt-un août, à LenthalaZ
le vingt-deux août et à Bercher le vingt-trois août de l'année
courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Officier d'Etat civil
de Cossonay pour la célébration du mariage
à Romanet.

Communiqué : aux Etats Civils
de Cossonay et St-Cierges.

Signatures des époux :

Paul Bussy
Aline Bussy

Signatures des témoins :

Alfred Bussy Crissier
Helene Cruchon Crissier

L'officier de l'état civil :

J. Lacroix

N^o 42.
Bühler et Henny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente septembre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bühler, Frédéric*, *agriculteur*de *Sigriswyl (Berne)* domicilié à *u Mont-sur-Lausanne**Célibataire*,né à *Sigriswyl (Schwanden)* le *dix-huit mai* mil huit cent *quatre-vingt-*fils de *Bühler, Christian, décédé*,et de *Anna née Santzchi sa femme, décédée*,2^o *Henny, Lina Jenny*, *ménagère*de *Mont et de Gurzelen (Berne)* domiciliée à *u Mont**Célibataire*,née à *u Mont* le *dix mars* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*fille de *Henny, Marc, décédé*,et de *Catherine née Borgeaud sa veuve, ménagère au Mont*.

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl, le Mont et Gurzelen* le
quatorze septembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Consentement au mariage de l'épouse
 mineure, accordé par sa mère
- 3^o Acte de décès du père de l'épouse
- 4^o Certificats de publications

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Sigriswyl et Gurzelen*

Signatures des époux :

*Friedrich Bühler**Lina Bühler*

Signatures des témoins :

*Albert Favre le Mont**Christian Bühler le Mont*

L'officier de l'état civil :

A. Favre

N° 43
Roulin et Lahud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre ~~mil huit cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulin, Arthur, Employé C.F.F.

de Provence, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Vauxmarais (Neuchâtel) le trente Janvier mil huit cent septante-huit

fil de Roulin, Pierre Guillaume, cordonnier à St Aubin (Neuchâtel)

et de Julie Elise Anna née Pattus sa femme, décédée,

2° Lahud, Emma Jenny Louise, ménagère,

de Saint-Cierges domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Prilly le vingt février mil huit cent septante-un

filie de Lahud, Auguste, agriculteur à Renens

et de Elise Louise née Lahud sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le six septembre, à St Cierges
le huit septembre et à Provence le dix septembre de l'année courante
1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Roulin Arthur

Roulin Emma

Signatures des témoins :

A. Amandry Renens

Louise Lahud Renens

Communiqué : aux Etats Civils
de Provence et St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

A. Amandry

N° 44.
Burnens et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnens, Alfred Emile, Docteur-médecin

de Oulens, domicilié à Cheseaux

Célibataire,

né à Lausanne le quinze mars mil huit cent septante-six

fil de Burnens, Charles Jean Pierre, décédé,

et de Fanny née Belet sa veuve à Lausanne,

2° Chevalley, Emily-Marie Julie, dite Emmeline

de Lausanne et Champtauruz, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le trente-un Janvier mil huit cent septante-huit

filles de Chevalley, Gabriel Louis Emmanuel, décédé,

et de Julie Louise née Vallecarré sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Lausanne et Oulens le neuf août et à Champtauruz le dix août de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Alfred Burnens

Emmeline Burnens

Signatures des témoins :

Fanny Burnens

Auguste Nicod Lausanne

Communiqué : aux Etats Civils

de Echallens, Lausanne et Combremont.

L'officier de l'état civil :

W. P. [Signature]

N° 45
Prodollet et Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit- octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Prodollet, Jules Olivier, agriculteur

de Yens, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Yens le deux mars mil huit cent quatre-vingt-

fil de Prodollet, Henri, agriculteur à Renens

et de Marie née Leitrequin sa femme,

2° Dufour, Lina Marguerite, lingère

de Joumoens-la-Ville, domiciliée à Echallens

Célibataire,

née à Echallens le huit- Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Dufour, François Louis, cantonnier à Echallens

et de Marguerite Jeannette née Mayor sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens, Joumoens-la-Ville et Echallens le quatorze septembre et à Yens le seize septembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Jules Prodollet

Lina Prodollet

Signatures des témoins :

Jacques Todeschi à Pampigny

Clive Todeschi à Pampigny

Communiqué : aux Etats Civils
de Villars M^s Yens et Echallens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 46
Rithner et Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rithner, Marc Louis, employé C.F.F.

de Thioleyres et de Château-d'Oex, domicilié à Renens

Célibataire,

né à ux Thioleyres le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Rithner, Jean François, agriculteur à Lausanne,

et de Emma Caroline née Décosterd sa femme,

2° Bataillard, Julie Susanne, cuisinière

de Romanel sur Morges, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Romanel sur Morges le six février mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Bataillard, Louis Samuel, charpentier à Romanel s/s Morges

et de Marie Louise Georgine née Cocharo sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-deux septembre, aux Thioleyres, à
Château-d'Oex, à Stiva et Romanel sur Morges le vingt-trois septembre et à Lausanne
le vingt-quatre septembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Rithner Louis

Rithner Julie

Signatures des témoins :

Léon Moiré

Mlle Bataillard de Morges

Communiqué : aux Etats Civils

de Oron Château-d'Oex,

Columbia et Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Courbon

N^o 47.
Corbaz et Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 20 novembre 1913 et déclaré exécutoire le 5 février 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en application de l'article 142 du Code Civil Suisse.

Le Tribunal a fixé à 2 ans le délai pendant lequel le dit ne pourra se remarier.

Inscrit le 19 février 1914.

l'Off. d'Etat-civil: F. L. Courvoisier

Aujourd'hui treize octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Corbaz, Eugène, agriculteur

de Mont-sur-Lausanne, domicilié à u Mont-

Célibataire,

né à u Mont- le dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Corbaz, Jeanne Susanne dite Jenny, domiciliée au Mont-

et de

2^o Roth, Ida, blanchisseuse

de Zetzwyll (Argovie) domiciliée à u Mont-

Célibataire,

née à Yechigen (Berne) le vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Roth, Ulrich, tisserand au Mont-

et de Anna Elisabeth née Beutler sa femme

Les publications ont eu lieu à u Mont- et à Zetzwyll le seize septembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Consentement à mariage accordé par le tuteur de l'épouse
- 3^o Consentement à mariage accordé par le père de l'épouse
- 4^o Certificats de publication

Communiqué à l'Etat Civil
de Zetzwyll.

Signatures des époux :

Eugène Corbaz

Ida Corbaz

Signatures des témoins :

Henri Carin Le Mont

Ernest Paulg Laulari

L'officier de l'état civil :

F. L. Courvoisier

N° 48.
Besson et Magnin.

Aujourd'hui quinze octobre ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Besson, Julien, agriculteur
de Chapelle sur Moudon, domicilié à Jouxten-s-Mézery
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Chapelle le dix-neuf cloût mil huit cent soixante-neuf
fils de Besson, Eugène, agriculteur à Jouxten-s-Mézery
et de Émilie née Besson sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Magnin, Louise Charlotte Émilie, cuisinière
de S^t Saphorin (Lavaux) domiciliée à Quidoux
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Lausanne le vingt-six Juillet mil huit cent soixante-sept
fille de Magnin, Louis
et de Élise née Burgener sa femme, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jouxten-s-Mézery le vingt-trois septembre,
à Quidoux le vingt-quatre septembre, à S^t Saphorin le vingt-quatre septembre
et à Chapelle le vingt-six septembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Jh. Besson
Louise Besson

Signatures des témoins :

Marie Besson Jouxten-s
Lina Rapp. Romanel

Communiqué aux Etats Civils
de S^t Cierges et S^t Saphorin.

L'officier de l'état civil :

J. Loubert

N° 49.
Vindayer et Joyet-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent quatre-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vindayer, Jules Louis, ~~vacher~~

de Cronay-, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Bournens le quatorze février mil huit cent septante-six

fils de Vindayer, Marc François, menuisier

et de Fanny née Grivel sa femme, domiciliés à Bournens.

2° Joyet-, Julie Jenny-Bertha, ~~cuisinière~~

de Cheseaux, domiciliée à Cheseaux

Célibataire,

née à Cheseaux le trente novembre mil huit cent septante-deux

fille de Joyet-, Jean François Félix Henri, agriculteur

et de Laure Louise née Troijon sa femme, à Cheseaux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le treize septembre, à Cheseaux
le treize septembre et à Cronay le quatorze septembre de l'année courante
1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat-Civil
de Lausanne pour la célébration du mariage
à Romanel.

Communiqué aux Etats Civils
de Volondin et Lausanne

Signatures des époux :

Jules Vindayer
Bertha et Vindayer

Signatures des témoins :

Hortense Bageaud, Cheseaux
Héli Porey, Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50.
Golay et Peneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq octobre mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay, Jean Constant-Henri, conducteur-typographe,

de Chenit, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Golay, Henri Constant, typographe à Prilly

et de Charlotte Lina Anna née Gillieron sa femme,

2° Peneveyre, Clémence Charlotte Julia, sans profession,

de Lausanne, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Montblesson sur Lausanne le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Peneveyre, Charles, cafetier à Prilly

et de Rosine née Kay sa femme,

Les publications ont eu lieu à Prilly le sept octobre, au Sentier, au
Brassus et à Lausanne le huit octobre de l'année courante 1904, sans
opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Henri Golay

Julia Golay

Signatures des témoins :

Henri Juret, Prilly

Fernand Ami Prilly

Communiqué aux Etats Civils

du Sentier et Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51.

Petter et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petter, Charles Henri, maréchalde Haut-Sully (Môtier, Fribourg) domicilié à Mont-sur-LausanneCélibataire,né à la Chaux-de-Fonds le vingt octobre mil huit cent septante-huitfils de Petter, Ernest Charles Henri, typographe à Corcelles (Senechal)et de Marie Madeleine née Oppliger sa femme,2° Pilet, Elise Henriette, repasseusede Château-d'Oex, domiciliée à Mont-Célibataire,née à Rossinière le seize Janvier mil huit cent septante-neuffille de Pilet, Louis David Frédéric,et de Louise Catherine née Favre sa femme, tous deux décédés.Les publications ont eu lieu à Mont et à Château-d'Oex le dix octobre, à Stimz le onze octobre et à Haut-Sully le douze octobre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication.Communiqué : aux Etats Civils
de Môtier et Château-d'Oex

Signatures des époux :

Charles PetterElise Petter

Signatures des témoins :

Elie Petter R. de LausanneHenri Théophile au Mont

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

N° 52.
Flotron et Baur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Flotron, Jules Émile,* *ancien négociant*de *Saint-Imier (Berne)* domicilié à *Renens**veuf de Louise Élise née Fouchon dès le six Juillet-mil neuf-cent-dix*né à *Saint-Imier le cinq Juin* mil huit cent *quarante-un*fils de *Flotron, Célestin Auguste,*et de *Amélie Girard née Glatz sa femme, tous deux décédés.*2° *Baur, Anna Emilia,* *institutrice*de *Oberhofen (Berne)* domiciliée à *St-Imier (Berne)**Célibataire,*née à *Saint-Imier le treize mai* mil huit cent *septante-un*fille de *Baur, Alexandre,*et de *Henriette Philippine née Bachmann sa femme, tous deux décédés.*Les publications ont eu lieu à *Saint-Imier, Renens et Oberhofen**le onze octobre de l'année courante 1904, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux*
- 3° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Jules Flotron**Anna Flotron*

Signatures des témoins :

Jean-Baptiste Borel sa femme de Fontaines
Jean-Baptiste Remy-Rocher

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Saint-Imier et Oberhofen*

L'officier de l'état civil :

J. Courvoisier

N° 53.

Bocion et Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bocion, Adolph, employé C.F.F.de Bournens, domicilié à Renens.Célibataire,né à rière Betten le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-fils de Bocion, Charles Louis Henri, décédé,et de Louise Sophie Emma née Fontanna sa veuve à Renens.2° Reber, Rosa, sans professionde Krienchenwyl (Berne) domiciliée à Renens.Célibataire,née à Domdidier le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Reber, Rodolphe, décédé,et de Anne Elisabeth née Eggimann sa veuve, actuellement femme Johner, à Villarspos (Feilberg)Les publications ont eu lieu à Renens le quinze octobre et à Bournens
et Laupen (p^s Krienchenwyl) le dix-sept octobre de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication.Communiqué : aux Etats Civils
de Sullens et Laupen.

Signatures des époux :

Adolphe BocionAdolphe Bocion

Signatures des témoins :

Ch^s Fontanna RenensJacob Hilttenbach Renens,

L'officier de l'état civil :

A. Perruchon

N^o 54.
Janin et Bourqui

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre

mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Janin, Édouard, Chef d'équipe

de Morrens, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Morrens le vingt-sept Juin mil huit cent septante-cinq

fils de Janin, Marie, ménagère à Renens

et de

2^o Bourqui, Marie Céline, domestique

de Murist- (Fribourg) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Clumont- (Fribourg) le vingt-quatre août mil huit cent septante-deux

fille de Bourqui, Florentin, agriculteur à Murist-

et de Louise Marie née Berchier sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-deux octobre, à Murist-
le vingt-deux octobre et à Morrens le vingt-trois octobre de
l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Édouard Janin

Céline Janin.

Signatures des témoins :

Albert Marsens Lauvanne

Florentin Bourqui Renens

Communiqué : aux États Civils

de Bottend et Murist

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

N° 55.

Amiguet et Vernaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze novembre*~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Amiguet, Paul Louis,* *Employé de bureau*de *Gryon,* domicilié à *Lavey-Morcles (Fort de**Savalan)**Célibataire,*né à *Ollon le cinq octobre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fils de *Amiguet, Pierre Louis, tonnelier à Ollon*et de *Eugénie Célestine née Nicoud sa femme,*2° *Vernaud, Valentine Adèle,* *Couturière*de *Kenens,* domiciliée à *Bussigny-**Célibataire,*née à *Ollon le sept-mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fille de *Vernaud, François Louis, agriculteur à Leysin*et de *Adèle née Baudy sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Kenens le vingt-huit octobre, à Gryon,*
à Bussigny et à Lavey le vingt-neuf octobre de l'année courante 1904,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de Bex pour la célébration du mariage
*à Romanel.*Communiqué : aux Etats civils de
Gryon, Bex et Bussigny.

Signatures des époux :

*P. Amiguet**Valentin Amiguet*

Signatures des témoins :

*L. Dupont grand-père Trilly**Lina Rapp. Romanel*

L'officier de l'état civil :

J. Pouchon

N° 56.

Félix et Ravey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 14 décembre 1905 et déclaré exécutoire le 17 janvier 1906, le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari, en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inséré le 29 janvier 1906.

Off. d'Etat civil. V. Poncelet



Aujourd'hui dix-sept décembre

mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Félix, Charles Louis, électriciende Maracon, Palézieux et La Rogivue domicilié à PrillyCélibataire,né à Prilly le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-unfils de Félix, Abram Louis, décédé,et de Louise née Falconnier sa veuve, ménagère à Prilly2° Ravey, Georgine Elisa, sans professionde Valleyres sous Rances, domiciliée à PrillyCélibataire,née à Prilly le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Ravey, Samuel, agriculteur à Prillyet de Euphrosine née Fleurdelys sa femmeLes publications ont eu lieu à Prilly le dix-neuf novembre, à Maracon,Palézieux et La Rogivue le vingt novembre et à Valleyres sous Rancesle vingt-un novembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par son père.
- 3° Certificats de publication.

Communiqué aux Etat Civil
de Palézieux et Baulmes.

Signatures des époux :

Félix

Georgine Elise

Signatures des témoins :

Jos Ravey, Prilly

Lina Rapp, Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57.

Duperret et Wälti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperret, Henri Robert, agriculteurde Mont-et-de-Rougemont, domicilié à Mont-sur-LausanneCélibataire,né à Mont le trente décembre mil huit cent Septante-troisfils de Duperret, Marc Jules Antoine, agriculteur au Montet de Jenny née Belet sa femme,2° Wälti, Bertha, domestiquede Mörigen (Berne) domiciliée à MontCélibataire,née à Dietisberg (Fribourg) le vingt-trois décembre mil huit cent Septante-sixfille de Wälti, Alexandreet de Caroline née Scheidegger sa femme, tous deux décédésLes publications ont eu lieu à Mont, à Rougemont et à Mörigen
le vingt-trois novembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Robert DuperretBertha Duperret

Signatures des témoins :

Raymond le MontCharles Blanche MontCommuniqué : aux Etats Civilsde Rougemont et Gâuffelen.

L'officier de l'état civil :

J. F. Schaubert

N° 58
Will et Suter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Will, Théophile Jules Émile, agriculteur.

de St^e Croix, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Lausanne le treize mai mil huit cent septante.

fils de Will, Gottlieb, journalier à Lausanne,

et de Julie née Siebenthal sa femme,

2° Suter, Anna Elisabeth, dite Elise, cuisinière

de Bätterkinden (-Berne) domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Abligen (-Berne) le vingt-trois août mil huit cent soixante-neuf

fille de Suter, Bendicht-, décédé,

et de Anna née Schmied sa veuve à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-cinq novembre, à St^e Croix
le vingt-cinq novembre, aux Granges de St^e Croix le vingt-six novembre
et à Bätterkinden le premier décembre de l'année courante 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{re} Actes de naissance des époux

2^{es} Certificats de publication.

Signatures des époux :

Émile Will

Elise Wille

Signatures des témoins :

Ed. Cuérec Lausanne

Jean Sutter Prilly

L'officier de l'état civil :

R. Percebois

Communiqué : aux États Civils

de St^e Croix et Bätterkinden

Handwritten note:
N° 58
St^e Croix
le 22 décembre 1904
de l'officier
de l'état civil

Le Numéro 58 au folio 94 est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1904.

Les deux doubles du présent-Registre
sont conformes, ce que nous certifions le
9 janvier 1905.

l. Off. d. État civil

R. Percebois



Un double a été remis le

9 janvier 1905 à l'autorité cantonale.

en vertu de l'article 2 de la loi.

l. Off. d. État civil

R. Percebois

N° 1
Gachet et Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Janvier* mil neuf cent *vingt-cinq*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gachet, Edouard,* agriculteur

de *Bioley-Cyjalaz et de Boudsant,* domicilié à *Trilly*

Célibataire,

né à *Trilly le Sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt-*

fil de *Gachet, Charles, décédé,*

et de *Suzanne Abrahime veuve Richard sa femme, décédée,*

2° *Dony, Cécile Charlotte,* ménagère

de *Bioley-Cyjalaz,* domiciliée à *Penthalaz*

Célibataire,

née à *Penthalaz le deux Août* mil huit cent *quatre-vingt-un*

filles de *Dony, Henri, instituteur à Penthalaz*

et de *Fanchette dite Henriette veuve Clavel sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Trilly le quatorze décembre, à*
Bioley-Cyjalaz le quatorze décembre, à Boudsant le quinze
décembre et à Penthalaz le quinze décembre de l'année écoulée
1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Edouard Gachet

Cécile Gachet.

Signatures des témoins :

Edouard Gachet Bioley-Cyjalaz
Henri Dony Penthalaz

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Schalluy, Sully et Coffonay*

L'officier de l'état civil :

H. Lemberg

N° 2.
Weissbrodt & Deprez

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui quatorze janvier mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Weissbrodt, Jean Ernest, architecte
de Gab (Berne) domicilié à Neuchâtel
veuf en 2nd noces de Jeanne Norventine née Deschamps
dès le onze juillet mil neuf cent trois
né à Colombier (Veuchâtel) le vingt-trois juillet mil huit cent Septante-trois
fils de Weissbrodt Jean, décédé,
et de Sophie Louise née Zéro sa sœur à Neuchâtel,
2° Deprez, Jenny, couturière
de Lutry domiciliée à Lutry
Célibataire,
née à Lutry le vingt novembre mil huit cent Septante
fille de Deprez Louis Emmanuel, décédé,
et de Jeanne Louise née Ponnat sa sœur à Lutry.
Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le vingt-six décembre, à
Champagny (pour Gab) et à Lutry le vingt-huit décembre
de l'année écoulée 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
1° Actes de naissance des époux
2° Acte de décès de la 2^{ème} femme de l'époux
3° Certificats de publication.

Signatures des époux :
Weissbrodt
Jenny Weissbrodt

Signatures des témoins :
Romanet Laurence
Lina Rapp Romanet

Communiqué aux Etats Civils
de Champagny et Lutry

L'officier de l'état civil :
Lorand

N° 3.
Ragazzini & Borghy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ragazzini, Giuseppe, mâçon

de Marradi (Florence, Italie) domicilié à Renens

Célibataire

né à Marradi le vingt deux Juillet mil huit cent Septante deux

fils de Ragazzini, Jean, contenuer à Galazzuolo (Florence)

et de Angèle ni Marétti sa femme, décédée,

2° Borghy, Justine, dite Carmeline, lingère

de Vogogne (Novare, Italie) domiciliée à Renens

Célibataire

née à Sembrancher (Valais) le onze octobre mil huit cent Septante six

fille de Borghy, Alexandre,

et de Louise ni Carminati sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt quatre novembre et
à Marradi et à Vogogne (Italie) le quatre décembre de
l'année écoulée 1904 sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificat d'état libre de l'époux
- 3° Certificat de publications à Marradi
- 4° " " " " à Vogogne
- 5° " " " " à Renens
- 6° Permis de célébration du Dépar^t de Justice et Police

(N.B.) Les pièces sous N° 3 et 4 sont déposées au Dép^t de Justice et Police

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat (2)

Signatures des époux :

Ragazzini Giuseppe

Ragazzini Carmeline

Signatures des témoins :

Gatto Jean Seigneur

Viotto Ignazio Chavannes

L'officier de l'état civil :

Sembrancher

N° 11
Mermoud & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de
Lausanne, rendu le 17 septembre 1908 et déclaré
exécutaire le 15 octobre de dite année, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Approuvé le 27 octobre 1908.

Off. d'Etat Civil. F. Leveque



Aujourd'hui vingt Sept Janvier ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent cinq~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mermoud, Aimé François, conducteur aux T.S.P.

de Poliez-le-Grand, domicilié à Prilly

Célibataire

né à Vadans (Jura) France, le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Mermoud, Jean-Louis, agriculteur à Pilleneuve

et de Adèle Susanne nié Pache sa femme, décédée,

2° Golay, Adeline Louise, ménagère

de Chenit domiciliée à Prilly

Célibataire

née à Prilly le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Golay, Henri Constant, typographe à Prilly

et de Charlotte Lina Anna nié Gillieron sa femme

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-décembre, au Sautier et au

Brattus le vingt-décembre et à Poliez-le-Grand le vingt-un décembre

de l'année écoulée 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Cotes de naissance des époux

2° Consentement au mariage de l'épouse mineure,
accordé par son père.

3° Certificats de publications.

Communiqué : aux Etats Civils
de Poliez-le-Grand et du Sautier.

Signatures des époux :

A. Mermoud

A. Mermoud

Signatures des témoins :

Alise Mermoud

Laurance

Louis Rovey Prilly

L'officier de l'état civil :

F. Leveque

N° 5.
Légeret - Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Aloïs, employé C.F.F.

de Cherbœuf, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Puidoux le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-

fil de Légeret, Marc Louis, agriculteur à Puidoux

et de Juliette Mounoud ni Ferez sa femme,

2° Bataillard, Louisa Alice, cuisinière

de Romanel sur Morges, domiciliée à Romanel sur Morges

Célibataire,

née à Romanel sur Morges le dix septembre mil huit cent septante-neuf

filles de Bataillard, Louis Samuel, charpentier à Romanel sur Morges

et de Marie Louise Georgine ni Cochard sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Renens le douze janvier, à Cherbœuf le quatorze janvier et à Romanel sur Morges le quatorze janvier de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Légeret Aloïs

Alice Légeret

Signatures des témoins :

Rithner Louis Renens,

Rithner, Julie Perreux

Communiqué : aux Etats Civils de St Saphorin et Collombier.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6
Amaudruz & Gehrig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Février ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amaudruz, Louis Fernand, agriculteurde Mont sur Lausanne, domicilié à u MontCélibataire,né à u Mont le vingt-trois avril mil huit cent Septante-neuffils de Amaudruz, François Moais, décédé,et de Fanchette Eugénie veuve Bellet sa veuve, tenancière de café, au Mont2° Gehrig, Lina, ménagère,de Oberthal (Berne) domiciliée à u MontCélibataire,née à Landsbühl (Berne) le vingt-six octobre mil huit cent Septante-huitfille de Gehrig, Frédéric Gottlieb, décédéet de Marianna veuve Eichenberger sa veuve, à Bergoldbach (Landsbühl)Les publications ont eu lieu à u Mont le dix-huit janvier et à Grosshöchstetten (pour Oberthal) le dix-neuf janvier de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Cetel de naissance des époux2° Certificats de publicationCommuniqué : à l'Etat civil
de Grosshöchstetten

Signatures des époux :

Amaudruz L. FernandLina Amaudruz

Signatures des témoins :

Pohud Emile RomanetLommer Louis Romanet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7.
Germond et Golay

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *Sept mars* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Germond, Emile,* *pierriste*

Etat civil :

de *Lucens,* domicilié à *Renens*

Lieu et date de la naissance :

Célibataire,

Noms, profession et

né à *Lucens le vingt-neuf mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

domicile des parents :

fils de *Germond, Albert, cordonnier à Lucens*

Nom et profession de l'épouse :

et de *Suzette née Bulloy sa femme, tailleur,*

Lieu d'origine et de domicile :

2° *Golay, Jenny-Louise,* *pierriste*

Etat civil :

de *Lieu et du Chenit,* domiciliée à *Renens*

Lieu et date de la naissance :

Célibataire,

Noms, profession et

née à *Morges le seize mars* mil huit cent *septante-trois*

domicile :

fille de *Golay, Louis Jérôme, délégué,*

Date des publications :

et de *Jenny née Scheibler sa veuve à Morges*Les publications ont eu lieu à *Renens le huit février, au Sentier le huit février, au Brattus le neuf février, à Lucens le neuf février et au Lieu le neuf février de l'année courante 1905, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Emile Germond**Jenny Germond.*

Signatures des témoins :

*M. Rapp. Romanich.**Alfred Pestroquin Romanich*Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Lucens, le Lieu et le Sentier.*

L'officier de l'état civil :

R. Romanich

N° 8.
Belet et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 8, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Aimée Adélaïde Pittet, fille de Adélaïde Josephine Pittet, née au Mont le sept septembre mil neuf cent quatre, inscrite sous Vol. 9, fol. 75, N° III dans les Registres d'Etat Civil de l'Arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le neuf mars mil neuf cent cinq.

Romanel le 9 mars 1905.

Leon Belet
Adélaïde Belet

L'Officier d'Etat Civil. P. L. L.

Aujourd'hui neuf mars

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Belet, Léon Robert, agriculteur

de Mont-sur-Lausanne, domicilié à u Mont

Célibataire,

né à u Mont le six octobre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Belet, Louis Benjamin, agriculteur au Mont

et de Lucie ni Meylan sa femme,

2° Pittet, Adélaïde Josephine, ménagère

de Villars-le-Terroir, domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à Lausanne le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Pittet, Marc Nicolas, agriculteur au Mont

et de Catherine Adélaïde Caroline ni Bourrier sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir le trente décembre et
au Mont le trente un décembre de l'année écoulée 1904, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Consentement au mariage de l'épouse mineure
accordé par son père.

3° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Leon Belet

Adélaïde Belet

Signatures des témoins :

L. Brunet à Romanel,

Marc Pittet au Mont

L'officier de l'état civil :

P. L. L.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Echallens.

Communiqué la légitimation à l'Etat Civil d'Echallens
ainsi qu'à la Municipalité du Mont.

N° 9.
Véticoz & Mattille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Véticoz, Charles François, cocher

de Norvege (Evin, Italie) domicilié à Corsier

Célibataire,

né à Norvege le sept décembre mil huit cent Septante-trois

fils de Véticoz, Pierre Joseph, décédé,

et de Marie Judith née Pillay de Norvege (Italie)

2° Mattille, Hermance Mathilde, cuisinière

de Berolle, domiciliée à l'Asile de Cery, Pully

Célibataire,

née à Berolle le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Mattille, Henri

et de Olive née Meylan de femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Pully le dix-huit janvier, à Berolle

le dix-huit janvier, à Corsier le dix-neuf janvier et à Norvege

(Italie) le cinq février de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de Corsier pour la célébration du mariage
à Romanet.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

et aux Etats Civils de Corsier et

Bière.

Signatures des époux :

Charles François Véticoz

Hermance Véticoz

Signatures des témoins :

Theodore Piffi Pully Cery

Henri Gabriel Pully Cery

L'officier de l'état civil :

R. Courtois

N° 10.

Guilland et Eardy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mars

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guilland, Alfred Henri, agriculteur

de Haut-Jully Tribouzeq domicilié à u Mont sur Lausanne

Célibataire,

né à u Mont le trois Septembre mil huit cent Soixante quatre

fils de Guilland, Simon Frédéric

et de Rosette Jeannette née Matti de femme, tous deux décédés

2° Eardy, Ida, cuisinière

de Fuarrens, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Fuarrens le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Eardy, Juste, agriculteur à Fuarrens

et de Louise Rosalie née Vivian de femme

Les publications ont eu lieu à u Mont le trois mars, à Fuarrens le quatre mars, à Haut-Jully le quatre mars et à Lausanne le quatre mars de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Alfred Guilland

Ida Guilland

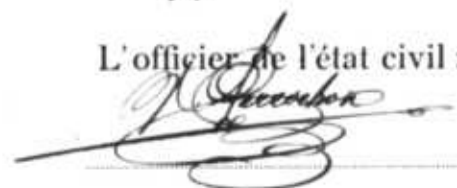
Signatures des témoins :

Julien Lötet Romanet

Lina Rapp Romanet

Communiqué : aux Etats civils
de Motiers, Fuarrens et Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 11.

Caillat & Trahin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un mars ^{mil neuf cent cinq} _{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caillat, Ernest-Constant, galochierde Féchy, domicilié à RenensCélibataire,né à Maman le vingt-cinq _{mil huit cent quatre-vingt-}fils de Caillat, Jules, employé C.F.F. à Crislieret de Rosine Henriette née Magnin sa femme,2° Trahin, Marthe, Ouvrière de fabriquede Correvon, domiciliée à RenensCélibataire,née à la Cuillère près Chivresse le dix-neuf juin _{mil huit cent quatre-vingt-six}fille de Trahin, Jean Louis, ouvrier de fabrique à Renenset de Saline née Mestre sa femmeLes publications ont eu lieu à Renens le trente-un janvier, àCorrevon la première février et à Féchy le premier février del'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par son père.3° Certificats de publication.Communiqué : aux Etats Civils
de Aubonne et St Cierges.

Signatures des époux :

Caillat Ernest.Caillat Marthe

Signatures des témoins :

Bermet Alfred à RenensRheinbold Joseph à Renens

L'officier de l'état civil :

D. Perrot

N° 12
Bocion & BocionAujourd'hui huit avril mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bocion, Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens, domicilié à Bournens

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Bournens le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Bocion Victor Jean Henri

domicile des parents :

et de Fanny née Porchet sa femme, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Bocion, Lina Fanny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens, domiciliée à Bournens

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Bournens le vingt un mai mil huit cent Septante Sept

Noms, profession et

fille de Bocion John Louis Daniel

domicile des parents :

et de Louise née Canel sa femme, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bournens le dix huit mars de l'année
courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat civil
de Sullens pour la célébration du mariage
à Romanet.

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sullens

Signatures des époux :

Jules Bocion

Lina Bocion

Signatures des témoins :

E. Bocion Bournens

Marie Bocion Bournens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13.
Fleury et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fleury, Jules William, infirmier

de Berolle, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Berolle le quatorze juillet mil huit cent Septante-cinq

fils de Fleury, Isaac Samuel,

et de Elise née Lecoultré sa femme, tous deux décédés.

2° Borgeaud, Augustine Louise, infirmière

de Morrens, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Morrens le vingt-huit juin mil huit cent Soixante-trois

fille de Borgeaud, Pierre François Samuel

et de Jenny née Martin sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Prilly le dix-huit mars, à Berolle
le dix-huit mars et à Morrens le dix-neuf mars de l'année
courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificat de publication

Communiqué : aux Etats Civils
de Pière et Bottens.

Signatures des époux :

William Fleury

Augustine Fleury

Signatures des témoins :

Marius Chapuis, Romanel

Eugène Bovey Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114
Pelet et Amaudruz

Aujourd'hui *vingt-huit* ~~mil neuf cent cinq~~ *Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Pelet, Alexis,* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Peypred et Popsend,* domicilié à *u Mont sur Landanne*

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *u Mont le dix neuf juillet* mil huit cent *Septante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Pelet, Edouard, agriculteur au Mont*

domicile des parents :

et de *Louise ni Corbay sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Amaudruz, Julia,* *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mont* domiciliée à *u Mont*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *u Mont le trois mai* mil huit cent *Septante-Sept*

Noms, profession et

fille de *Amaudruz, Louis, agriculteur au Mont*

domicile des parents :

et de *Marie ni Pelet sa femme,*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *u Mont le Sept Avril* et à *Peypred*
et Popsend le huit Avril de l'année courante *1905,* sans
opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Certificat de publication*

Signatures des époux :

Alexis Pelet

Julia Amaudruz
allée Pelet

Signatures des témoins :

Eugène Pelet
J. Chapuis, Roman

Communiqué : à l'Etat civil
de *St Cierges.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15
Burri & Messeiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burri, Emile, Employé aux T. L.

de Wahlern (Borne) domicilié à Trilly

Célibataire,

né à Esbertines le quatre février mil huit cent Septante-neuf

fils de Burri, Ulrich, charbon à Romanel sur Morges

et de Anna ni Hasem sa femme

2° Messeiller, Elise Marie Emma, cuisinière

de St Prex, domiciliée à Lutry

Célibataire,

née à la Paudèze (Trilly) le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Messeiller, Jean Louis, employé à l'usine de la Paudèze

et de Pauline Henriette Elise ni Kirchemann sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lutry le quinze mars, à Trilly
le seize mars, à Wahlern le seize mars et à St Prex
le seize mars de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Emile Burri

Elise Burri

Signatures des témoins :

Alfred Burri Romanel
Henri Messeiller Lutry

Communiqué : aux Etats Civils

de Wahlern, St Prex et Lutry.

L'officier de l'état civil :



N^o 16
Richard et Bassin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze mai* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Richard, Maurice Arthur,* *Sans profession*de *Crisbier,* _____ domicilié à *Crisbier* _____*Célibataire,* _____né à *Crisbier le vingt sept Juin* _____ mil huit cent *Septante un* _____fils de *Richard, Charles Louis, décédé,* _____et de *Françoise Augustine née Borel sa sœur à Crisbier* _____2^o *Bassin, Augusta,* _____ *femme de chambre*de *Saulés (Berne)* _____ domiciliée à *Genève* _____*Célibataire,* _____née à *Saulés le vingt quatre Août* _____ mil huit cent *Septante quatre* _____fille de *Bassin, Adolphe,* *sans profession à Bienne* _____et de *Caroline née Bassin sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Evannes (pour Saulés) le dix Avril,*
à *Genève le dix Avril* et à *Crisbier le onze Avril* de l'année
courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux.*2^o *Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Maurice Richard**Augusta Richard*

Signatures des témoins :

*A. Richard Crisbier**Lea Bassin Bâle*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Evannes et Genève (Bureau Cant.)*

L'officier de l'état civil :

H. P. P.

N° 17.
Gilliand et Syrvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliand, Henri Fréderich, *Contrôleur aux T. L.*

de Combremont-le-Grand, domicilié à Prilly

veuf de Fanny Louise née Syrvet des le douze avril mil
neuf cent quatre

né à Combremont-le-Grand le vingt avril mil huit cent septante cinq

fils de Gilliand, Charles,

et de Lydie née Cachin sa femme, tous deux décédés.

2° Syrvet, Marie Emma, *ménagère*

de Prilly, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Prilly le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Syrvet, Jean Jaques, agriculteur à Prilly

et de Susette née Haehlen sa femme.

Les publications ont eu lieu à Prilly le six mai et à Combremont-
le-Grand le sept mai de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3° Acte de décès de la 1^{ère} femme du dit.
- 4° Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat civil
de Combremont-le-Grand.

Signatures des époux :

Gilliand Henri
Gilliand Emma

Signatures des témoins :

M. Rapp Remond.
E. Delarue Prilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18
Guillemain + Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guillemain, Victor Marc Henri, Employé C.F.F.

de Cossinay, domicilié à Renend

Célibataire

né à Senay le vingt décembre mil huit cent quatre vingt un

fils de Guillemain, Jean Marc décédé,

et de Louise Françoise veuve Bressonnet de veuve, ménagère à Renend.

2° Richard, Cécile, ménagère

de Crissier, domiciliée à Crissier

Célibataire

née à Crissier le dix octobre mil huit cent quatre vingt

fille de Richard, Samuel Louis, agriculteur à Crissier

et de Henriette Charlotte veuve Petit, de femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Cossinay, à Renend et à Crissier
le onze mai de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 Actes de naissance des époux
2 Certificats de publication

Signatures des époux :

Guillemain Victor
Guillemain Cécile

Signatures des témoins :

Richard Olyette Crissier
Richard Marie Crissier

Communiqué : à l'Etat Civil
de Cossinay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19
Gagnaux et Harbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gagnaux, Emile François, relieur

de Method, domicilié à Renens

Célibataire

né à Renens le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Gagnaux, Charles Emmanuel, décédé,

et de Françoise Louise Suzanne ni Barbey sa femme, décédée

2° Harbel, Lina, plieuse

de Goumoëns-la-Ville, Goumoëns-le-Jus et Penthaz, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pully le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Harbel, Louis, sellier à Lausanne

et de Louise ni Chapallaz sa femme

Les publications ont eu lieu à Method le trois mai, à Goumoëns-la-Ville, Goumoëns-le-Jus, Penthaz et Renens le quatre mai et à Lausanne le six mai de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

E. Gagnaux
Lina Gagnaux

Signatures des témoins :

Henri Viret, Renens
H. F. Gagnaux Yverdon

Communiqué : aux Etats Civils
de Champvent, Echallens, Sullens
et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Girardet et Mariethoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juin ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Girardet, Ernest, Cafetier

de Trilly, domicilié à Mont-lez-Lausanne

Célibataire,

né à Mont-lez-Lausanne le trois décembre mil huit cent Septante-trois

fils de Girardet, Charles,

et de Marie née Henny sa femme, tous deux décédés,

2° Mariethoud, Adrienne Elisabeth, dite Anna,

de Salins (Palais) domiciliée à Châtelard sur Montreux

Célibataire,

née à Salins le trois novembre mil huit cent Septante-un

fille de Mariethoud, Jean Barthélemy, agriculteur à Lion

et de Pélagie née Moyet sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Trilly le vingt mai, au Mont le

vingt mai, à Montreux (Châtelard) le vingt mai et à Salins le

vingt-deux mai de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
 2° Certificats de publication

Communiqué : aux Etats Civils
 de Salins et Montreux

Signatures des époux :

Ernest Girardet
 Anna Girardet

Signatures des témoins :

Theophile Wenger Lansone
 Lina Rapp Romand

L'officier de l'état civil :

J. Perabon

N° 21.
Chenau & Petit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chenau, Louis Allysse, Employé de bureau

de Corsier sur Vevey, domicilié à Montreux (La Châtelaine)

Célibataire

né à Yverdon le quatorze septembre mil huit cent quatre vingt-un

fils de Chenau, Jean Henri, décédé

et de Fanchette Jeanne née Rey sa veuve, ménagère à Renens

2° Petit, Henriette Louise, Couturière

de Crissier, domiciliée à Crissier

Célibataire

née à Crissier le cinq janvier mil huit cent quatre vingt-un

fille de Petit, Jacques Rodolphe, agriculteur à Crissier

et de Méline née Duloit sa femme

Les publications ont eu lieu à La Châtelaine, à Corsier et à Crissier le vingt deux mai de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Montreux pour la célébration du
mariage à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civils
de Corsier et Montreux.

Signatures des époux :

Louis Chenau

Henriette Chenau

Signatures des témoins :

Petit Eug. Avenue Du Simplon Lausanne

Crollat Jules Penens Gare

L'officier de l'état civil :

H. Peruchon

N° 22.
Barraud + Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° BARRAUD, Jules, vacher

de Bussigny et Villars-Ciercelin domicilié à l'Abbaye de Cergy, 1^{er} Trilly

Célibataire,

né à St Germain (Dulligny) le trente juin mil huit cent Septante-cinq

fils de Barraud, Louis, tuteur à Lonay,

et de Françoise Louise née Pillet sa femme, décédée.

2° BADAN, Marie, lingère

de Sullens, domiciliée à Romanet

Célibataire,

née à Sullens le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Badan, Elisa, actuellement femme Boulard, ménagère

et de à Romanet

Les publications ont eu lieu à Romanet le trente-un mai, à Trilly
le premier juin et à Bussigny, Villars-Ciercelin et Sullens
le deux juin de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publications.

Signatures des époux :

Jules Barraud

Marie Barraud

Signatures des témoins :

Eugène Boutard Romanet

Emile Loeb Romanet

Trilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils
de Bussigny, Bottens et Sullens

N° 23.
Veyre + Henny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Veyre, Héli Auguste, agent de police

de Chapelle, domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à uz Croisettes 4^{me} Epalinges le vingt-un ^{janvier} mil huit cent soixante-sept

fil de Veyre, Pierre Philippe, décédé,

et de Charlotte Marie ni Polomey de veuve, ménagère, aux Croisettes

2° Henny, Berthe Marie, ménagère

de Mont et de Gurzelen (Borne) domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à u Mont le dix mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henny, Marc, décédé,

et de Catherine ni Borgeaud de veuve, ménagère, au Mont

Les publications ont eu lieu à u Mont le quatorze juin, à Chapelle le quinze juin, à Gurzelen le seize juin et à Lausanne le dix-sept juin de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d. Etat Civil
de Lausanne pour la célébration du
mariage à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civils
de St-Morges, Lausanne et Gurzelen

Signatures des époux :

Auguste Veyre.
Marie Veyre.

Signatures des témoins :

Caillens Ulrich Le Mont
Fritz Buhler Le Mont

L'officier de l'état civil :

Percechon

N° 24
 Chapuis & Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Jules Henri, manoeuvre

de Romanel, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Chapuis, Jean François, décédé,

et de Louise Fanchette née Foretay sa veuve, ménagère à Prilly

2° Flückiger, Adèle Julie, blanchisseuse

de Huttwyl (A.D.) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le quatre septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Flückiger, Jean Henri Bénédicte, manoeuvre, à Lausanne

et de Marguerite née Kehrli sa femme

Les publications ont eu lieu à Romanel le quatre juillet à Prilly

le cinq juillet, à Huttwyl le cinq juillet et à Lausanne

le huit juillet de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Jules Henri Chapuis

Adèle Flückiger

Signatures des témoins :

Emile Flückiger Lausanne

Lina Rapp Romanel

Communiqué : aux Etats Civils
 de Huttwyl et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 25.

Matthey-Doret
et Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey-Doret, Louis, Employé C.F.F.

de Loche et de la Brèvine (de Loche) domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Coligny (Genève) le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-

fils de Matthey-Doret, Numa

et de Euphrasine née Corbat, sa femme, tous deux décédés.

2° Diserens, Blanche, repasseuse

de Savigny, domiciliée à Bussigny

Célibataire,

née à Bussigny le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Diserens, Jules Louis, décédé,

et de Susanne Moser sa veuve, blanchisseuse à Bussigny.

Les publications ont eu lieu à Loche, la Brèvine, Crissier,
Savigny et Bussigny le vingt-cinq juillet de l'année courante
1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publications.

Communiqué : aux Etats Civils

de Loche, la Brèvine, Savigny

et Bussigny

Signatures des époux :

Louis Matthey Doret

Blanche Matthey Doret

Signatures des témoins :

Diserens Jules Bussigny

Jules Picoud Bussigny

L'officier de l'état civil :

M. Lemaître

N° 26.
Binggeli & Bocion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Août mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Binggeli, Henri Jean André, agriculteur

de Wählern (Berne) domicilié à Cheseaux

veuf de Adèle Félicie Perrochon née Joyet, des
le six novembre mil neuf cent un

né à Cheseaux le neuf février mil huit cent cinquante-six

fils de Binggeli Jacques Louis, décédé,

et de Marie Henriette née Perrochon sa veuve, ménagère, à Cheseaux

2° Bocion, Eugénie Constance, dite Adèle, cuisinière

de Bournens, domiciliée à Denges

Célibataire,

née à Denges le onze Avril mil huit cent soixante-six

fille de Bocion, Fanny Catherine Louise ménagère

et de à Denges.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le trois Août et à
Wählern, Bournens et Denges le quatre Août de l'année
courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux

3° Acte de décès de la 1^{ère} femme de
l'époux.

4° Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils
de Wählern, Sullens et Lonay.

Signatures des époux :

Henri Binggeli

Adèle Binggeli

Signatures des témoins :

Alice Bocion Bellevue

Ch. Rapp. Romanel

L'officier de l'état civil :

Perrochon

N° 27
Gaudard & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf ~~voit~~ ^{mil neuf cent cinq} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaudard, Ami Henri, ^{agriculteur}
de Lausanne, Echallens, Biolley-Cyulax, domicilié à ^{et St Barthélemy} Jouxens-Mézery
Célibataire

né à Jouxens-Mézery le six septembre mil huit cent septante-huit

fils de Gaudard, Charles Rodolphe, agriculteur à Jouxens-Mézery

et de Louise Marie née Coeytaux sa femme, décédée

2° Gindroz, Léa, ^{Cuisinière}

de Poliez-Pittet et de Bottens, domiciliée à Prilly

Célibataire

née à Poliez-Pittet le seize mai mil huit cent septante-huit

fille de Gindroz, Jules

et de Jenny née Thuillard sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens, Biolley-Cyulax, St Barthélemy, Jouxens-Mézery et Prilly le premier ~~voit~~ et à Poliez-Pittet et Bottens le deux ~~voit~~ de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publications.

Signatures des époux :

Henri Gaudard

Léa Gaudard

Signatures des témoins :

Gaudard Charles Jouxens-Mézery
Coeytaux Alfred Bottens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils
de Lausanne, Echallens et Bottens.

N° 28
 Gerber & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Six Août ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerber, Paul Pierre, ébéniste

de Schangnau (Berne) domicilié à Pilly

Célibataire,

né à Clarens (Châtelard) le treize février mil huit cent quatre-vingt-

fil de Gerber, Jean, décédé,

et de Anna Sophie Caroline née Munkert sa mère à Londres

2° Chapuis, Jenny-Clémence, lingère

de Romanel, domiciliée à Pilly

Célibataire,

née à Lausanne (Bois Gentil) le treize août mil huit cent septante-sept

fille de Chapuis, Jean-François, décédé,

et de Louise Fanchette née Foretay sa mère, ménagère à Pilly

Les publications ont eu lieu à Romanel le cinq Août, à Pilly

le six Août et à Schangnau le sept Août de l'année courante

1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil
 de Schangnau.

Signatures des époux :

Paul Gerber

Clémence Gerber née Chapuis

Signatures des témoins :

Ch. Muller Pilly

Alexis Chapuis Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29.

Cochard & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard, Jules, Employé C.F.F.de Châtillard (Montreux) domicilié à Crissierveuf de Dorothee née Dormond, dès le neuf
septembre mil neuf cent quatrené à Vigy le dix avril mil huit cent septante-septfils de Sophie Louise Cochard née Depallens, ménagère à Crissier

et de

2° Corbaz, Villéma Léa Félicie, dite Vilma, Land. bro.de Mont Sur Lausanne domiciliée à RenensCélibatairenée à Epalinges le deux novembre mil huit cent quatre-vingtfille de Corbaz, François, agriculteur à Renenset de Marie Louise née Barbaz la femmeLes publications ont eu lieu à Châtillard, à Crissier, au Mont
et à Renens le dix août de l'année courante 1905,
Sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Actes de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 3° Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil
de Montreux

Signatures des époux :

Cochard JulesCorbaz Vilma

Signatures des témoins :

Adèle Sily RomanetLina Rapp Romanet

L'officier de l'état civil :

Romanet

N° 30.
Bovy & Maeder

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bovy, Jules François Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tuffens-le-Château domicilié à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tuffens-le-Château le vingt deux mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Bovy, Marc David ^{veuf} marchand, décédé

domicile des parents :

et de Sabine Jenny ^{veuf} Demont sa femme, ménager à Renens

Nom et profession de l'épouse :

2° Maeder, Anna Marie, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberried (Morat) (Fribourg) domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle le sept décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Maeder, Gottlieb, agriculteur à Renens

domicile des parents :

et de Marie ^{veuf} Balon sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt huit juillet
à Tuffens-le-Château et à Oberried le vingt neuf juillet
de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Contentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par son père
- 3° Certificats de publication

Signatures des époux :

Samuel Bovy
Anna Bovy

Signatures des témoins :

Charles Christler, Renens
Jubé Christler, Renens

Communiqué : aux Etats Civils

de Tuffens-le-Château et Morat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31.

Moraz & Giroud
née Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° MORAZ, Charles Jules Alfred, agriculteur

de Villars - St. Croix domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le trente-un octobre mil huit cent septante-deux

fils de Moraz, Eugène François Louis Victor

et de Georgine Jenny née Moraz sa femme, tous deux décédés.

2° GIRAUD née Chapuis, Emma, cuisinière

de Grandevent domiciliée à Lausanne

veuve de Giroud, Henri Gustave, dès le dix
mai mil neuf cent quatre

née à Epalinges le quinze août mil huit cent septante-huit

fille de Chapuis, Pierre Louis,

et de Jenny née Chapuis sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Villars - St. Croix, Prilly et
Lausanne le dix-neuf juillet et à Grandevent le vingt-un
juillet de l'année courante 1905, sans oppositionAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 3° Certificats de publication

Communiqué : aux Etats Civils
de Duffigny, Fiez et Lausanne

Signatures des époux :

Ch. Moraz

Emma Moraz

Signatures des témoins :

Alexis Fayet Lausanne
Sophie Fayet Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Favard

N° 32.

Bezençon & Hadorn.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze septembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bezençon, Louis, blanchisseur

de Donneloye domicilié à Mont-sur-Lausanne

Célibataire,

né à Mont le quatorze janvier mil huit cent quatre vingt-un

fils de Bezençon, Henri Louis,

et de Marie ni Belet sa femme, tous deux décédés

2° Hadorn, Rosa, ménagère

de Forêt (Berne) domiciliée à Mont

Célibataire,

née à Mont le seize avril mil huit cent quatre vingt-quatre

fille de Hadorn, Frédéric, agriculteur au Mont

et de Uranie ni Belet sa femme

Les publications ont eu lieu à Amsoldingen (pour Forêt) le vingt-un
Août, au Mont le vingt deux Août et à Donneloye
le vingt quatre Août de l'année courante 1905, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Louis Bezençon
Rosa Bezençon

Signatures des témoins :

Frédéric Hadorn à Mont
Thérèse Serouand GenèveCommuniqué : aux Etats Civils
de Molondin et Amsoldingen

L'officier de l'état civil :

Bezençon

N° 33.
Rouffy & Payot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouffy, Léon, agriculteur

de Trilly et de Gessenay ^(Seine) domicilié à Trilly

Célibataire,

né à Trilly le trente Janvier mil huit cent Septante-cinq

fils de Rouffy, Marc François, décédé,

et de Marianne Françoise Louise née Rouffy sa femme, ^{décédée.}

2° Payot, Elisa sans profession

de Corcelles sur Concie, domiciliée à Neuchâtel

Célibataire,

née à Corcelles le vingt-six Juin mil huit cent Septante-un

fille de Payot, Louis Emmanuel, agriculteur, à Bervais ^(Neuchâtel)

et de Julie née Poterat sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Trilly, Gessenay, Corcelles
et Neuchâtel le vingt-neuf tout de l'année courante
1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Rouffy
Elisa Rouffy.

Signatures des témoins :

A. Pochet Trilly
Louis Payot sans profession

Communiqué aux Etats Civils
de Gessenay, Concie et
Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34
 Corboz et Grobety

Aujourd'hui vingt-cinq octobre ~~mil neuf cent~~ vingt-cinq
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Corboz, Victor Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevallet et de Buisigny sur Oron domicilié à Trilly

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ecotoux le onze mai — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Corboz, Auguste Alfred, décédé

domicile des parents :

et de Livie Marie veuve Beroud sa veuve, ménagère à Chevallet

Nom et profession de l'épouse :

2° Grobety, Amélie Rosalie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Trilly et de Ballaigues — domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le huit juin — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Grobety Samuel Jaques, agriculteur vigneron à Lausanne

domicile des parents :

et de Marie Leaute veuve Monnier sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trilly le deux septembre, à Lausanne le

deux septembre, à Buisigny le quatre septembre, à Chevallet le

quatre septembre et à Ballaigues le sept septembre de l'année courante
1905, sans opposition.

Par Jugement du Tribunal Civil du District d'Oron, rendu le 17 novembre 1916 et déclaré exécutoire le 7 décembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le mari en application de l'article 142 du Code Civil suisse et le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit le 20 décembre 1916.

L'Off. d. Etat civil: V. Perrebon

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

V. Corboz
Rosalie Corboz

Signatures des témoins :

Arthur Delaposte
Lion Jacquier Lausanne

Communiqué : aux Etats Civils
 de Oron, Ballaigues
 et Lausanne

L'officier de l'état civil :

V. Perrebon

N° 35
Cuérel et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 17 octobre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 27 décembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 janvier 1905.

l. Off. d. Stat. civil: J. Perrenoud

Aujourd'hui sept octobre

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuérel, Jules Constant, employé C.F.F.

de Villars - St Croix, domicilié à Renens, précédemment à Bussigny

veuf de Fanny ni Jordan dès le treize juillet mil neuf cent trois.

né à Bussigny le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Cuérel, George Henri, ancien employé en T.S.

et de Anne Pauline ni Tache sa femme, à Bussigny

2° Vaney, Elise, ménagère

de Cugy et de Bottens, domiciliée à Renens

Celibataire,

née à Cugy le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Vaney, Jules, agriculteur à Cigle

et de Elise ni Porchet sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix le trente-cinq, à Bussigny

le trente-cinq, à Renens le trente-un, à Bottens le

premier septembre et à Cugy le premier septembre de l'année courante 1905.

Sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Cuérel Constant

Cuérel Elise

Signatures des témoins :

A. Rios Tharier Lausanne

L. Rapp. Romand

Communiqué: aux Etats Civils

de Bussigny et Bottens

L'officier de l'état civil :

J. Perrenoud

N° 36.
Syrvet et Callent

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Syrvet, Louis Edouard, contrôleur aux T. L.

de Prilly, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Syrvet, Jean Jacques, vigneron à Prilly

et de Juliette ni Haehlen sa femme

2° Callent, Julia Lucie, couturière,

de Begnins, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Begnins le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Callent, Paul Francois,

et de Frédérique Louise ni Bédary sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Prilly le six septembre et à
Begnins le sept-septembre de l'année courante 1905, sans
opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Actes de décès des père et mère
de l'épouse mineure :
- 3° Consentement au mariage de la dite,
accordé par son tuteur.
- 4° Certificats de publication

Communiqué : à l'Etat civil
de Begnins

Signatures des époux :

Edouard Syrvet
Julia Syrvet

Signatures des témoins :

Jacques Syrvet
Prilly
Lina Rapp Romanol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37
Chapuis & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Eugène Louis, agriculteur

de Romanel, domicilié à Romanel

veuf de Alice Hortense ni Poterat dès le
huit septembre mil neuf cent quatre

né à Romanel le onze juin mil huit cent soixante.

fils de Chapuis, Samuel Abram

et de Louise Albertine ni Borey sa femme, tous deux décédés

2° Pittet, Augustine Marie, ménagère

de Villars-le-Cerroix, domiciliée à Romanel

Célibataire,

née à Villars-le-Cerroix le vingt-juliet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Pittet, Emile Victor François, décédé,

et de Joséphine Augustine ni Dutoit sa veuve, à Villars-le-Cerroix

Les publications ont eu lieu à Romanel le sept octobre et

à Villars-le-Cerroix le neuf octobre de l'année courante

1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Actes du 1^{er} mariage de l'époux

3° Actes de décès de sa 1^{ère} femme

4° Certificats de publication :

Communiqué : à l'Etat civil
de Echallant.

Signatures des époux :

Eug. Chapuis.

Augustine Chapuis

Signatures des témoins :

B. Pittetquier Romanel.

Arrien Chapuis Romanel

L'officier de l'état civil :

R. Perruchon

N° 38.
Cornaz & Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux novembre* ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornaz, Paul,* *voiturier*de *Faug*, domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Faug le vingt octobre* — mil huit cent *quatre vingt-trois*fils de *Cornaz, Paul Emmanuel, boucher à Faug*et de *Henriette Louise veuve Ericot sa femme*2° *Dumont, Lina,* *ménagère*de *Bussigny,* domiciliée à *Crissier**Célibataire,*née à *Bussigny le neuf août* — mil huit cent *quatre vingt-six*fille de *Dumont, Georges François Louis, tailleur d'habits à Crissier*et de *Susanna veuve Gloor sa femme.*Les publications ont eu lieu à *Crissier le six octobre, à Faug*
le six octobre, à Renens le six octobre et à Bussigny
le sept octobre de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse mineure, accordé par son père.
- 3° Certificats de publication.

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Arches et Bussigny.*

Signatures des époux :

Paul Cornaz
Lina Cornaz

Signatures des témoins :

Brunet Louis Ehandent
Galene Dumont Crissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39
Ponti et Barone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ponti, Gerolamo, carreleur

de Ornavasso (Novare) (Italie) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Ornavasso le vingt un juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Ponti, Giovanni, maçon à Ornavasso

et de Giuseppa née Borghini sa femme,

2° Barone, Emilia, tailleuse

de Vogogna (Novare) (Italie) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Chevigney (Doubs) (France) le huit mil huit cent quatre-vingt-quatre
-juin-

filles de Barone, Giacomo,

et de Agostina née Favre sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Renens le neuf septembre, à Ornavasso

et à Vogogna le vingt-quatre septembre de l'année courante

1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux.

2° Consentement au mariage de l'époux, accordé par ses père et mère.

3° Certificats de publication

4° Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie

d. Etat (2)

Signatures des époux :

Ponti Gerolamo

Ponti Emilia.

Signatures des témoins :

Baron Emile Renens

Eugène Meylan Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1905.

N° 40.
Chervet et Maedernée Martin
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chervet, Samuel, serrurier

de Lugiez (Bas-Vully) (Fribourg) domicilié à Renens,

Célibataire,

né à Lausanne le vingt-sept juin mil huit cent septante-huit

fils de Chervet, Jean Samuel Henri,

et de Rosina dite Rosa née Hermann sa femme tous deux décédés.

2° Maeder née Martin, Elise Anna, couturière

de Oberried (Moral) (Fribourg) domiciliée à Renens,

divorcée de Maeder, Robert, dès le 16 juin 1904

née à Froideville le trente octobre mil huit cent septante-six

fille de Martin, David Louis, décédé,

et de Rosine née Martin sa veuve, veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le douze octobre, au Bas-Vully le treize octobre et à Oberried le quatorze octobre de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de l'époux

2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse3° Extrait du jugement en divorce
de la dite.

4° Certificats de publications.

Communiqué : aux Etats Civils
de Morat et Moral

Signatures des époux :

J. Chervet.

Elise Maeder.

Signatures des témoins :

Alfred Bonnet Renens

Odile Delz Romanet

L'officier de l'état civil :

A. Bonnet

N° 41.
Vulliens & Pelet

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Vulliens, Oscar, Chauffeur-appareilleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Boulens et St. Geroges, domicilié à Trilly (Verg)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Boulens le dix-huit juillet mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de Vulliens, Félix, décédé,

domicile des parents :

et de Jonny veuve Jaccoud sa veuve, ménagère à Boulens

Nom et profession de l'épouse :

2° Pelet, Aline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Peyres et Fossons, domiciliée à Publoz, veuve Puidoux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Hermenches le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt.

Noms, profession et

fille de Pelet, Félix, charcutier à Publoz

domicile :

et de Méry veuve Fiaux sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trilly le dix octobre et à Boulens, St Geroges, Peyres et Fossons et Puidoux le onze octobre de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Oscar Vulliens
Aline Vulliens

Signatures des témoins :

Henri Fiaux Lery
Lina Fiaux Lery

Communiqué : aux Etats Civils
de St. Geroges et St. Saphorin.

L'officier de l'état civil :

V. Penarfon

N° 42.

Burkhalter & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burkhalter, Ernest Aloïs, agriculteurde Lumiswald (Berne) domicilié à Mont-sur-LausanneCélibatairené à Mont le vingt-deux mars mil huit cent Septante-Septfils de Burkhalter, Jean Louis David, agriculteur au Montet de Joséphine Louise ni Echaud sa femme, décédée2° Golay, Constance Rosine, blanchisseusede Bretigny sur Morand domiciliée à MontCélibatairenée à Mont le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Golay, Georges Emile, décédéet de Rosine Marie ni Köpf sa mère, blanchisseuse au MontLes publications ont eu lieu à Mont le trois novembre, età Bretigny le quatre novembre et à Lumiswald le cinq novembrede l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Communiqué : aux Etats Civils
de Lumiswald et Bottens.

Signatures des époux :

Burkhalter ErnestConstance Burkhalter

Signatures des témoins :

Victor Corbaz, h. MontJean-François Moret

L'officier de l'état civil :

M. Moret

N° 43.

Gnerro et Jenner
née Schiffmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six décembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gnerro, Jean Louis, menuisier

de Curino (Vovare) (Italie) domicilié à Renens

veuf de Constance Charlotte née Pantet des le 14 avril 1899

né à Curino le quatorze avril mil huit cent soixante-trois

fils de Gnerro, Jean

et de Marie née Marena sa femme, tous deux décédés.

2° Jenner née Schiffmann, Marie Sophie Angelique, ménagée

de Küssnacht (Luzern) domiciliée à Renens

veuve en 2^e noces de Jenner, Jacob, des le sept avril
mil huit cent quatre vingt dix huit

née à Lion le trente mai mil huit cent soixante-trois

fille de Schiffmann, Ulys

et de Catherine née Embord sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Renens le trente-un octobre, à Küssnacht
le trente-un octobre et à Curino le dix-neuf novembre de l'année
courante 1905, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Actes de leur précédent mariage
- 3° Actes de décès de leurs précédents conjoints
- 4° Certificats de publications à Curino,
Renens et Küssnacht
- 5° Permis de célébration du Département de Justice Police

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat Civil de Küssnacht

Signatures des époux :

Louis Gnerro
Marie Jenner

Signatures des témoins :

Baptiste Borgnony Romanet
François Freymey Romanet

L'officier de l'état civil :

J. Perrot

N° 44
Gozzelino et Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gozzelino, Enrico Arnaldo Erminio, chocolatierde Evrin (Italie) domicilié à PrillyCélibatairené à Evrin le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-sixfils de Gozzelino, Carlo, menuisier à Prillyet de Enrichetta, née Jahier, sa femme,2° Ponnaz, Fanny Louise, employée de fabriquede Cully et Lutry, domiciliée à PrillyCélibatairenée à Chailly sur Lausanne le douze août mil huit cent quatre-vingt-septfille de Ponnaz, Auguste Henri Louis, menuisier à Prillyet de Maria Adélaïde, née Bertella, sa femme, couturière

Les publications ont eu lieu à Prilly le quatorze novembre, à Cully le
quatorze novembre, à Lutry le quinze novembre et à Evrin le vingt-six
novembre de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Consentements à leur mariage, accordéspar leurs parents, pièces légalisées3° Certificats de publications à Evrin,Prilly, Cully et Lutry4° Permis de célébration du Département de Jura et PolseCommuniqué à la Chancellerie d'Etatet aux Etats Civils de Cullyet Lutry

Signatures des époux :

Enrico GozzelinoFanny Gozzelino

Signatures des témoins :

Adélaïde Ponnaz PrillyLina Rapp Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 45.
Pelet & Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pelet, Ulysse, agriculteur

de Leyres et Poffens, domicilié à Romanel

Célibataire,

né à u Mont-sur-Lausanne le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-sept

fils de Pelet, Edouard, agriculteur au Mont-

et de Louise née Corbaz sa femme,

2^o Blanchard, Victorine Marie, ménagère

de Jouxens - Nozery, domiciliée à u Gaulard sur Lausanne

Célibataire

née à u Gaulard le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Blanchard, Jacques Louis, agriculteur au Gaulard

et de Elise Susanne née Peitrequin sa femme

Les publications ont eu lieu à Romanel le quatre décembre, à Jouxens
Nozery le quatre décembre, à Leyres et Poffens le cinq décembre et
à Lausanne le cinq décembre de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Ulysse Pelet
Marie Pelet

Signatures des témoins :

M. Rapp Romanel
Louis Blanchard Gaulard

Communiqué aux Etats Civils
de St Cierges et Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 46.
Blanc et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre* ~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Charles Henri, cordonnier*

de *Lausanne,* domicilié à *u Mont sur Lausanne,*

Célibataire,

né à *Corsier le neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-*

fil de *Blanc, Jenny Susanne Rosalie, absente*

et de

2° *Favre, Clémentine Louise, sans profession*

de *Savigny et Forel,* domiciliée à *u Mont*

Célibataire,

née à *u Mont le dix-huit mai* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Favre, François, agriculteur au Mont*

et de *Jenny Fanny- ni Corbatz sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le Mont, Savigny et Forel*
le deux décembre de l'année courante 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Notes de naissance des époux*

2° *Consentement au mariage de l'épouse mineure, accordé par son père.*

3° *Certificats de publication.*

Communiqué : aux *Etats Civils*
de Lausanne, Savigny et Forel.

Signatures des époux :

Blanc Charles

Blanc Clémentine

Signatures des témoins :

Henri Bellet Le Mont

François Favre Le Mont

L'officier de l'état civil :

M. Penney

N° 47
Girardet et Musy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre ^{mil neuf cent cinq} ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Jules Louis, agriculteur

de Trilly, domicilié à Renens

Célibataire

né à Renens le dix neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Girardet, Louis Emile, agriculteur à Renens

et de Louise Henriette Julie nie Girardet sa femme, décédée

2° Musy, Fanny Hélène, dite Alice, couturière

de Ecublens, domiciliée à Chavannes pr Ecublens

Célibataire

née à Ecublens le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Musy, Louis Alexis, agriculteur à Ecublens

et de Sophie Jenny nie Benvegnone sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le quatorze décembre, à Trilly

le quatorze décembre, à Chavannes le quinze décembre et à Ecublens

le quinze décembre de l'année courante 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Girardet Jules

Girardet Alice

Signatures des témoins :

Musy Alstin, Chavannes

Alexis Chapuis Bernand

Communiqué à l'Etat Civil
d'Ecublens.

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

*Recu
le 12 Janvier 1906
Le Préfet
J. Pringmond*

Le Numéro 47 au folio 141 en celui de la dernière inscription faite dans l'année 1905. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions le 9 Janvier 1906.



l. Off. d'Etat Civil

[Signature]

Un double a été remis le 9 Janvier 1906 à l'autorité cantonale, en vertu de l'art. 4 de la loi.

l. Off. d'Etat Civil: [Signature]

N° 1
Buzzi et Maillard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent Six
mil huit cent quatre vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° BUZZI, Giorgio Costanzo Lorenzo, ^{gypsière}

de Valduggia (Varese) (Italie) domicilié à Renens

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Valduggia le neuf décembre mil huit cent Soixante-neuf

Noms, profession et

fils de BUZZI, Giuseppe

domicile des parents :

et de Cecilia ⁿⁱ Nasario ^{sa femme} tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Maillard, Catherine Emma, — Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Hennens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Romont le onze octobre mil huit cent Septante-Sept

Noms, profession et

fille de Maillard, François, décédé,

domicile des parents :

et de Pauline ⁿⁱ Badoud ^{sa veuve}, ménagée à Romont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Renens le quinze novembre, à Hennens le seize novembre, à Lausanne le dix-huit novembre et à Valduggia le vingt six novembre de l'année écoulée 1905, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publications à Valduggia, Renens, Hennens et Lausanne
- 3° Permis de célébration du Département de Justice ou Police

Signatures des époux :

Giorgesuzzi
Emma Buzzzi

Signatures des témoins :

Jules Maillard Romont
Félius Buchs Lausanne

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Billens
et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2
Richard Blaser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard, Alexis Henri, agriculteur

de Crissier, domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Crissier le treize novembre mil huit cent Septante-cinq

fils de Richard, Samuel Louis, agriculteur à Crissier

et de Henriette Charlotte née Petit sa femme, décédée,

2° Blaser, Anna Elise, infirmière

de Langnau (Berne) domiciliée à Prilly (Ville de Vevey)

Célibataire,

née à Berne le douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Blaser, Rudolf, jardinier à Leffigen (Berne)

et de Anna née Kormann sa femme

Les publications ont eu lieu à Crissier, Langnau et Prilly

le Sept décembre de l'année écoulée 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Alexis Richard

Anna Richard.

Signatures des témoins :

Richard Ulysse Crissier

Emma Blaser Lausanne

Communiqué à l'Etat Civil

de Langnau.

L'officier de l'état civil :

J. Perrenoud

N° 3.
Ceppi & Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Janvier mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ceppi, Théodmir, dit Théodore, plâtrier-peintre

de Morazzano (Essin) domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Martigny-Ville le dix Août mil huit cent Septante-neuf

fils de Ceppi, Benjamin, marbrier à Prilly

et de Louise, ni Marion sa femme,

2° Cuérel, Louise Aimée, employée de lingerie

de Villars - St-Croix, domiciliée à Prilly (Cry)

Célibataire,

née à Mex le dix Sept mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Cuérel, Louis Elie, facteur postal à Mex

et de Jenny Adèle ni Favre sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Villars - St-Croix le vingt-trois décembre, et à Morazzano le vingt-quatre décembre de l'année écoulée 1905, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Theodore Ceppi

Aimée Ceppi

Signatures des témoins :

François Dujouran, Cour

Louis Bovard, Prilly

Communiqué : aux Etats Civils

de Morazzano et Bulsigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 4.
Bolomey & Samson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 23 février 1916 et déclaré exécutoire le 21 mars de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé le divorce en application des articles 137, 138 et 139 du Code Civil suisse; il a désigné la femme comme épouse principalement coupable et a fixé à deux ans pour la femme et à un an pour le mari, le délai pendant lequel ils ne peuvent se remarier.

Inscrit le 3 avril 1916.

L'Off. d'Etat civil: F. Perruchon

Aujourd'hui *huit février* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bolomey, François Henri, employé C.F.F.*

de *Savigny & Forel,* domicilié à *Renens*

divorcé de Anna Juliette née Stouki, dès le vingt-huit septembre mil neuf cent cinq

né à *Corsy & Lutry le douze octobre mil huit cent septante*

fils de *Bolomey Jean Isaac*

et de *Marie née Cardinaux sa femme, tous deux décédés*

2^o *SAMSON, Lina, cuisinière*

de *S^t Saphorin (Lavaux)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Lausanne le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre*

fille de *Samson, Moïse Louis*

et de *Louise née Bähler sa femme, tous deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Renens le dix-sept janvier, à*

Savigny le dix-huit janvier, à Saint-Saphorin le dix-huit janvier

et à Forel le dix-neuf janvier de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux,

{ renfermant la mention du divorce

2^o Acte de naissance de l'épouse

3^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

François Bolomey

Lina Bolomey

Signatures des témoins :

L^s Samson Renens

Lina Rapp. Romanel

Communiqué aux Etats Civils

de *Savigny, Forel & S^t Saphorin*

L'officier de l'état civil :

M. Perruchon

Folio 146

N° 5.

Lenoir & Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize février ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lenoir, Arthur Gustave, négoçantde Château-d'Espes, domicilié à Renensveuf de Hélène née Wandfluch des le deux Juin mil
neuf cent quatrené à Lausanne le vingt-huit février mil huit cent Septante-cinqfils de Lenoir, François Samuel, décédé,et de Louise née Cornaz sa veuve, ménagère à Morges2° Amaudruz, Hélène, Couturièrede Savigny et Forel, domiciliée à SavignyCélibataire,née à Savigny le deux Août mil huit cent quatre-vingt-unfille de Amaudruz, Pierre François, agriculteur à Savignyet de Elise née Diserens sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt janvier, à Renens le
vingt janvier, à Forel le vingt un janvier et à Château-d'Espes
le vingt-un janvier de l'année courante 1906, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 3° Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civilsde Château-d'Espes, Savigny et Forel

Signatures des époux :

Arthur LenoirHélène Lenoir

Signatures des témoins :

M^r Rapp. RomanelM^r Charles Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6.
Regamey + Borgnana

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois mars* mil neuf cent *six*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, François Emile, agriculteur*

de *Lausanne*, domicilié à *Romanel*

Célibataire

né à *Romanel le vingt-un décembre* mil huit cent *soixante-un*

fils de *Regamey, Jean Louis*

et de *Jeanne Louise née Bovey sa femme, tous deux décédés*

2° *Borgnana, Rosa Angela Domenica, dite*

de *Curino (Novare) (Italie)* domiciliée à *Romanel* - *Rosine*, sans profession

Célibataire

née à *Curino le vingt décembre* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Borgnana, Baptiste, Entrepreneur à Romanel*

et de *Luigia Caterina née Cerruti-Civera sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Romanel le quinze Janvier, à*
Lausanne le seize Janvier et à Curino le vingt-huit Janvier
de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

François Regamey

Rosine Regamey

Signatures des témoins :

Rosine Lesio Lausanne

Pierre Jocca Aubonne

Communiqué : à l'Etat civil de
Lausanne et à la Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

H. Perruchon

N° 7
Beaud et Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mars

mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beaud, Charles, laitier

de Romanel, domicilié à Romanel

Célibataire

né à Romanel le dix huit septembre mil huit cent quatre-vingt un

fils de Beaud, Henri, laitier à Romanel

et de Julie née Heyret sa femme

2° Chapallaz, Berthe Clara, sans profession

de Lussy, domiciliée à Romanel

Célibataire

née à Lausanne le vingt deux novembre mil huit cent quatre-vingt six

fille de Chapallaz, Charles Gabriel, jardinier à St-Julien-en-Yveroy (Suisse) France

et de Elise née Hählen sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Romanel le vingt février et à Lussy

le vingt un février de l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par son tuteur
- 3° Acte de décès de la mère de la dite
- 4° Certificats de publication

Communiqué : à l'Etat Civil
de Villars-sous-Yens

Signatures des époux :

Charles Beaud

Berthe Beaud

Signatures des témoins :

Alfred Reguard, Lausanne

Jules Beaud, Romanel

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

N° 8.
Moreillon & Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mars ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moreillon, Paul, Boulangier-pâtissier

de Bex, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Bex le quinze septembre mil huit cent Septante-cinq

fil de Moreillon, Henri,

et de Elisa née Guillard sa femme, tous deux décédés

2° Meier, Lina, Couturière

de Uetikon (Zürich) domiciliée à Männedorf (Zürich)

Célibataire,

née à Meilen (Zürich) le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Meier, Jean

et de Madeleine née Guggenbühl sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt février, à Bex

le vingt-deux février, à Männedorf le vingt-deux février

et à Uetikon le vingt-trois février de l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Paul Moreillon

Lina Moreillon

Signatures des témoins :

Servet Glasstein

J. Guex Lausanne

Communiqué aux Etats Civils

de Bex, Uetikon & Männedorf

L'officier de l'état civil :

H. Percebois

N° 9.
Roagna & Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roagna, Felice, charretier

de Pivocca (Prov. de Cuneo) (Italie) domicilié à Pully

Célibataire,

né à Pivocca le huit février mil huit cent soixante-six

fils de Roagna, Michèle,

et de Isabella née Copino sa femme, tous deux décédés,

2° Friedli, Marie, ménagère

de Rohrbach (Berne) domiciliée à Pully

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-six janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Friedli, Elise, ménagère à Pully

et de

Les publications ont eu lieu à Pully le premier février, à Rohrbach le deux février et à Pivocca (Italie) le onze février de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publications à Pivocca,
Pully et Rohrbach

3° Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat et à l'Etat Civil
de Rohrbach

Signatures des époux :

Roagna Felice

Roagna Marie

Signatures des témoins :

Antonio Felice Romanelli

Abèle Dely Romanelli

L'officier de l'état civil :

Rohrbach

N° 10.
Ravey & Béboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ravey, Jules Emile Louis, fonctionnaire public

de Valleyres-Sous-Rances, domicilié à Trilly

Célibataire,

né à Trilly le cinq juin mil huit cent septante-six

fils de Ravey, Samuel, agriculteur à Crissier

et de Euphrasine née Fleurdelys sa femme, négociante à Trilly

2° Béboux, Adèle Louise Clara, lingère

de Belmont et d'Epalinges, domiciliée à Trilly

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-

fille de Béboux, Paul, décédé,

et de Rosalie née Gaudard sa veuve, négociante à Trilly

Les publications ont eu lieu à Epalinges le vingt-six mars, à Trilly

le vingt-six mars, à Valleyres et Rances le vingt-sept mars et

à Belmont le vingt-huit mars de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publications.

Communiqué : aux Etats Civils
de Baulmes, Trilly et Epalinges.

Signatures des époux :

Jules Ravey

Adèle Ravey

Signatures des témoins :

D. Priaz, Prêtre

Jules Petit, Romand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11
Borloz & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Sept Avril* mil neuf cent *Six*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borloz, Jules Henri*, agriculteurde *Ormont-Dessous*, domicilié à *le Mont sur Lausanne**Célibataire*né à *Ormont-Dessous* le *trente trois* mil huit cent *quatre-vingt quatre*fils de *Borloz, Marc Barthélemi*, agriculteur à *Ormont-Dessous*et de *Sylvie née Gille* sa femme, *décédée*2° *Chappuis, Marie*, ménagèrede *Ford, Savigny & Nezières*, domiciliée à *le Mont**Célibataire*née *Marie Ford* le *vingt-sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Chappuis, Pierre Louis*, agriculteur à *Ford*et de *Rosine née Porchet* sa femmeLes publications ont eu lieu à *Ormont-Dessous* le *vingt trois* mars, —
au Mont le *vingt trois* mars, à *Savigny* le *vingt trois* mars, à *Nezières*
le *vingt trois* mars et à *Ford* le *vingt quatre* mars de l'année courante
1906, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Jules Henri Borloz**Marie Borloz*

Signatures des témoins :

*Auguste Borloz de Mont**Chappuis Constant Ford Savigny*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Ormont-Dessous, Ford, Savigny*et *Nezières*

L'officier de l'état civil :

P. Perron

N° 12.
Menétrey et Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Menétrey, Amédée Adolphe, agriculteur

de Mont et Poliez-le-Grand, domicilié à u Mont sur Lausanne,

Célibataire,

né à u Mont le deux Janvier mil huit cent quatre vingt-un

fils de Menétrey, Alfred, décédé,

et de Héloïse veuve Amaudruz sa veuve, ménagère au Mont

2° Amaudruz, Uranie Clara, ménagère

de Mont C, domiciliée à u Mont C

Célibataire,

née à u Mont le dix Juin mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Amaudruz, Eugène Alexis, décédé,

et de Elise veuve Menry sa veuve, ménagère au Mont C

Les publications ont eu lieu à u Mont le vingt-un Avril et

à Poliez-le-Grand le vingt-deux Avril de l'année courante

1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Amédée Menétrey

Clara Menétrey

Signatures des témoins :

Aimé Guex le Mont

J. Chappuis Romanel

Communiqué à l'Etat Civil
de Bollens.

L'officier de l'état civil :

N. Besson

N° 13.

Guesx + Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent six

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guesx, Aimé, agriculteur

de Boulens et de Moudon domicilié à u Mont des Landes

Célibataire,

né à Boulens le dix Sept Septembre mil huit cent Septante-Six

fils de Guesx, Néli

et de Louise Augustine veuve Freymond sa femme, tous deux décédés,

2° Menétrey, Eva, ménagère

de Mont et de Poliez-le-Grand domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à u Mont le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Menétrey, Alfred, décédé,

et de Hélène veuve Amaudruz sa mère, ménagère au Mont.

Les publications ont eu lieu à u Mont le vingt-un Avril, à Poliez le Grand le vingt-deux Avril, à Boulens le vingt-trois Avril et à Moudon le vingt-trois Avril de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Aimé Guesx

Eva Guesx

Signatures des témoins :

Amédée Menétrey le Mont

J. Chapuis, Romanet

L'officier de l'état civil :

M. Moudon

Communiqué : aux Etats Civils

de St. Pierre Moudon et

Bollens.

N° 14.
Anneler + Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept juin* mil neuf cent *six*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Anneler, Ulysse,* *agriculteur*

de *Guggisberg (Borne)* domicilié à *u Mont de Lausanne*

Célibataire,

né à *u Mont le trois mars* mil huit cent *quatre-vingt-*

fil de *défunt Anneler, Eugène,*

et de *Rosine née Belet sa sœur, au Mont*

2° *Chappuis, Emma,* *ménagère*

de *Carrouges,* domiciliée à *Poney-le-Jorat*

Célibataire,

née à *Oppens le vingt-un Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *défunt Chappuis, Louis,*

et de *Adèle née Dutoit sa sœur à Poney-le-Jorat*

Les publications ont eu lieu à *u Mont le vingt-un Avril, à Poney-le-Jorat le vingt-un Avril, à Guggisberg le vingt-trois Avril et à Carrouges le vingt-quatre Avril de l'année courante 1906, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Anneler Ulysse.
Anneler Emma.

Signatures des témoins :

Chappuis Eugène Poney-le-Jorat
Anneler Isaac le Mont

Communiqué aux *Etats Civils*
 de *Guggisberg, Môtiers et Corcelles.*
u Mont le-Jorat

L'officier de l'état civil :
H. P...

N° 15.
Bolomey et Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf ~~sept~~ ^{sept} mil neuf cent ~~quatre~~ ^{six} vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bolomey, Charles Louis, propriétaire-régisseur

de Savigny et Forel, domicilié à Lutry (Corday)

Célibataire,

né à Châtelard sur Lutry le vingt six septembre mil huit cent soixante-sept

fils de Bolomey, Louis,

et de Henriette née Gorjat sa femme, tous deux décédés,

2° Nicolier, Hélène, maîtresse de pension

de Oleyres, domiciliée à Renens (gare)

Célibataire,

née à Oleyres le dix neuf avril mil huit cent soixante-cinq

fille de Nicolier, Auguste Benjamin, décédé,

et de Louise née Rosset sa mère, ménagère à Renens (gare)

Les publications ont eu lieu à Savigny et Renens le treize juillet
et à Oleyres, Forel et Lutry le quatorze juillet de l'année
courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat-Civil
de Lutry pour la célébration du mariage
à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civils
de Savigny, Forel, Lutry et Avenches.

Signatures des époux :

Louis Bolomey

Hélène Bolomey

Signatures des témoins :

Bolomey Hansanne

Aug Nicolier Orbe

L'officier de l'état civil :

M. Romanel

N° 16.
Salquin & Chomen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze ~~sept~~ ^{mil neuf cent six} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Salquin, Paul, ~~Serrurier~~

de Chézard St-Martin (Neuchâtel) domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Laverne le huit février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Salquin, Benjamin Daniel

et de Elisabeth née Nicollier sa femme, tous deux décédés.

2° Chomen, Marguerite Susanne, ~~couturière~~

de Neuenegg (Berne) domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Yverdon le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Chomen, Eugène Rodolphe, coiffeur à Yverdon

et de Rosine Marie Louise née Corny sa femme

Les publications ont eu lieu à Chézard St-Martin, à Prilly

et à Neuenegg le vingt-cinq juillet de l'année courante 1906,
sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Salquin Paul

Salquin Marguerite

Signatures des témoins :

Jel Martin Prilly

Constant Borquard, Romand

Communiqué : aux Etats Civils
de Chézard et Neuenegg.

L'officier de l'état civil :

A. Perrenon

N° 17
Dupuis & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En moment de la célébration du mariage
inscrit ci-contre sous N° 17, les époux ont déclaré en leur
légitime Blanche Marguerite Dupuis, leur
enfant, reconnue au moment de la naissance qui a
eu lieu à Renens (Geneve) le vingt-quatre mars mil neuf
cent six, et inscrite sous Vol. 10, fol. 33, N° 54,
dans les Registres d'Etat Civil de l'arrondisse-
ment de Romanel, ce qu'attestent les déclarants
par leurs signatures le dix-huit août mil
neuf cent six.

Romanel le 18 août 1906.

E. Dupuis
E. Dupuis
l. Off. d'Etat Civil.

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Emile Charles, Employé C.F.F.

de Yens, domicilié à Renens (Geneve)

Célibataire

né à Corsier (Geneve) le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Dupuis, Henri Louis, décédé,

et de Jenny Emma née Cortray sa veuve, ménagère à Renens

2° Burnier, Lucie Louise, ménagère

de Lutry et Villette, domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Method le deux juin mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Burnier, Gabriel Jean Louis, cordonnier à Method

et de Marie Hortense Louise née Cruchet sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-sept juillet, à

Yens, Lutry et Vevey le vingt-huit juillet et à Villette le vingt-neuf
juillet de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Consentement au mariage de l'épouse mineure,
accordé par son père.

3° Certificats de publication

Signatures des époux :

E. Dupuis

L. Dupuis

Signatures des témoins :

Gabriel Burnier Method

L. Burnier Method

Communiqué : aux Etats Civils

de Pillars - N° Yens, Lutry, Cully
et Vevey

L'officier de l'état civil :

H. Lauerbach

Communiqué la légitimation à l'Etat Civil de Pillars N° Yens
ainsi qu'à la Municipalité de Yens.

N° 18.
Semoroz & Berlie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Août mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Semoroz, Henri Constant, Employé C.F.P.

de Morrens, domicilié à Renens (gare)

Célibataire,

né à Morrens le trente un mars mil huit cent Septante-Sept

fils de Semoroz, Francois, agriculteur à Neuchâtel

et de Hanette Adèle née Pidmor sa femme

2° Berlie, Augusta, ménagère

de La Rippe, domiciliée à Genève

Célibataire,

née à Arzier le cinq février mil huit cent quatre-vingt-

fille de Berlie, John Henri, agriculteur à La Rippe

et de Cilina Suzanne née Chambaz sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le six Août, à Genève

le sept Août à Morrens le sept Août et à La Rippe

le huit Août de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Semoroz Constant
Augusta Semoroz

Signatures des témoins :

Alice Semoroz à Neuchâtel
Chapuis Henri Romanel

Communiqué : aux Etablissements Civils
de Boffens, Gigny et Genève
(Bureau Cant.)

L'officier de l'état civil :

H. Semoroz

N° 19.
Golay et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Septembre mil neuf cent Six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay, Louis, Employé à la C^{ie} générale de navigation

de Chenit (Vallée) domicilié à Trilly

Célibataire,

né à Trilly le huit avril mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Golay Henri Constant, typographe à Trilly

et de Charlotte Lina Anna née Gillieron sa femme

2° Pittet, Clémentine Adèle, couturière

de Cronay domiciliée à Trilly

Célibataire,

née à Cronay le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Pittet, Louise, ménagère à Persoix

et de

Les publications ont eu lieu à Leventier, au Prassus et à Trilly
le quatre juillet et à Cronay le cinq juillet de l'année
courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'époux
mineur, accordé par ses père
- 3° Certificats de publication

Communiqué : aux Etats Civils
de Leventier et Molondin

Signatures des époux :

Louis Golay

Adèle Golay

Signatures des témoins :

Mémond Ainié

Trilly

Romanet Lina Rapp,

L'officier de l'état civil :

M. Peruchon

N° 20.
Desarzens & Alt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desarzens, Aimé Henri, aubergistede Sarzens, domicilié à CrissierEtat civil : Célibataire,né à Crissier le sept-mars mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Desarzens, Euphile, agriculteur à Crissieret de Jeanette Elise, dite Jenny née Menétrey sa femme,2° Alt, Emma, cuisinièrede Utzenstorf (Berne) domiciliée à LausanneEtat civil : Célibataire,née à Fribourg le trente décembre mil huit cent septante-septfille de Alt, Edouard, agriculteur à Lentigny (Fribourg)et de Anne Marie née Witschy sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-un Août, à Utzenstorf
le vingt-un Août, à Crissier le vingt-un Août et à Sarzens
le vingt-deux Août de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication.

Communiqué : aux Etats Civils
de Lucens, Utzenstorf et Lausanne

Signatures des époux :

Aimé DesarzensEmma Desarzens

Signatures des témoins :

F. Roux LausanneH. Desarzens Crissier

L'officier de l'état civil :

H. Roux

N° 21.
Contesse & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent Six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Contesse, Louis Ernest, employé C.F.F.

de Rances, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Chêserex le dix Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Contesse, Jules, dit Alexandre, agriculteur à Chêserex

et de Sophie Elize veuve Broliet sa femme

2° Burnier, Marie Lina, cuisinière

de Rossinière, domiciliée à Vevey

Célibataire,

née à Pertuis (Châtelard) le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Burnier, Louis Jules, agriculteur à Clarend

et de Susanne Marie veuve Dupraz sa femme

Les publications ont eu lieu à Rances, Rossinière et Vevey

le dix-huit Août et à Renens le dix-neuf Août de

l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

E. Contesse

L. Contesse

Signatures des témoins :

Th. Erb La Rosiaz

Eugenie Salmon Bonand

Communiqué : aux Etats Civils

de Daulmes, Rossinière et Vevey

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

N° 22
Dupuis et Schertenleib

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Jules Victor, Employé M.O.B

de Orbe et de Pentheriaz, domicilié à ux Planches (Montreux)

Célibataire,

né à Jouxend-Mézery le premier février mil huit cent Septante-Sept

fils de Dupuis, Rodolphe, décédé,

et de Jenny Marie Henriette ni Croisier sa veuve, Manchiblanche (Pully)

2° Schertenleib, Rosa, ménagère

de Krauchthal (Berne) domiciliée à Pully

Célibataire,

née à la Cour de Pully le dix novembre mil huit cent Septante-Sept

fille de Schertenleib, Christian, jardinier à Pully

et de Anna Catherine ni Kéhl sa femme

Les publications ont eu lieu à Pully le douze septembre, à Orbe le
treize septembre, aux Planches le treize septembre, à Krauchthal le
treize septembre et à Pentheriaz le quinze septembre de l'année courante
1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d. Etat Civil
de Montreux pour la célébration du
mariage à Romanel

Signatures des époux :

Dupuis Victor

Rosa Dupuis

Signatures des témoins :

Marie Schertenleib Vevy
Lumbach Jacob Montreux

Communiqué : aux Etats Civils
de Orbe, Pentheriaz, Montreux
et Krauchthal.

L'officier de l'état civil :

W. Perron

N° 23.
Girardet et Petit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Ernest, négociantde Crissier et de Suchy domicilié à RolleCélibataire,né à Crissier le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Girardet, Henri Juleset de Elise Henriette née Fumattel sa femme, tous deux décédés2° Petit, Louise Emma Charlotte, sans professionde Crissier, domiciliée à CrissierCélibataire,née à Crissier le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Petit, François Georges Charles, décédé,et de Louise Marie Henriette née Gillet sa mère, à Crissier.

Les publications ont eu lieu à Rolle le dix septembre, à Crissier
le douze septembre et à Suchy le treize septembre de
l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat Civil
de Rolle pour la célébration du
mariage à Romanet.

Communiqué aux Etats Civils
de Belmont et Rolle.

Signatures des époux :

Ernest GirardetLouise Girardet

Signatures des témoins :

Alfred Bussy CrissierMarius Chapuis Romanet

L'officier de l'état civil :

A. Romanet

N° 24.
Dusserre & Menétrey

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile :
Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dusserre, Henri Louis, commis de poste
de Renend, domicilié à Renend
Célibataire,

né à Renend le vingt deux novembre mil huit cent quatre-vingt-trois
fils de Dusserre, Henri, agriculteur à Renend
et de Louise Henriette Cécile née Chapalaz sa femme

2° Menétrey, Blanche Eugénie, institutrice
de Charannes & Poliez-le-Grand, domiciliée à Monthorod
Célibataire,

née à Paris le vingt huit février mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de Menétrey, Alfred Lucien, propriétaire à Charannes & Eublend
et de Elise née Regamey sa femme

Les publications ont eu lieu à Renend le vingt-cinq septembre, à
Charannes le vingt-cinq septembre, à Poliez-le-Grand le
vingt-cinq septembre et à Monthorod le vingt-sept septembre de l'année
courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Dusserre
Bl. Dusserre

Signatures des témoins :

Epidez Léon à Monthorod,
H. Auberson, Charannes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats civils
de Eublend, Bottons et Gimel

Par Jugement du Tribunal
du District de Morges, rendu
en date du 24 Mars 1909,
devenu définitif et exécutoire le
18 avril 1909, le mariage vis-
cuit ci-contre a été dissous
par le divorce.

Inscrit, le 25 avril 1909
L'Officier de l'Etat civil



N° 25.
Pache et Peitrequin
née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Sept octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent Six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pache, Henri, ^{mécanicien}

de Hermenches et Ferlend, domicilié à Romanel

divorcé de Louise Jenny ni Chaillot dit le dix Sept mai
mil-neuf cent Six

né à ux Cullayes le vingt-trois mai mil huit cent Soixante-huit

fils de Pache, Jean, charpentier à Lyon

et de Marie Joséphine ni Emercy sa femme, décédée.

2° Peitrequin née Blanc, Louise Emma, ^{chef de queue}

de Romanel, domiciliée à Romanel

veuve de Peitrequin, Alfred Louis Gabriel, dit le vingt-six
Janvier mil neuf cent un

née à Lausanne le vingt avril mil huit cent Soixante-Six

fille de Blanc, Louis Daniel

et de Françoise Louise Chave sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Romanel le vingt huit Septembre, à

Hermenches le vingt-neuf Septembre et à Ferlend le trente Septembre
de l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 2° Extrait du jugement en divorce du dit
- 3° Acte de naissance de l'épouse
- 4° Acte de décès de son 1^{er} mari
- 5° Certificat de publication

Communiqué : aux Etats Civils
de Moudon et Cron

Signatures des époux :

Henri Pache
Louise Pache

Signatures des témoins :

Chaille Robert Pully
Bovey Louis Romanel

L'officier de l'état civil :

H. Jambou

N° 26.
Capt & Fauques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Capt, Ernest, Employé C.F.F.

de Chenit, domicilié à Renens (gare)

Célibataire,

né à Epesses le trente Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Capt, Emile, décédé,

et de Jeannette Louise ni Michod sa veuve, ménagère à Feray

2° Fauques, Alice, ménagère

de Lutry et de Riez, domiciliée à Renens (gare)

Célibataire,

née à Moudon le seize avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Fauques, Vincent, boulanger à Moudon

et de Elise ni Rosset sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le quatorze septembre
et au Sentier, au Beausud, à Lutry et à Riez le
quinze septembre de l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publications

Signatures des époux :

Capt Ernest

Alice Capt

Signatures des témoins :

Cosendai François Renens

Eugène Lehmann Renens

Communiqué : aux Etats Civils
du Sentier, Lutry et Riez

L'officier de l'état civil :

J. Jambou

N° 27
Lupin et Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent six
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lupin, Louis François Henri, chauffeur (C.F.F.)

de Chardonnay sur Morges, domicilié à Renens (gare)

Célibataire

né à Morges le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Lupin, Emile Philippe, décédé,

et de Jenny Françoise Alexandrine née Pille sa veuve, ménagère à Renens

2° Bonard, Jeanne Marguerite, sans profession

de Croy et de Romainmôtier, domiciliée à Croy

Célibataire

née à Croy le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Bonard, Louis Henri Justin, décédé,

et de Rosalie Elise née Maître sa veuve, ménagère à Croy

Les publications ont eu lieu à Renens le dix octobre et à Croy,

Romainmôtier et Chardonnay le onze octobre de l'année courante

1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Lupin

Marguerite Bonard
v. allée Lupin

Signatures des témoins :

A. G. L. L. L. L.

Ros. Bonard Lausanne

Communiqué : aux Etats Civils de

Villars s/Jeux et Romainmôtier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28.
Bovey & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovey, Louis Benjamin, agriculteur

de Romanel et Cheseaux, domicilié à Romanel

Célibataire,

né à Romanel le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Bovey, Jules Louis, depositaire postal à Romanel

et de Marie Jenny ni Borgeaud de femme

2° Jaquier, Angélique Sophie, ménagère

de Vufflens-la-Ville, domiciliée à Vernand-Bel-Air sur
Laudanne

Célibataire,

née à Vufflens-la-Ville le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Jaquier, Charles Louis, agriculteur à Vufflens-la-Ville

et de Siméon Hélène ni Vulliod de femme

Les publications ont eu lieu à Romanel, à Cheseaux et à Laudanne

le vingt-neuf septembre et à Vufflens-la-Ville le premier octobre

de l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Louis Bovey

Angélique Bovey

Signatures des témoins :

Paul Bovey Laudanne

Héri Bonnotet Bultigny

Communiqué : aux Etats Civils

de Vufflens et Laudanne

L'officier de l'état civil :

W. Dubois

N° 29
Egli & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Egli, Jean, maréchalde Schangnau (Berne) domicilié à LaudanneCélibataire,né à Pully le deux octobre — mil huit cent quatre vingt sixfils de Egli, Jean, décédéet de Adèle Louise née Paget sa veuve à Pully2° Jordan, Eugénie, journalièrede Ormont-Dessus, domiciliée à le Mont sur LausanneCélibataire,née à le Mont le trente mars — mil huit cent quatre vingt deuxfille de Jordan, Jean-Louis, décédé,et de Louise née Gillieron sa veuve, au MontLes publications ont eu lieu à Lausanne le dix huit septembre et àSchangnau, Ormont-Dessus et le Mont le dix neuf septembrede l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat Civil
de Lausanne pour la célébration du
mariage à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civilsde Schangnau, Lausanne etOrmont-Dessus.

Signatures des époux :

Egli JeanEugénie Egli

Signatures des témoins :

Hervé Carrière MontyJ. Chapuis Romanel

L'officier de l'état civil :

A. Verban

N° 30.
Dégallier et Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dégallier, Jean Edouard, agriculteur

de Prilly, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le huit juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Dégallier, Jean

et de Caroline née Dégallier sa femme, sous deux décès

2° Dumont, Isaline Françoise, ménagère

de Bussigny sur Morges, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Dumont, Jean Louis David, dédité

et de Marie Céline née Jaquier sa veuve, ménagère à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le trente septembre et à

Bussigny le premier octobre de l'année courante 1906,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Jean Dégallier

Isaline Dégallier

Signatures des témoins :

Alme Saffar Lausanne

Henri Salud Prilly

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bussigny

L'officier de l'état civil :

M. Dumont

N° 31
Duvaud & Bussy

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix novembre* mil neuf cent *Six*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Duvaud, François Louis Emile,* instituteur
 de *Gilly,* domicilié à *Cully*
Célibataire

né à *Novey le neuf avril* mil huit cent *Septante-quatre*
 fils de *Duvaud, Jean Louis,*
 et de *Julie Jenny née Vodoz sa femme, tous deux décédés.*

2° *Bussy, Sophie Eugénie,* institutrice
 de *Crissier,* domiciliée à *Bussigny*
Célibataire,

née à *Vufflens-le-Château le deux juillet,* mil huit cent *quatre-vingt-un*
 fille de *Bussy, Louis Frédéric Marc, instituteur à Crissier*
 et de *Rose Félicie Augustine née Rovy sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Cully le cinq octobre et à Gilly,*
Crissier et Bussigny le six octobre de l'année courante
1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat civil de Cully pour la célébration du mariage à Romanel.

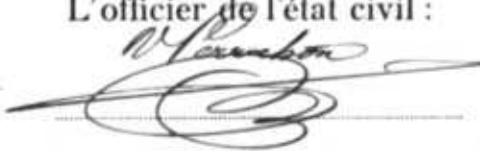
Communiqué : aux *Etats Civils*
de Gilly, Cully et Bussigny.

Signatures des époux :

F. L. Duvaud
Sophie Duvaud

Signatures des témoins :

Eugène Salmann Romanel
Lina Rapp. Romanel.

L'officier de l'état civil :


N° 32
Byrde & Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Byrde, Jules François, Employé C.F.F.

de Château d'Orléans, domicilié à Renens (gare)

Célibataire,

né à Besse le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-

fils de Byrde, François Samuel, charpentier à Besse

et de Marie Elisa née Cherix sa femme

2° Collet, Ida Marie, ménagère

de Suchy et Penthéviary, domiciliée à Renens (gare)

Célibataire,

née à Renens le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Collet, Jean Louis, dévot,

et de Louise Charlotte née Marsens sa veuve, ménagère à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le trois octobre et à

Château d'Orléans, Suchy et Penthéviary le quatre octobre

de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Byrde
Ida Byrde née Collet

Signatures des témoins :

Huissier Dorey, Romanel
Charles Blanc Romanel

Communiqué : aux Etats civils

de Château d'Orléans, Belmont

et Penthéviary.

L'officier de l'état civil :

Romanel

N° 33
Delacrausaz et Daccord

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 5 mai 1913 et déclaré exécutoire le 29 mai de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. — Le divorce a été prononcé aux torts de la femme en application de l'article 137, C. C. — Le Tribunal fixe à deux ans le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra se remarier.

Inscrit le 16 juin 1913.

l. Off. d. Etat civil, à Lacroche

Aujourd'hui *vingt novembre* mil neuf cent *six*
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Delacrausaz, Alphonse, gabocho*de *Epalinges* domicilié à *Trilly**Célibataire*né à *Epalinges le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt sept*fils de *Delacrausaz, Emile, gabocho* à *Trilly*et de *Louise Henriette née Regamey sa femme, ménagère*2° *Daccord, Marie, plieuse*de *Lausanne et Lutry* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *Lausanne le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-huit*fille de *Daccord, Fanny Louise, journalière* à *Lausanne*

et de —

Les publications ont eu lieu à *Trilly le trente octobre, à Lutry*et à *Epalinges le trente-un octobre et à Lausanne**le premier novembre de l'année courante 1906, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Consentement au mariage de l'époux mineur
accordé par son père*3° *Consentement au mariage de l'épouse mineure
accordé par sa mère*4° *Certificats de publication*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Epalinges, Lausanne et**Lutry*

Signatures des époux :

*Alphonse Delacrausaz**Marie Delacrausaz*

Signatures des témoins :

*Eugène Schwanne Romanel**Clement Imhoff Lausanne*

L'officier de l'état civil :

D. Lacroche

N° 34.
Barbezat et Rochat
ni Sieber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 4 Juin 1908 et déclaré exécutoire le 18 septembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46, lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 7 octobre 1908.

Stat Civil. P. Lerochebon.



Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbezat, Charles Alfred, employé (P.F.)
de S Bayards et la Côte aux Fées domicilié à Renens (gare)
Néuchâtel)
Célibataire,

né à Neuchâtel le vingt-cinq novembre mil huit cent Septante-huit
fils de Barbezat, Charles Alphonse Daniel Frédéric, chef de train
(P.F., à S. Maurice)
et de Elisabeth Charlotte ni Nicollier sa femme, décédée

2° Rochat née Sieber, Elisa, dite Elza,
de l'Abbaye et du Lieu domiciliée à Lausanne
veuve de Rochat, Marc Auguste, dès le premier
coût mil neuf cent cinq

née à Zurich (Kaislanden) le treize septembre mil huit cent Septante-huit
fille de Sieber, Maria, ménagère à Lausanne
et de

Les publications ont eu lieu à Renens le dix-huit septembre, à Lausanne
le dix-huit septembre et aux Bayards, Côte aux Fées, l'Abbaye
et le Lieu le dix-neuf septembre de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
3° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Barbezat Alfred
Barbezat Elza

Signatures des témoins :

Lina Rapp Romanet
Clementine Imhoff Lausanne

Communiqué : aux

Etats Civils
des Bayards, la Côte aux Fées,
l'Abbaye, le Lieu et Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Lerochebon

N° 35.
Légeret et Dupuis
ni Cortthay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Edouard, Employé (I.F.F.)

de Chexbres, domicilié à Menend (gare)

Célibataire,

né à Tuidoux le dix-neuf septembre mil huit cent Septante-huit

fils de Légeret, Marc Louis, agriculteur à Tuidoux

et de Fusette Mounoud ni Fernex sa femme

2° Dupuis née Cortthay, Jenny Emma, cuisinière

de Yend, domiciliée à Menend (gare)

veuve de Dupuis, Henri Louis, dit John, dit le
vingt-huit juin mil neuf cent deux

née à Etoy le quatre mai mil huit cent Soixante-deux

fille de Cortthay, Jean Marc, dit John, agriculteur à Chaney (Genève)

et de Marguerite Louise ni Rochat sa femme

Les publications ont eu lieu à Menend le vingt Sept octobre, à
Chexbres le vingt-huit octobre, et à Yend le vingt-neuf
octobre de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse3° Acte de décès de son 1^{er} mari

4° Certificats de publication

Communiqué aux Etats Civils
de St Saphorin et Villars s/ Yend

Signatures des époux :

Légeret Edouard

Jenny Légeret

Signatures des témoins :

Eugène Bony Romanel

Eugène Saffran Romanel

L'officier de l'état civil :



N° 36.

Mégevand et Challande

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent *Six*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mégevand, Joseph François, potier*de *Chonon (Haute Savoie)* domicilié à *Renens (gare)**Célibataire,*né à *Chonon le vingt avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*fils de *Mégevand, Joseph François, décédé,*et de *Sylvie née Samioné sa veuve, ménagère à Renens (gare)*2° *Challande, Jeanne,* lingèrede *Chonon (Haute Savoie)* domiciliée à *Lausanne**Célibataire,*née à *Chonon le Six Février* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fille de *Challande, Emile Joseph, charpentier à Chonon*et de *Eugénie née Lochon sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Renens et Lausanne le vingt**octobre et à Chonon le vingt-huit octobre de l'année courante**1906, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux.
- 2° Acte de décès du père de l'époux.
- 3° Consentement au mariage de l'époux, accordé par sa mère.
- 4° Consentement au mariage de l'épouse, accordé par son père.
- 5° Acte de décès de la mère de l'épouse.
- 6° Certificats de publication.
- 7° Déclaration de validité de l'ambassade française.
- 8° Ferris de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat et à l'Etat
Civil de Lausanne.

Signatures des époux :

Mégevand Joseph
Mégevand Jeanne

Signatures des témoins :

Mme Failliotte, font Bernese Gare
Jean Martin Ferraro

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37.

Rognon et Diserens

Aujourd'hui vingt six novembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rognon, Eugène Henri, mécanicien (C.F.F.)

Lieu d'origine et de domicile :

de Montalchez (Neuchâtel) domicilié à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Paris le vingt-un janvier mil huit cent Septante-neuf

Noms, profession et

fils de Rognon, Justine, absente.

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Diserens, Lina Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry, domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Diserens, Frédéric,

domicile des parents :

et de Emma Sophie ni Prodolliet (sa femme, tous deux décédés)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montalchez (St Rubin), Renens, Lutry et Lausanne le vingt Octobre de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Actes d'origine de l'épouse
- 3° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Eugène Rognon
Lina Rognon

Signatures des témoins :

Alois Benzggen Lausanne
Eugénie Suzanne Roussel

Communiqué : aux Etats Civils

de St Rubin, Lutry et Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38
Pilloud & Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~qui s'est transporté dans la demeure de l'époux~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pilloud, Oscar, employé C.F.F.

de Assens, domicilié à Renens (gare)

Célibataire,

né ~~à~~ Culend le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Pilloud Jules Gabriel, employé C.F.F. à Morges

et de Isaline née Porchet sa femme, garde-barrières C.F.F.

2° Henry, Julie, cuisinière

de Fullierens, domiciliée à Fullierens

Célibataire,

née à Fullierens le tronte mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henry, Marc Louis, agriculteur à Fullierens

et de Rosette Jeannette née Henrioud sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens et à Assens le tronte-un octobre
et à Fullierens le premier novembre de l'année courante 1906,
sanés opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Cotes de naissance des époux

2° Certificats de publication

3° Certificat-médical du Docteur Girard
à Renens, constatant l'impossibilité où se
trouve l'épouse, victime d'un accident,
de se transporter dans la salle officielle
pour la célébration du mariage

Communiqué : aux Etats Civils
de Echallens et Collombey

Signatures des époux :

Pilloud Oscar

Julie Pilloud

Signatures des témoins :

Jules Chapuis, Romand

Jenny Baudin Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39
Henriod & Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent six.
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henriod, Jules Henri, agriculteur

de Sullens, domicilié à u. Mont-sf. Lausanne

veuf de Julie Henriette née Portier dès le dix-sept
octobre mil neuf cent cinq

né à u. Mont le dix-neuf février mil huit cent cinquante-six

fils de Henriod, Henri Louis, décédé,

et de Jeanne Marguerite née Corboz sa veuve, ménagère au Mont

2° Corboz, Bertha Marie, cuisinière

de Maracon et de Chesalles, domiciliée à Maracon

Célibataire

née à Maracon le sept Août mil huit cent septante-un

fille de Corboz, Charles Louis, agriculteur à Maracon

et de Jeanne Marguerite née Caillet sa femme

Les publications ont eu lieu à Sullens, le Mont, Maracon et Chesalles

le vingt-cinq novembre de l'année courante 1906, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte du 1^{er} mariage de l'époux2° Acte de décès de la 1^{ère} femme

3° Acte de naissance de l'épouse

4° Certificats de publication

{ l'époux étant né dans l'arrondissement, le dépôt
de son acte de naissance n'est pas exigé }

Communiqué : aux Etats Civils
de Sullens, Palézieux et Cron

Signatures des époux :

Jules Henriod

Bertha Henriod

Signatures des témoins :

Marius Chapuis Ronand

Jules Depierreux Jouxtem

L'officier de l'état civil :



N° 40.
Richard & Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent Six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard, Emile, ^{garde-frontière}

de Crissier, domicilié à Vallorbe

Célibataire,

né à Crissier le onze octobre mil huit cent Septante-Sept

fils de Richard, Louis Henri, décédé,

et de Janny, née Ducloux sa veuve, mariée à Crissier

2° Mingard, Alice Louise, ^{couturière}

de Chapelle, domiciliée à Crissier

Célibataire,

née à La Praz le dix-neuf mai mil huit cent Septante-cinq

fille de Mingard, Henri Louis, vigneron à Crissier

et de Hennette Augustine, née Chanson sa femme

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept novembre, à

Crissier le dix-sept novembre et à Chapelle le dix-neuf

novembre de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat Civil
de Vallorbe pour la célébration du
mariage à Romand

Communiqué : aux Etats Civils
de Vallorbe et St Cerges

Signatures des époux :

Richard Emile
Richard Alice

Signatures des témoins :

Alexandre Trochet, Remond
Auguste Corbar, Le Mont

L'officier de l'état civil :

M. Duranton

N° 41.
 Martin & Homatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent dix
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Samuel Abram, charbon

de Froideville, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le vingt novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Martin, Henri Samuel,

et de Marie Elise veuve Honnard sa femme, tous deux décédés.

2° Homatter, Louise, Cuisinière.

de Sierenz près Mulhouse (H^{te} Alsace) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Sierenz le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Homatter, Jean, maçon à Sierenz

et de Marguerite veuve Gaepfert sa femme.

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-sept octobre, à Lausanne
 le vingt-sept octobre, à Froideville le vingt-huit octobre et à
 Sierenz le cinq novembre de l'année courante 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{re} Acte de naissance de l'épouse2^{es} Certificats de publication

L'époux étant né dans l'étranger, le
 dépôt de son acte de naissance n'est pas exigé.

Communiqué : aux Etats Civils

de Botkous et Lausanne et

à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Samuel Martin

Louise Martin

Signatures des témoins :

Eugénie Suzanne Romanet

Louis Maguère Penens

L'officier de l'état civil :

M. Perron

N° 42.
Massera et Bertelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre* ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Massera, Eligio Giuseppe*, ~~Serrurier~~

de *Crescentino (Tovate, Italie)* domicilié à *Renens (gare)*

Célibataire,

né à *Crescentino le cinq décembre* mil huit cent *quatre-vingt-*

fil de *Massera, Jean*, ~~vannier~~ à *Crescentino*

et de *Ermelinda ni Galla sa femme*, ~~décédée~~

2° *Bertelli, Maria Maddalena*, ~~couturière~~

de *Brescia (Italie)* domiciliée à *Renens (gare)*

Célibataire,

née à *Brescia le trente Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Bertelli, Gregorio*, ~~décédé~~,

et de *Maddalena ni Giacomini sa mère*, ~~mariée~~ à *Renens*

Les publications ont eu lieu à *Renens le cinq octobre* et à *Crescentino*
et à *Brescia le onze novembre* de l'année *courante 1906*,
Sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse, mineure (selon la loi italienne), accordé par sa mère.
- 3° Certificats de publication
- 4° Permis de célébration du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Massera Eligio
Massera Maria

Signatures des témoins :

Francois Joseph Lauranne
Banuffaldi Charles Renens Gare 22.6

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat (2)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le Numéro 42 au folio 183 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions le 9 janvier 1907.



l. Off. d'Etat Civil
[Signature]

M. le 11 Janvier 1907
Le Prêtre
J. Brunner

N° 1.
Gétaz et Cochand

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

An moment de la célébration du mariage
inscrit ci-contre sous N° 1. les époux ont
déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir
légitimer Marguerite Cochand, fille de
Elisa Cochand, née à Lussan le quatre
juillet mil neuf cent trois, inscrite sous
Vol. 26, fol. 67 dans les Registres d'Etat
Civil de cet arrondissement, ce qu'attestent
les déclarants par leurs signatures le onze
Janvier mil neuf cent sept
L'Officier de l'Etat Civil
Humel le 11 janvier 1907

Gustave Gétaz
Elisa Gétaz
L'Officier de l'Etat Civil
Humel

Aujourd'hui *onze janvier* mil neuf cent *Sept*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gétaz, Gustave Jean, menuisier*
de *Château-d'Orx,* domicilié à *Renens (gare)*
Célibataire,

né à *Yverne le quinze Septembre* mil huit cent *Septante-trois*
fils de *Gétaz, David Louis*
et de *Marianne Julie née Bertholet sa femme, tous deux décédés.*

2° *Cochand, Elisa, Cuisinière*
de *Romain,* domiciliée à *Ecublens*
Célibataire,

née à *Bonvillars le vingt-quatre Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*
fille de *Cochand, Henri, vigneron à Bonvillars*
et de *Anna née Staub sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Château-d'Orx, Renens et*
Ecublens le six décembre et à Romain le sept décembre
de l'année écoulée 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication
- 3° Acte de légitimation

Signatures des époux :

Gustave Gétaz
Elisa Gétaz

Signatures des témoins :

Emile Moudon Crittier
Alexis Chiquais Pommard

L'officier de l'état civil :

Humel

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Château-d'Orx, Champagne et*
Ecublens

Comme l'acte de légitimation aux Etats Civils de Château-d'Orx
Champagne et Lussan, ainsi qu'à la Municipalité de
Château-d'Orx.

N° 2.
Joyet et Schneider

Aujourd'hui dix-neuf janvier mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Joyet, Henri Marc Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux, domicilié à Cheseaux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Cheseaux le six septembre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de Joyet, Jean François Félix Henri, agriculteur à Cheseaux

domicile des parents :

et de Laure Louise veuve Troyon sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schneider, Julie, dite Charlotte, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Biglen (Borne) domiciliée à Cheseaux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Moudon le dix juillet mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Schneider, Charles Jean

domicile :

et de Jeanne Marguerite veuve RoCHAT sa femme, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le dix-neuf décembre et à Biglen le vingt-un décembre de l'année écoulée 1906, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Notes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Henri Joyet
Charlotte Joyet

Signatures des témoins :

Jules Vindarjer Cheseaux
Bertha Vindarjer Cheseaux

Communiqué : à l'Etat Civil de Biglen.

L'officier de l'état civil :

A. Rousson

N° 3.

Canonico et Cesano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois février* ^{mil neuf cent Sept} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Canonico, Pietro Luigi Matteo*, rimembrede *Pecetto-Torinese (Torino, Italie)* domicilié à *Crissier**Célibataire*,né à *Pecetto-Torinese* le *trente-un août* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fils de *Canonico, Bernardo*, maçon à *Crissier*et de *Maria* ni Contini sa femme2° *Cesano, Orsola*, Couturièrede *Moncalieri (Torino, Italie)* domiciliée à *Renens (gare)**Célibataire*,née à *Moncalieri* le *huit-juin* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Cesano, Giuseppe*, décédé,et de *Lucia* ni Ramello sa veuve, ménagère à *Renens*Les publications ont eu lieu à *Crissier et à Renens* le *dix-neuf*
décembre de l'année *écoulée 1906* et à *Pecetto-Torinese et*
Moncalieri le *treize janvier* de l'année *courante 1907*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Consentement au mariage de l'époux mineur**(selon la loi italienne) accordé par ses père et mère*3° *Certificats de publication*4° *Permis de célébration du Département**(de Justice et Police)*Communiqué : à la *Chancellerie*d'Etat *(2)*

Signatures des époux :

*Canonico Pietro**Cesano Orsola Canonico*

Signatures des témoins :

P. Borgnava Constant
Romanet*Borgnava Joseph Romanet**Cesano Antonio Romanet*

L'officier de l'état civil :

*M. Romanet**(Signature)*

N° 4.
Burli et Cosendai

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burli, Jules, négociantde Willisau - Campagne (Lucerne) domicilié à Renens (gare 1)Célibataire,né à Allaman le deux décembre mil huit cent septante-neuffils de Burli, Maurice, moulier à Cheseauxet de Caroline nié Brandenburg sa femme2° Cosendai, Sophie, femme de chambrede Sassel, domiciliée à VevayCélibataire,née à Vevay le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Cosendai, Pierre Antoine, décédé,et de Hélène nié Cornamusaz sa veuve, mariée à HenniezLes publications ont eu lieu à Vevay le sept février, à Renens età Sassel le huit février et à Willisau - Campagne le quatorzefévrier de l'année courante 1907, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Jules BurliSophie Burli

Signatures des témoins :

Maurice Burli CheseauxCaroline Burli CheseauxCommuniqué : aux Etats Civilsde Willisau - Campagne, Granges et Vevay.

L'officier de l'état civil :

M. Roussier

N° 5.
Blanc et Bryand

Aujourd'hui *seize mars* mil neuf cent *Sept*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Blanc, Jules Robert,* *polier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Belmont sur Lully* domicilié à *Renens*

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne le dix-huit novembre* mil huit cent *quatre-vingt-Sept*

Noms, profession et

fils de *Blanc, Jules Louis, décédé*

domicile des parents :

et de *Lina vi Cruchon, sa veuve, journalière à Renens.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bryand, Elise Marie Eugénie,* *juiveuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Prangins,* domiciliée à *Renens*

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne le vingt-un janvier* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fille de *Bryand, Louis Ernest, Securier à Renens*

domicile des parents :

et de *Marie vi Pullymin, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Renens le huit février et à Prangins*
et Belmont le neuf février de l'année courante 1907,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Consentement au mariage de l'époux,*
mineur, accordé par sa mère.
- 3° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Blanc Jules
Elise Blanc

Signatures des témoins :

Ernest Bryand Renens Village
Louis Bryand Renens Village

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Lully et Yvon.*

L'officier de l'état civil :

J. P. Cruchon

N° 6.
Corbaz & Ansermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz, Eugène, agriculteur

de Lausanne et du Mont, domicilié à u Mont sur Lausanne

Célibataire,

né à u Mont le neuf janvier mil huit cent quatre vingt un

fils de Corbaz, Jules, agriculteur au Mont

et de Henriette née Pache sa femme, décédée

2° Ansermoz, Marie Augustine, ménagère

de Cligle et Yverne, domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à Yverne le dix-neuf juillet mil huit cent quatre vingt trois

fille de Ansermoz, François Eugène, vigneron à Yverne

et de Rosalie Marie Augustine née Deladoey sa femme

Les publications ont eu lieu à u Mont le cinq mars, à Cligle et à Yverne le six mars et à Lausanne le sept mars de l'année courante 1907, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Eugène Corbaz
Marie Corbaz

Signatures des témoins :

Louis Amanduz Le Mont
Emile Bovey Le Mont

Communiqué: aux Etats Civils de Lausanne et Cligle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1907.

Folio 190

Registre des mariages A.

N° 7
Dégaillet et Borloz
née Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu le 23 octobre 1913 et déclaré définitif le 28 novembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu de l'article 142 du Code Civil.

Inscrit le 10 décembre 1913.

L'Off. d. Etat Civil: T. Escobon

Aujourd'hui trois Avril mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dégaillet, Oscar Edouard, menuisier

de Prilly, domicilié à Renens

veuf de Cuérol, Marie Louisa, des le vingt quatre juin mil neuf cent six

né à Prilly le cinq février mil huit cent septante deux

fil de Dégaillet, Francois Henri, agriculteur à Prilly

et de Lucie née Pache sa femme

2° Borloz née Richard, Marie Lina, couturière

de Ormont-Dessous, domiciliée à Renens

veuve de Borloz, Arthur John, des le vingt deux Avril mil neuf cent six

née à Ormont-Dessus le quatre janvier mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Richard, Jean Francois, viticulteur à Ormont-Dessus

et de Jeannette née Basset sa femme

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Renens le vingt deux février et à Ormont-Dessous le vingt trois février de l'année courante 1907, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

- Pièces déposées :
- 1° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
 - 2° Acte de naissance de l'épouse
 - 3° Actes de décès de leurs premiers conjoints.
 - 4° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Oscar Dégaillet
Lina Dégaillet

Signatures des témoins :

A. Dégaillet Prilly
Emile Golliez, Lausanne

L'officier de l'état civil :

T. Escobon

Communiqué à l'Etat Civil
de Ormont-Dessous.

N° 8.
Pidoux et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Avril mil neuf cent Sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pidoux, Jules Félix, employé (C.F.F.)de Villars-le-Comte, domicilié à Renens (que.)Célibataire,né à Villars-le-Comte le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-unfils de Pidoux, Jean Timé, agriculteur à Villars-le-Comteet de Julie née Jaquier sa femme2° Chollet, Anna Louisa, ménagèrede Naraccon, domiciliée à GimelCélibataire,née à Gimel le douze février mil huit cent quatre-vingt-neuffille de Chollet, Lucien, déléguéet de Sophie Louise née Badel sa mère, ménagère à GimelLes publications ont eu lieu à Renens le neuf mars, à Gimelle neuf mars, à Naraccon le onze mars et à Villars-le-Comtele treize mars de l'année courante 1907, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Consentement au mariage de l'épouse,
mineure, accordé par sa mère.3° Certificats de publication.Communiqué : aux Etats Civilsde Renens, Lalepierre et Gimel.

Signatures des époux :

Pidoux JulesPidoux Anna

Signatures des témoins :

Jaquier A. RenensLaurent H. Renens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1907.

N° I.
Job et Bussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril ~~mil neuf cent~~ Sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Job, Louis Jules, maréchalde Charannes près Ecublens, domicilié à Crissier.Célibataire,né à Charannes le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatrefils de Job, Félix, maréchal à Crissieret de Louise Henriette ni Crotay sa femme2° Bussy, Ida Julie, ménagèrede Crissier, domiciliée à Crissier.Célibataire,née à Monnaz le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Bussy, Louis Henri, agriculteur à Crissieret de Lina Julie ni Cevy sa femme

Les publications ont eu lieu à Crissier le douze mars et à Charannes
le treize mars de l'année courante 1907, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Job LouisIda Job

Signatures des témoins :

Alfred W. Baupar 44 JannéeLina Rapp Romand

Communiqué : à l'Etat Civil
de Ecublens.

L'officier de l'état civil :

M. Schönb

N° 10.
Dégaillet et Desgallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Après la célébration du mariage inscrit
ci-contre sous N° 10, les époux ont déclaré
reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer
Fernand Adrien Desgallier, fils de
Louise Emma Caroline Desgallier, né à
Lausanne le vingt-un janvier mil neuf cent
sept, ce qu'attestent les déclarants par leurs
signatures le vingt-sept avril mil neuf
cent sept.

Romanet le 27 avril 1907

Adrien Dégaillet

Louise Dégaillet
l'off. d. État civil. F. Romanet

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dégaillet, Adrien, employé postal

de Prilly, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Prilly le quatre octobre mil huit cent septante-sept

fil de Dégaillet, François Henri, agriculteur à Prilly

et de Lucie ni Lache sa femme

2° Desgallier, Louise Emma Caroline

de Lausanne, domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à Lausanne le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de Desgallier, Edouard François Louis, menuisier à Lausanne

et de Elisabeth Marie ni Martin sa femme, Blanchisseuse

Les publications ont eu lieu à Prilly le cinq avril et à Lausanne

le six avril de l'année courante 1907, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par son père.

3° Certificats de publication.

4° Acte de légitimation.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lausanne

Ces actes de légitimation à l'Etat Civil de Lausanne
ainsi qu'à la Municipalité de Prilly.

Signatures des époux :

Adrien Dégaillet

Louise Dégaillet

Signatures des témoins :

Scar Dégaillet Penens

Lina Dégaillet Penens

L'officier de l'état civil :

F. Romanet

N° 11.
Vulliamy et Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Avril* mil neuf cent *Sept*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vulliamy, Henri Lucien*, agriculteur

de *Culens*, domicilié à *Culens*

Célibataire

né à *Culens le six Octobre* mil huit cent *Septante-Six*

fils de *Vulliamy, Isaac Auguste*

et de *Georgette Julie ni Bezençon sa femme, décédée*

2° *Bezençon, Berthe Louise*, institutrice

de *Eclagnon*, domiciliée à *Epalinges*

Célibataire

née à *Eclagnon le quatorze mai* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Bezençon, Vincent Edouard*, agriculteur à *Eclagnon*

et de *Marie ni Dufour sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Culens et à Eclagnon le six avril*
et à Epalinges le neuf avril de l'année courante 1907,
sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat Civil
de Echallens pour la célébration du mariage
à Romand

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Echallens et Epalinges*

Signatures des époux :

Vulliamy Henri

Vulliamy Berthe

Signatures des témoins :

Vulliamy Albert Culens

Chappuis Laure Culens

L'officier de l'état civil :

J. Perruchon

N^o 12.
Vallotton et Masson

nié - Roquier
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 21 Avril 1910 et déclaré exécutoire le 11 juillet de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé aux torts principaux du mari, en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 19 juillet 1910.

Off. de l'état civil: F. Perrochon

Aujourd'hui *trois mai*

sept
 mil neuf cent
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vallotton, Edouard Auguste,* employé C.F.

de *Fallobes,* domicilié à *Renens*

divorcé de Louise Bertha nié Masson des le vingt décembre mil neuf cent six

né à *Lausanne le six mars* mil huit cent *Septante-Six*

fils de *Vallotton, François Louis Paul, décédé,*

et de *Louise Jeanette nié Richon sa veuve, ménagère à Renens*

2^o *Masson née Roquier, Mathilde,*

de *Cublens,* domiciliée à *Renens* *(couturière)*

veuve de Masson, Echéophile Juste des le seize Avril mil neuf cent cinq

née à *Cortèbert (Bour) le quatre novembre* mil huit cent *Septante-Six*

fille de *Roquier, Alphonse, mécanicien à Lyss*

et de *Anna nié Bourquin sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Fallobes le seize Avril,*

à Renens le seize Avril et à Cublens le quatorze

Avril de l'année courante 1907, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Acte du 1^{er} mariage de l'époux*
- 2^o *Extrait du Jugement en divorce du dit*
- 3^o *Acte du 1^{er} mariage de l'épouse*
- 4^o *Acte de décès du 1^{er} mari de la dite*
- 5^o *Certificats de publication.*

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Fallobes et Cublens.*

Signatures des époux :

Edouard Vallotton

Mathilde Vallotton

Signatures des témoins :

Eugénie Salomon Perrochon

Louis Boncompagni Romanel

L'officier de l'état civil :

F. Perrochon

N° 13.
Baudin et Nicco

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent Sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baudin, Jean François André, marié

de Hone (Turino, Italie) domicilié à Renens

Célibataire

né à Bolozon (ain, France) le vingt janvier mil huit cent Septante-Sept

fils de Baudin, Pierre, agriculteur à Monjoret (Aoste, Italie)

et de Marie ni Bosca sa femme

2° Nicco, Alexandrine Joséphine, mariée

de Donnaz (Turino, Italie) domiciliée à Renens

Célibataire

née à Donnaz le vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-Six

fille de Nicco, Pierre, décédé,

et de Philomène ni Binet sa veuve, mariée à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le douze mars et à Hone

et Donnaz (Italie) le tronte un mars de l'année courante 1907

Sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse, accordé par sa mère
- 3° Acte de décès du père de la dite
- 4° Certificats de publication, à Hone, Donnaz et Renens
- 5° Permis de célébration, du Dép^t de Justice et Police.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

André Baudin
Baudin, Alexandrine

Signatures des témoins :

Nico Philomène Renens
P. Borgnara Constant Poirrand

L'officier de l'état civil :

Renens

N° 14.
Renggli et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Renggli, Joseph, conducteur (C.F.F.)

de Werthenstein (Lucerne) domicilié à Lyss (Bern)

Célibataire

né à Werthenstein le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-

fil de Renggli, Joseph, tailleur rue Werthenstein

et de Sophie née Mühlbach de femme

2° Jaquier, Céline, sans profession

de Villars-le-Comte, domiciliée à Orbe

Célibataire

née à Corcelles-le-Jorat le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jaquier, Eline à Orbe

et de

Les publications ont eu lieu à Lyss le trente mars, à Orbe le
trente-un mars, à Werthenstein le quatre avril et à Villars-le-Comte
le cinq avril de l'année courante 1907, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Aff. d'Etat-Civil
de Lyss pour la célébration du mariage
à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civils

de Werthenstein, Lyss, Denzgy
et Orbe.

Signatures des époux :

Renggli Joseph
Céline Renggli

Signatures des témoins :

Murmann, Renard
Héli Jayet Orbe

L'officier de l'état civil :

R. Durban

1907.

Folio 198

Registre des mariages A.

N° 15.

Rieben + Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai

~~mil neuf cent sept~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rieben, Louis Oscar, employé postal

de Epalinges, domicilié à u Mont sur Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Rieben, Aimé, agriculteur au Mont

et de Marie Louise Henriette née Curchod sa femme

2° Delessert, Léonie Elvire Antonia,

de Sarigny et Forel, domiciliée à u Mont ^{repassense}

Célibataire

née à Marseille le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Delessert, Francois Abram Marc, absent

et de Anais Eleonore Eugénie née Richet sa femme, absente

Les publications ont eu lieu à u Mont le vingt-cinq avril, à Sarigny le vingt-cinq avril, à Epalinges le vingt-sept avril et à Forel le vingt-sept avril de l'année courante 1907, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Consentement au mariage de l'épouse, mineure,
accordé par son tuteur, en l'absence des parents.

3° Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils

de Epalinges, Sarigny et Forel.

Signatures des époux :

Rieben Oscar.

Rieben Léonie

Signatures des témoins :

Louis Poterat. Le Mont

Léon Borey. Romanel

L'officier de l'état civil :

L. Percepon

N° 16.
Wasem et Monachon

Aujourd'hui

vingt-cinq mai

mil neuf cent *Sept*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wasem, Gottlieb Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlern (Berne) domicilié à Fouvrens-Mérey

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Renens le sept avril mil huit cent *Septante-Sept*

Noms, profession et

fils de Wasem, Gottlieb, agriculteur à Poliez-Pittet,

domicile des parents :

et de Barbara née Zahnd sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Monachon, Olympe Mica, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Leyres et Lobsenz, domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lobsenz le quinze décembre mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

fille de Monachon, Jules, concierge à Cuchy

domicile :

et de Adèle née Gindroz sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fouvrens-Mérey le premier mai,
à Schwarzenburg (St. Wahlen) le premier mai, à Lausanne le deux mai
et à Leyres et Lobsenz le trois mai de l'année courante 1907, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Jean Wasem

Olympe Wasem

Signatures des témoins :

Eugénie Lehmann Bernand

G. Hottel Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Neuchâtel
[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils de
Schwarzenburg, St. Cierges et Lausanne

N° 17
Borgeaud & Emery

Aujourd'hui tronte mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent Sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Borgeaud, Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Morrens, domicilié à Cheseaux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Cheseaux le Six janvier mil huit cent Septante-cinq

Noms, profession et

fils de Borgeaud, Jules, buraliste postal à Cheseaux

domicile des parents :

et de Rose Louise Henriette ni Pinggeli sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Emery, Clémence Lucie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Etagnières, domiciliée à Vernand-Bel-Clair

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vernand-Dessous d' Lousanne le quinze mil huit cent Septante-neuf

Noms, profession et

fille de Emery, Jules, agriculteur à Vernand-Bel-Clair

domicile des parents :

et de Constance Louise Charlotte ni Rouge sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Etagnières et Lousanne

le quatre mai et à Morrens le cinq mai de l'année courante
1907, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Eugène Borgeaud
Clémence Borgeaud

Signatures des témoins :

René Emery Ver. Dessous
R. Rovey, Romanel

Communiqué : aux Etats Civils

de Botolens, Echallens et Lousanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ce volume se termine par le N° 17 des inscriptions de l'année 1907; la suite se trouve dans le volume commençant par le N° 18, ce que nous certifions le 1^{er} juin 1907

1. Off. d. Etat Civil



1904 Amiques - Fernaud
 1905 Amaudruz - Gehrig
 1906 Annelex - Chappuis

91 1907 Ansermoz - Cochaz 189
 100 1906 Alt - Dewazens 161
 155 1904 Anthonioz - Fincit 76
 1906 Amaudruz - Lenoir 146
 1903 Amaudruz ~~Reinard~~ Menetrey 8
 1906 Amaudruz ~~Uvonne~~ Menetrey 153
 1905 Amaudruz - Pelet 108
 1903 Annelex - Baillens 32

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

N° 17
 Borgeaud & Emery

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent ~~sept~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Borgeaud, Eugène, agriculteur
 de Morrens, domicilié à Cheseaux
Célibataire

né à Cheseaux le six janvier mil huit cent Septante-cinq
 fils de Borgeaud, Jules, buraliste postal à Cheseaux
 et de Rose Louise Henriette ni Pinggeli sa femme

2° Emery, Clémence Lucie, sans profession
 de Etagnières, domiciliée à Vernand-Bel-Étir
Célibataire
sur Lausanne

née à Vernand-Dessous sur Lausanne le quinze mil huit cent Septante-neuf
 fille de Emery, Jules, agriculteur à Vernand-Bel-Étir
 et de Constance Louise Charlotte ni Rouge sa femme

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Etagnières et Lausanne
le quatre mai et à Morrens le cinq mai de l'année courante
1907, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication

Signatures des époux:

Eugène Borgeaud
Clémence Borgeaud

Signatures des témoins:

René Emery Ver. Dessous
Rue Rovey, Romanel

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: aux Etats Civils
 de Botolens, Echallens et Lausanne

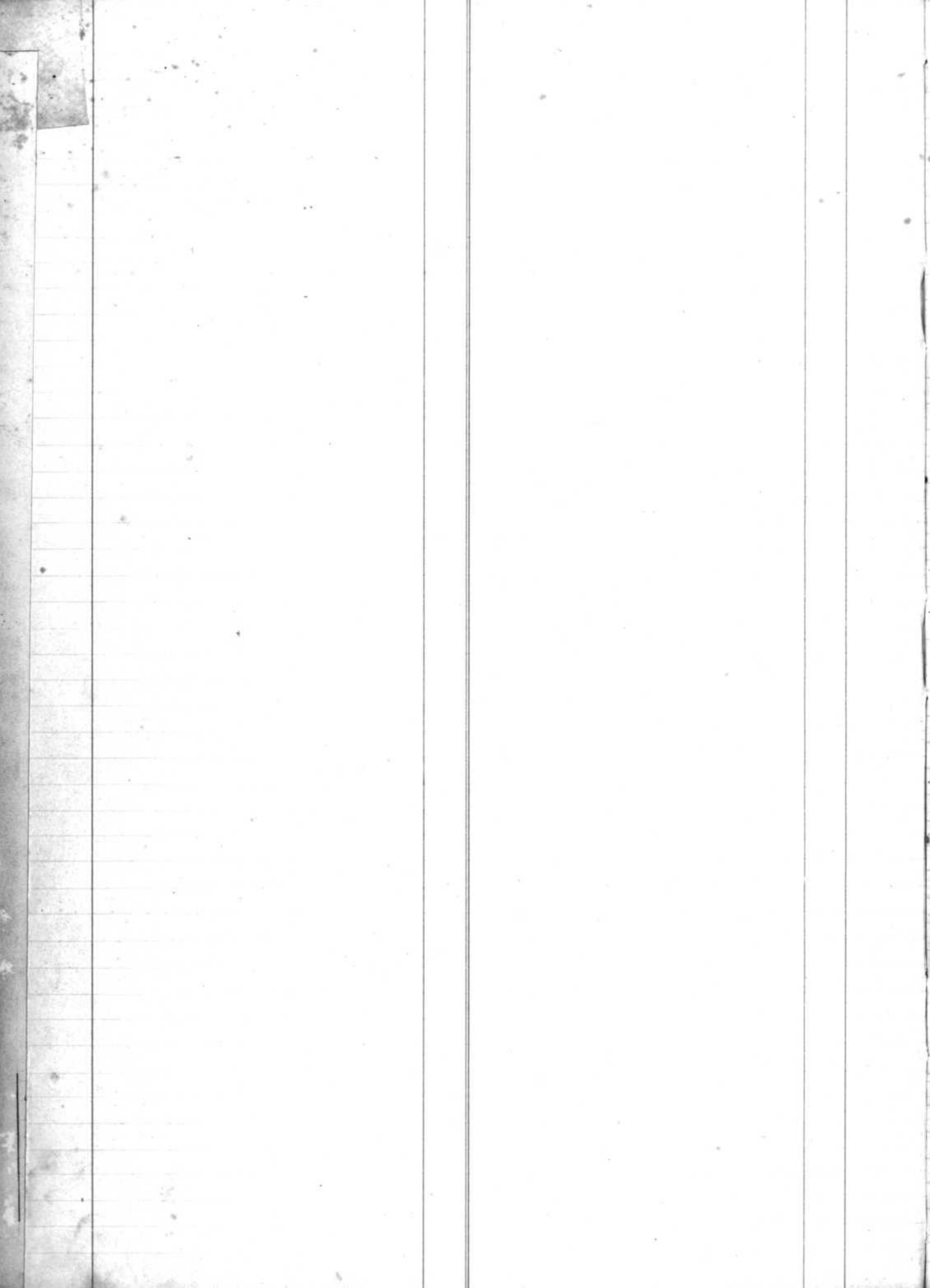
Ce volume se termine par le N° 17
 des inscriptions de l'année 1907; la suite
 se trouve dans le volume commençant par
 le N° 18, ce que nous certifions le 1^{er} juin 1907
 l. Off. d. Etat Civil



1904 Amiques - Fernaud
 1905 Amaudruz - Gehrig
 1906 Annelex - Chappuis

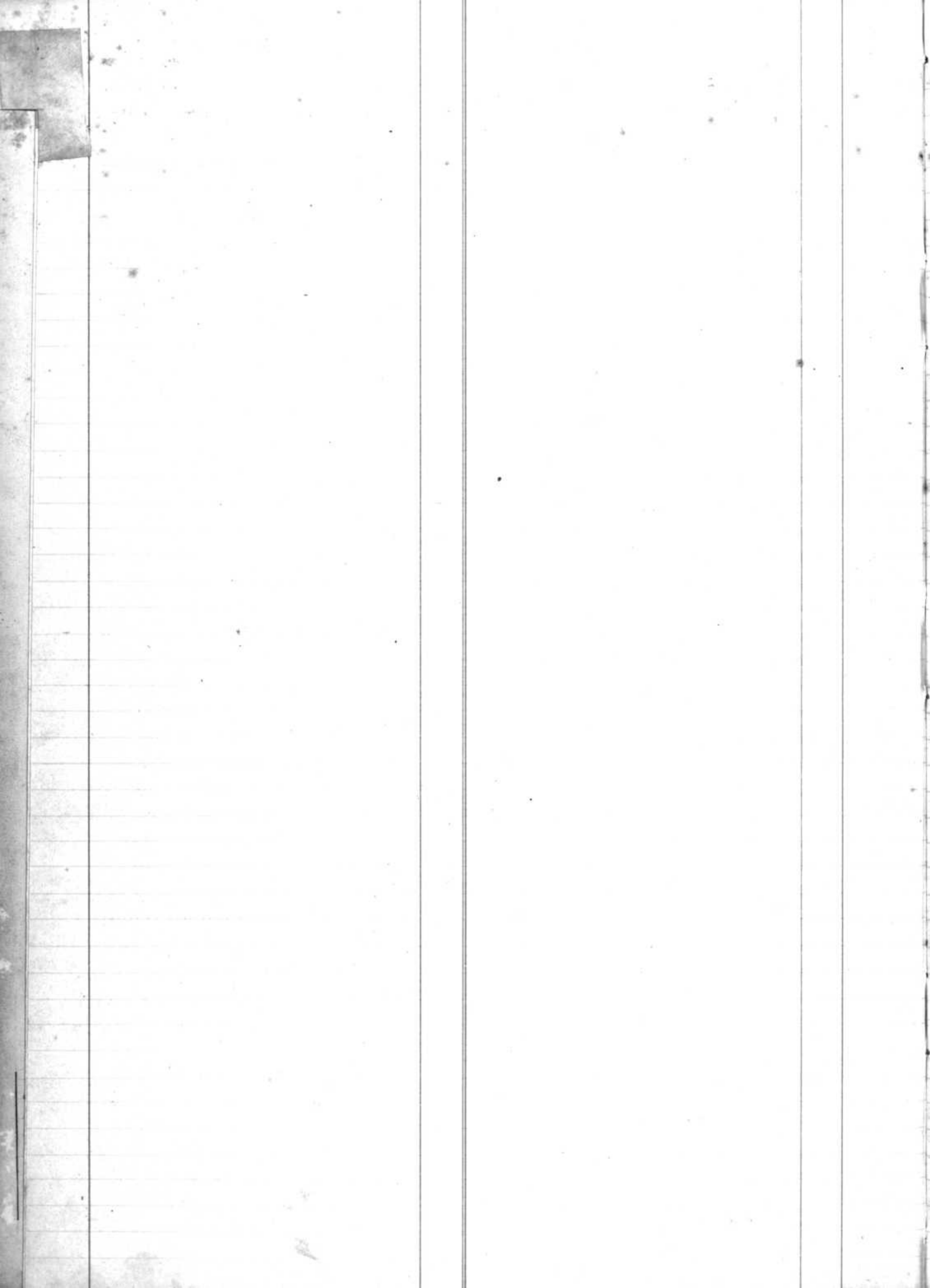
91 1907 Ansermoz - Cochaz 189
 100 1906 Alt - Dewazens 161
 155 1904 Anthonioz - Ficat 76
 1906 Amaudruz - Lenoir 146
 1903 Amaudruz - Menetrey 8
 1906 Amaudruz - Menetrey 153
 1905 Amaudruz - Pelet 108
 1903 Annelex - Baillens 32

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



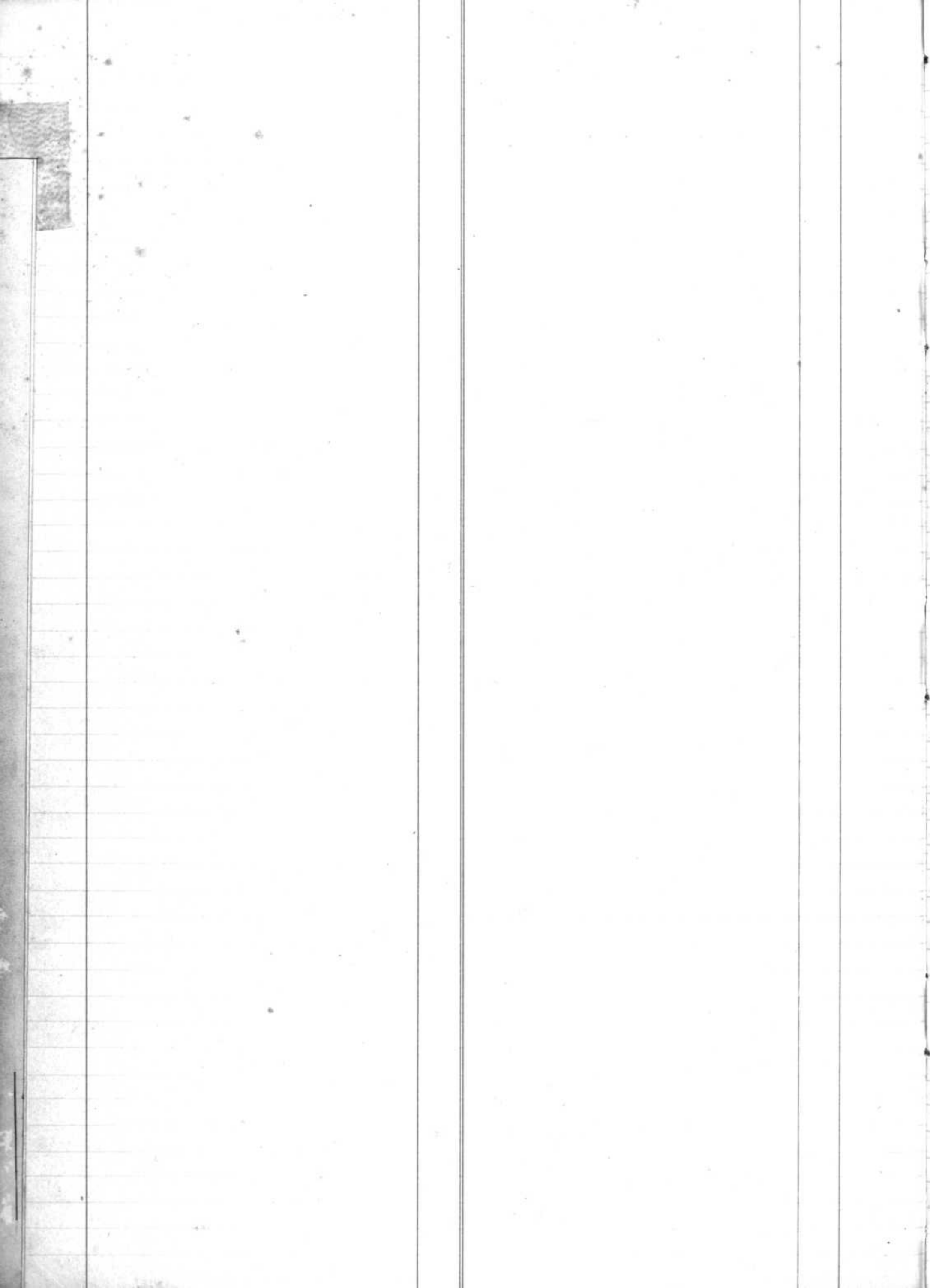
1903	Bovey et Chapuis	5	1901	Bühler	- Iron	12
"	Besson et Schieband	15	1905	Bocion	- Bocion	106
"	Bardet et Félix	22	"	Badan	- Bernard	116
"	Bergier et Leitrequin	24	"	Bocion	- Ringgeli	120
"	Bovey et Guillou	26	1907	Bryand	- Blanc	188
"	Belet et Meylan	27	1906	Burrer	- Contesse	162
"	Bally et Wieland	31	1901	Brunner	- Deluz	49
"	Besson et CrottaZ	36	1906	Burrer	- Dupuis	158
1904	Bron et Bühler	43	"	Bussy	- Durcaud	172
"	Bürli et Fex	44	1907	Borloz né Richard - Décaillon		190
"	Bourqui et Marsens	53	1904	Baur	- Holton	88
"	Battilotti et Fariat	55	1907	Borgeaud	- Henry	107
"	de Büren et Kürzeler	45	1904	Belet	- Henry	62
"	Bussy et Cruchon	47	"	Bovey	- Jaccoud	54
"	Bühler et Henry	48	"	Bourqui	- Janin	90
"	Burnens et Chivalley	80	1907	Bussy	- Job	192
"	Besson et Magnin	84	1904	Reminger	- Lienhard	71
"	Bocion et Reber	89	1905	Pataillard	- Légeret	99
1905	Belet et Pitter	102	1906	Bonard	- Lupin	168
"	Bocion et Bocion	106	1903	Bron	- Monétrey	6
"	Burri et Messiller	109	"	Bernoy	- Magnenat	14
"	Barraud et Badan	116	1906	Bertelli	- Maersera	183
"	Ringgeli et Bocion	120	1901	Barrao	- Nissille	39
"	Bovy et Haeder	124	1905	Barone	- Ponti	133
"	Bezencou et Hadorn	126	"	Blanchard	- Pelet	139
"	Burkhalter et Golay	136	1904	Pataillard	- Rithner	82
"	Blanc et Farre	140	1905	Borghy	- Ragazzini	97
1906	Buzzi et Maillard	142	"	Rabin	- Richard	110
"	Bolomey et Samson	145	1906	Blaser	- Richard	143
"	Beaud et Chapallaz	148	"	Borgnana	- Regamey	147
"	Borloz et Chappuis	152	"	Beloux	- Ravery	151
"	Bolomey et Nicolier	156	1904	Boudry	- Steinhauer	48
"	Bovey et Jaquier	169	"	Bovey	- de Lieenthal	74
"	Byrde et Collet	173	1906	Berlie	- Lemoz	159
"	Barbezat et Rochat né Sieber	175	1907	Bezencou	- Vulliamy	194
1907	Bürli et Cosendai	187	1903	Bouquet	- Wulliamoz	4
"	Blanc et Bryand	188				
"	Baudin et Nicco	196				
"	Borgeaud et Emery	200				

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



1903	Capt et Cavin	7
"	Chapuis et Kroneck	9
"	Chollet et Lasche	11
"	Cloux et Jaquier	13
"	Chatton et Rossier	30
"	Chapuis et Nutz dit Profit	33
1904	Corbaz et Duperron	50
"	Corbaz et Mingard	52
"	Cornu et Meylan	54
"	Chapuis et Futrequin	63
"	Corbaz et Griottier	68
"	Chapuis et Keller ni Jantz	69
"	Corbaz et Roth	83
1905	Caillat et Trahin	105
"	Chenaux et Petit	115
"	Chapuis et Flückiger	118
"	Cochard et Corbaz	123
"	Corboz et Grobety	128
"	Cuérel et Paney	129
"	Chapuis et Pittet	131
"	Cornaz et Dumont	132
"	Chervet et Maeder ni Martin	134
1906	Ceppi et Cuérel	144
"	Contesse et Burnier	162
"	Capt et Fauqueux	167
1907	Canonico et Cesano	186
"	Corbaz et Ansermoz	189

1906	Chapuis - Anneler	155
1903	Chapuis - Rosey	5
"	Crotta - Redden	36
1904	Cruchon - Ruddy	74
"	Chevallery - Burnens	80
1906	Chapallaz - Beaud	148
"	Chapuis - Borloz	152
"	Collet - Byrde	172
1907	Codandou - Furti	187
1903	Cavin - Capt	7
1905	Corbaz - Cochard	123
1906	Cuérel - Ceppi	144
1907	Cesano - Canonico	186
1903	Cervery - Derisat	18
1904	Corbaz - Favre	59
1905	Chapuis - Gerber	122
1907	Cochard - Getaz	184
1906	Corboz - Herriod	180
1903	Chapuis - Lugon-Moulin	23
1906	Challande - Hoegerand	174
1907	Chollet - Tidoux	191
1906	Conod - Schwitzgübel	40



1903 Dégallier et Favre
 " DerivaZ et Cevy-
 " Dégallier et DelacrausaZ
 1904 Dupuis et Schertenleib
 " Deluz et KilloZ
 " Deluz et Brunner
 " Duperré et Wälti
 1906 Dupuis et Burnier
 " Desarzens et Alt-
 " Dupuis et Schertenleib
 " Dusserre et Menétray
 " Dégallier et Dumont
 " Duvaud et Bussy
 " DelacrausaZ et Daccord
 1907 Dégallier et BorloZ né Richard
 " Dégallier et Desgallier

17 1904 Duperré - Corbaz 50
 18 1905 Dumont - Cornaz 132
 19 1903 DelacrausaZ - Dégallier 19
 41 1906 Dumont - Dégallier 171
 42 " Daccord - DelacrausaZ 144
 49 1907 Dégallier - Dégallier 193
 93 1905 Tomy - Gachet 95
 158 1906 Dupuis né Corthay - Légeret 176
 161 1905 Nixerens - Heathley-Doret 119
 163 1904 Nixerens - Pasche 60
 165 " Dufour - Prodelliet 81
 171 1903 Lind - Rochat 1
 172 1906 Nixerens - Rognon 178
 174 1907 Delessert - Riéhen 198
 190 1905 Deprez - Weissbrodt 96
 193

D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



1906

Egli & Jordan

170

1907

Emery

- Bourgeois

200

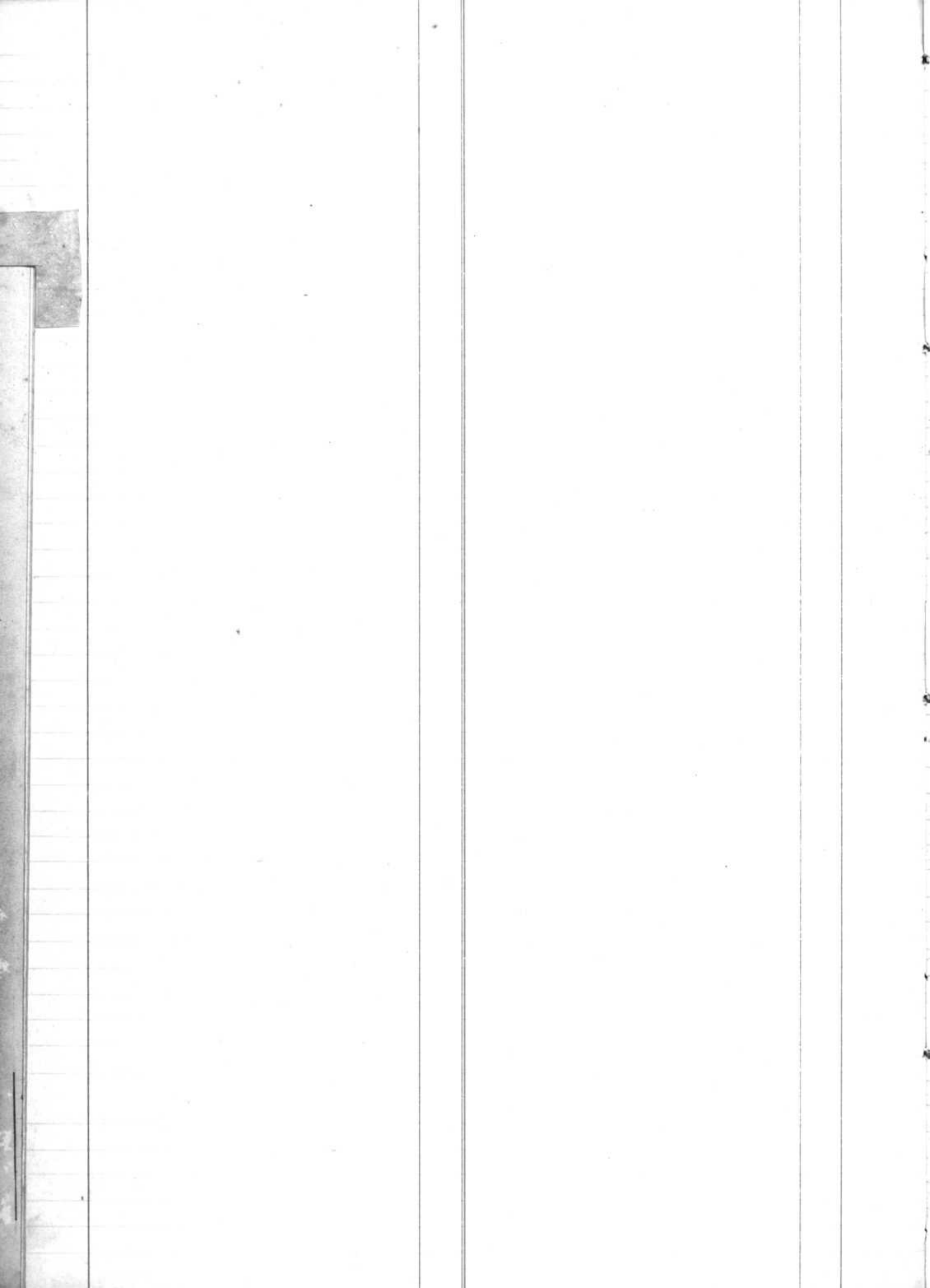
1902

Emery

- Martin

10

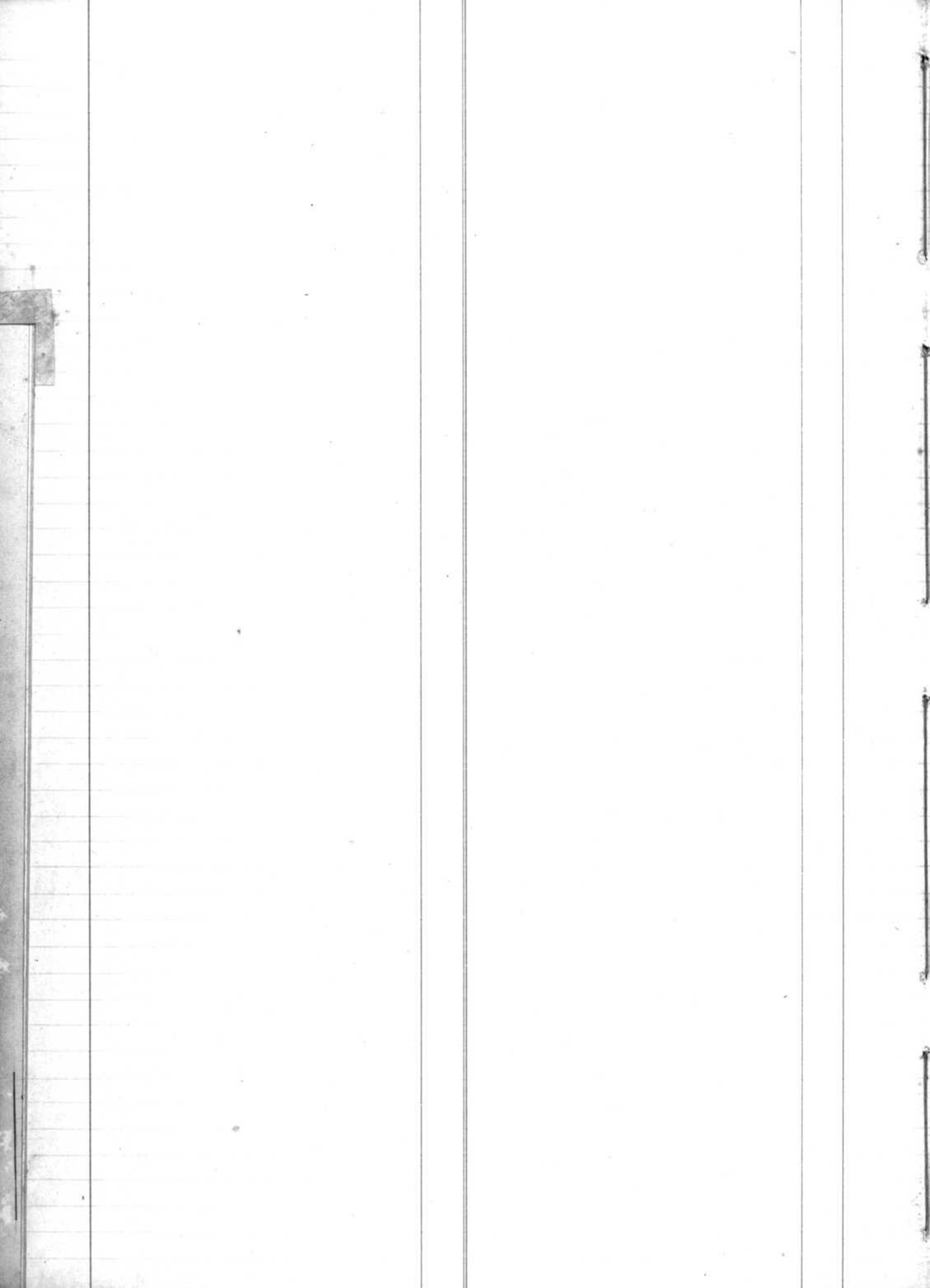
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



1903 Fuchs et Henny
 1904 Favre et Corbay
 " Finat et Anthoine
 " Flotron et Baur
 " Felix et Ravey
 1905 Fleury et Borgeaud

28 1902 Felix - Rardet 22
 59 1904 Favrat - Battiletti 55
 76 1905 Favre - Blanc 140
 88 " Flückiger - Clapaud 118
 92 1906 Fauquex - Carr 167
 107 1903 Favre - Dégallier 17
 1905 Fenner nie Schiffmann - Gnoere 137
 1903 Fleurdelys - Recordon 2
 1906 Friedli - Roagna 150

F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



1904	Girardet et Martin	37
"	Golay et Penveyre	86
1905	Gachet et Dony	95
"	Germond et Golay	101
"	Guilland et Eady	104
"	Gilliand et Syvet	111
"	Guillenin et Richard	112
"	Gagnaux et Harbel	113
"	Girardet et Mariethoud	114
"	Gaudard et Gindroz	121
"	Gerber et Chapuis	122
"	Gnerro et Fenner ne Schiffmann	137
"	Gozzelino et Ponnaz	138
"	Girardet et Huby	141
1906	Queux et Henétruy	154
"	Golay et Pittet	160
"	Girardet et Petit	164
1907	Gétaz et Cochand	184

1905	Gehrig	- Oinaudoux	100
1903	Guillet	- Boscy	26
1905	Golay	- Buhhalter	136
1904	Guottier	- Corboz	68
1905	Grobety	- Corboz	128
"	Golay	- Germond	101
"	Gindroz	- Gaudard	121
1904	Queux	- Henny	61
"	Guilland	- Janin	64
"	Girardet ^{née}	- Martin	46
1905	Golay ^{Dideron}	- Hermoud	98
"	Giroud ^{née Chapuis}	- Horaz	125

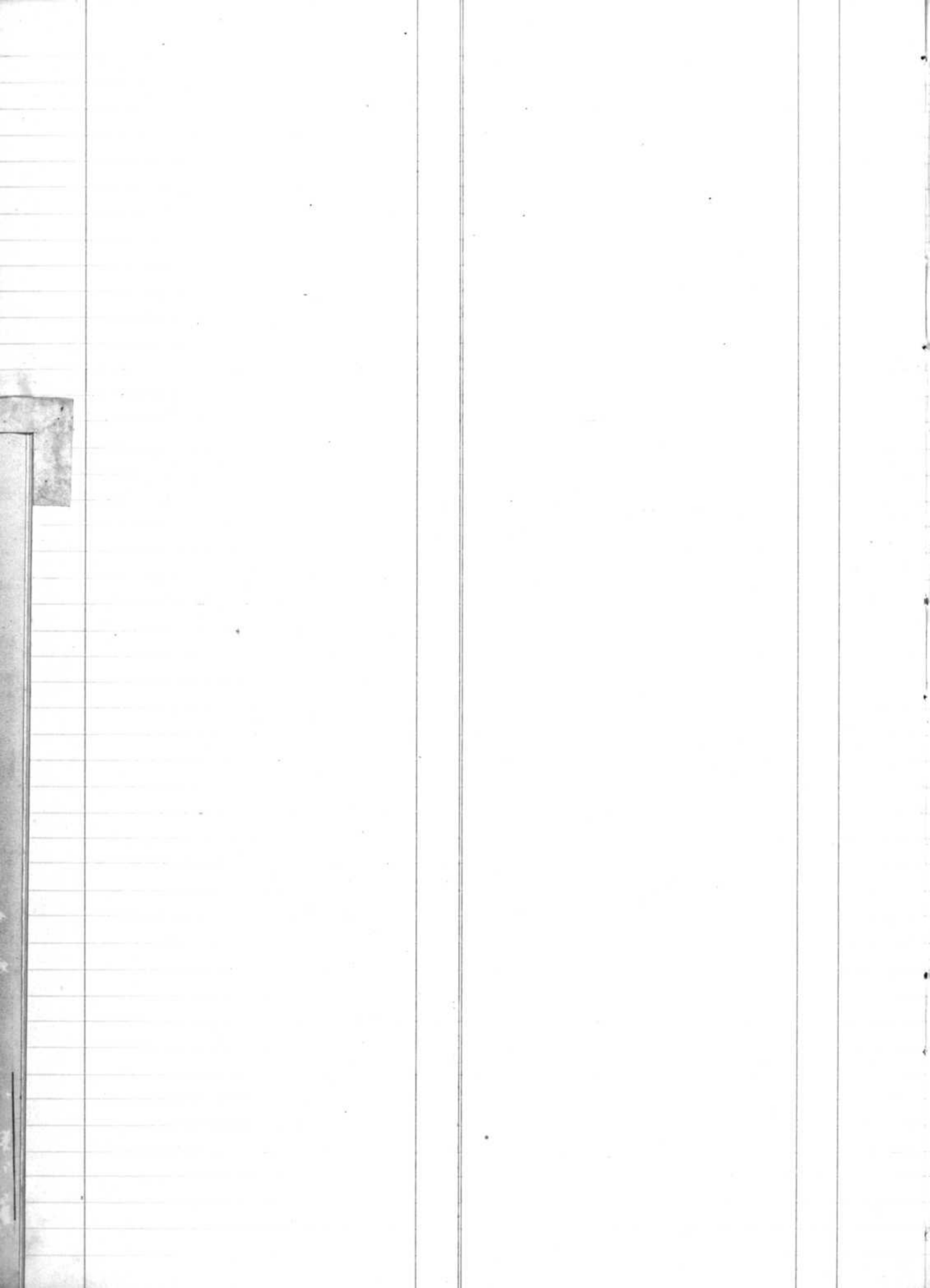
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



1904 Kählen u. Monachon
 " Henny u. Metral
 " Henniberger u. Rouge
 " Henny u. Guex
 " Henny u. Bilet
 1906 Henriod u. Corboz

47	1904	Heirzeler	- de Rivren	75
56	.	Henny	- Bihler	78
58	1905	Hadorin	- Bezencan	126
61	1903	Henny	- Fuchs	28
62	1906	Homatter	- Martin	187
180	1904	Heinni	- Nicolas	65
	1906	Henry	- Pilloud	139
	1905	Henny	- Veyre	117

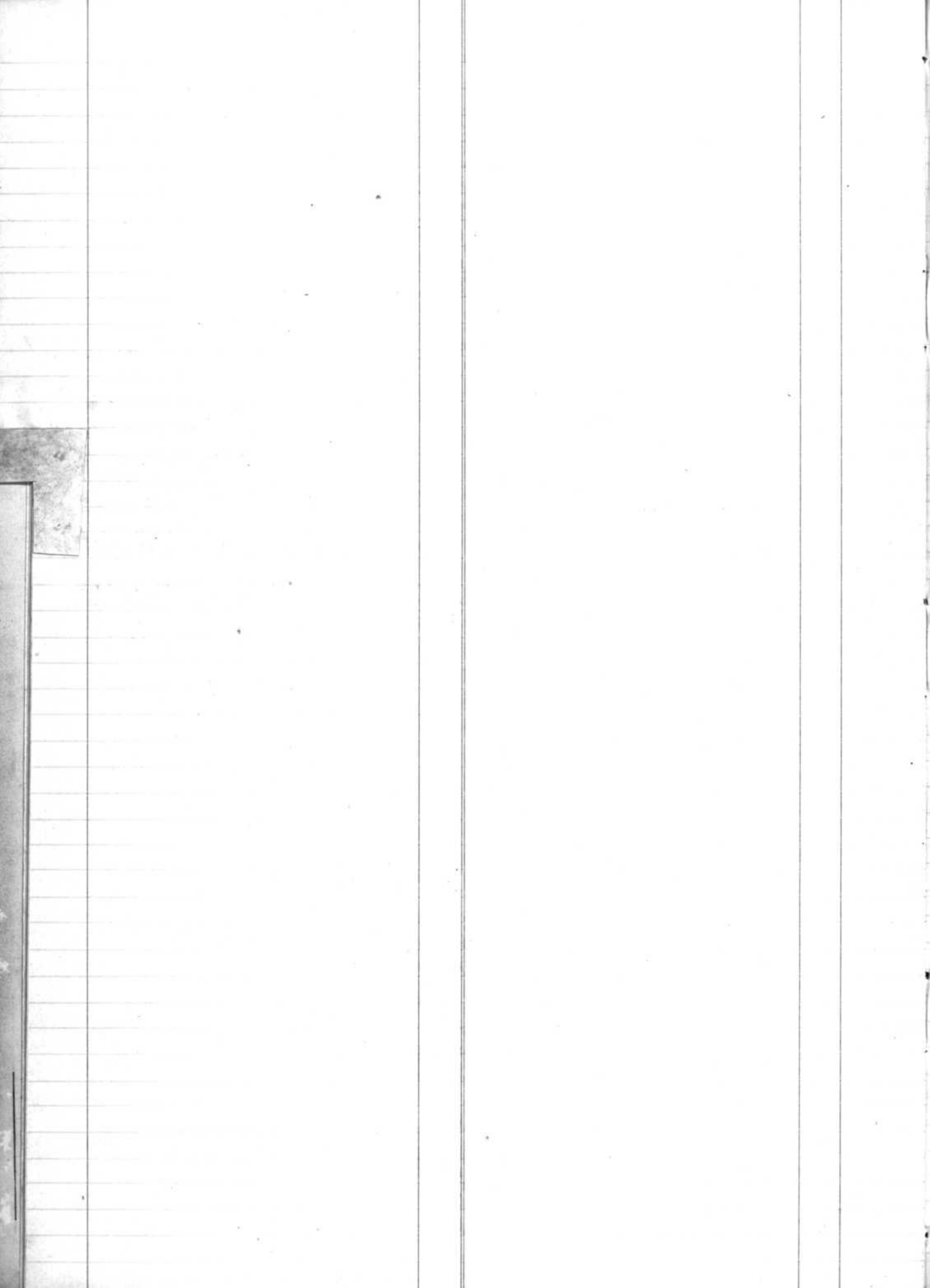
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904 Jaccoud - Monachon
 " Jaccoud - Dorey
 " Janin - Guillaud
 " Jaquier - Michoud
 " Jaton - Raymond
 " Janin - Bourqui
 1907 Joyet - Schneider
 " Job - Bussy

51 1906 Jaquier - Dorey 169
 54 1903 Jaquier - Cloux 13
 64 1906 Jordan - Egli 170
 72 1903 Jaquier né Chamot - Tache 16
 73 1907 Jaquier - Renggli 197
 90 1904 Joyet - Vindayer 85
 185
 192

I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



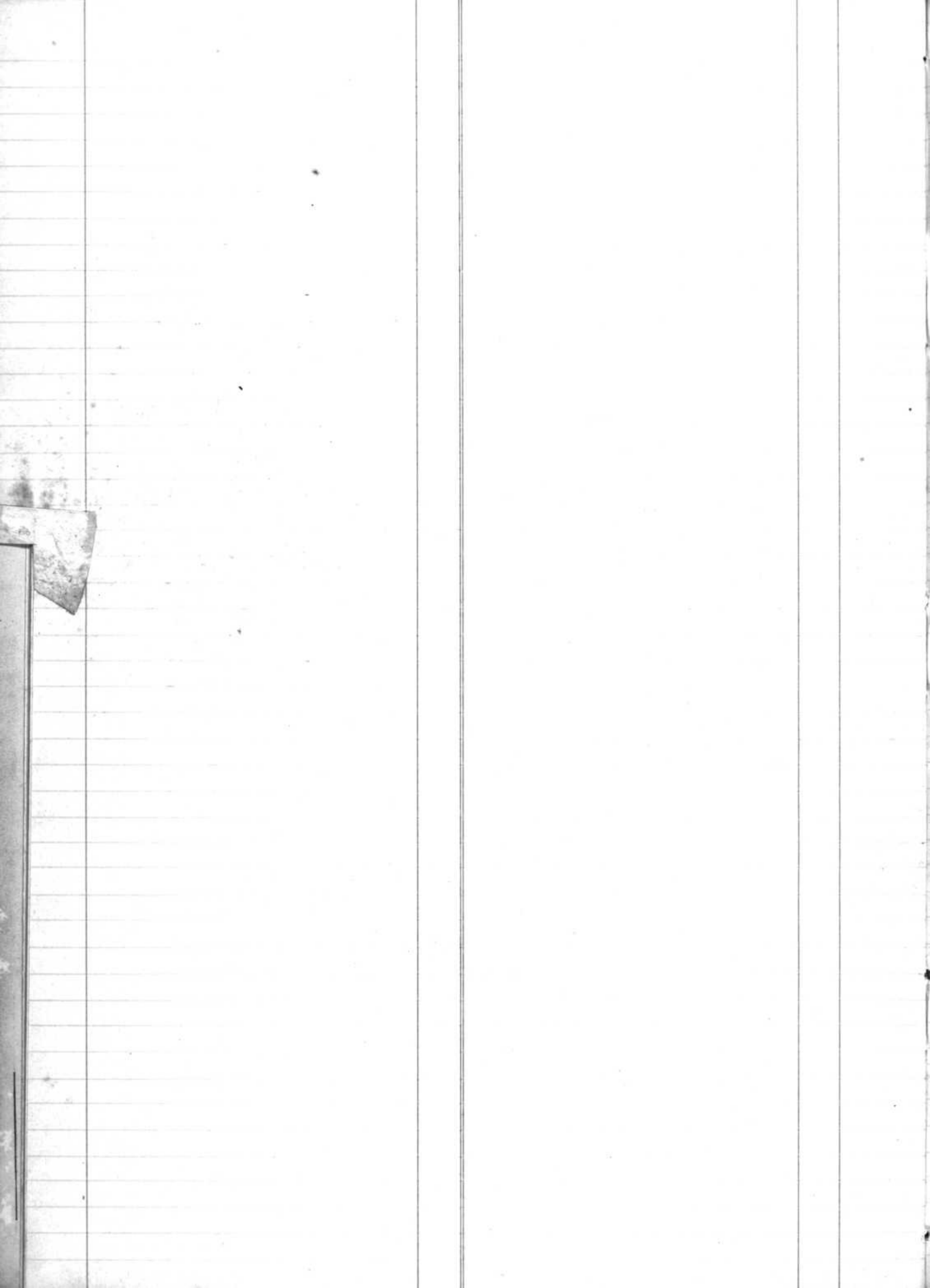
1903 Kormann et Samson née Dumont

20.

1903 Kroneck - Chapuis 9

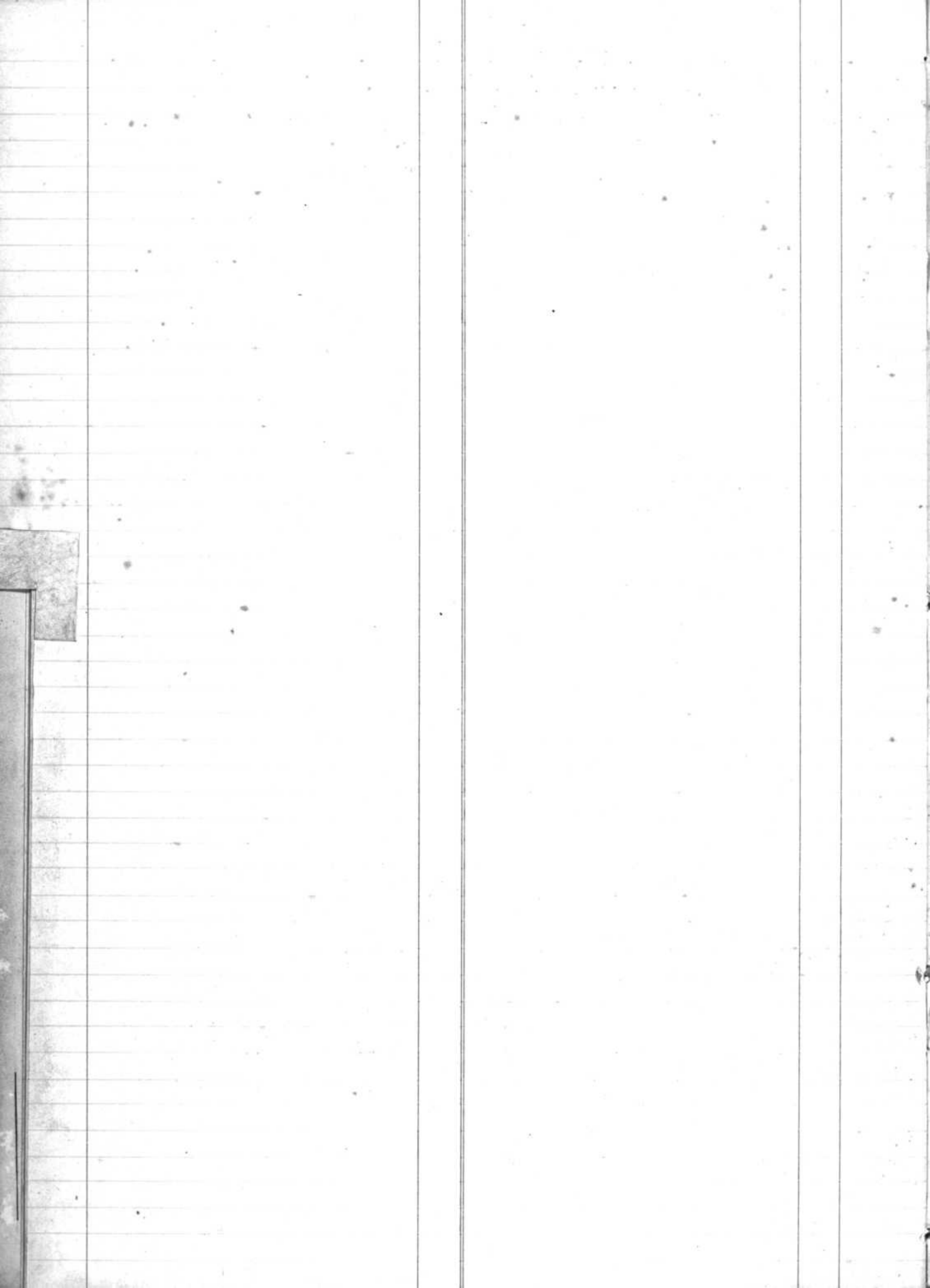
1904 Keller née Jantz - Chapuis 69

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1903	Lugon - Moulin et Chapuis	23.
1904	Landolf et Pahud	38
"	Lienhard et Benninger	71
1905	Légeret et Bataillard	99
1906	Lenoir et Amaudruz	146
"	Lupin et Bonard	168
"	Légeret et Dupuis née Corthay	176

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1903	Menétrey et Bron	6
"	Menétrey et Amaudru	8
"	Martin et Emery	10
"	Menétrey et Porchet	12
"	Magnenat et Berney	14
"	Mischler et Pouly	21
"	Martin et Vaney	29
1904	Martin et Petit	115
"	Martin et Girardet via Diserens	116
1905	Mermoud et Golay	98
"	Matthey-Doret et Diserens	119
"	Moraz et Giroud via Chapuis	125
1906	Moreillon et Meier	149
"	Menétrey et Amaudru	153
"	Mégevand et Challande	177
"	Martin et Komatter	182
"	Massera et Bertelli	183

1903	Meylan - Pelet	27
1904	Marsens - Bouqui	53
"	Magnin - Besson	84
1905	Messellex - Ruzi	109
"	Maeder - Novy	124
1906	Maillard - Ruzi	142
1904	Mingard - Corbat	52
"	Meylan - Cornu	54
1905	Maeder via Martin - Chevret	134
1906	Menétrey - Dusserre	165
1904	Martin - Girardet	37
1905	Mariethoud - Girardet	114
"	Musy - Girardet	141
1906	Menétrey - Quez	154
1904	Monachon - Käppen	47
"	Mettreal - Kemy	56
"	Monachon - Jaccaud	51
"	Reichoud - Jaquier	72
1906	Meier - Moreillon	149
"	Mingard - Richard	181
1903	Mouvon - Vaney	35
1904	Mischler - Vollemayder	66
1905	Mattille - Vétricoz	103
1907	Masson via Roguier - Vallotton	195
"	Monachon - Wasem	199

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

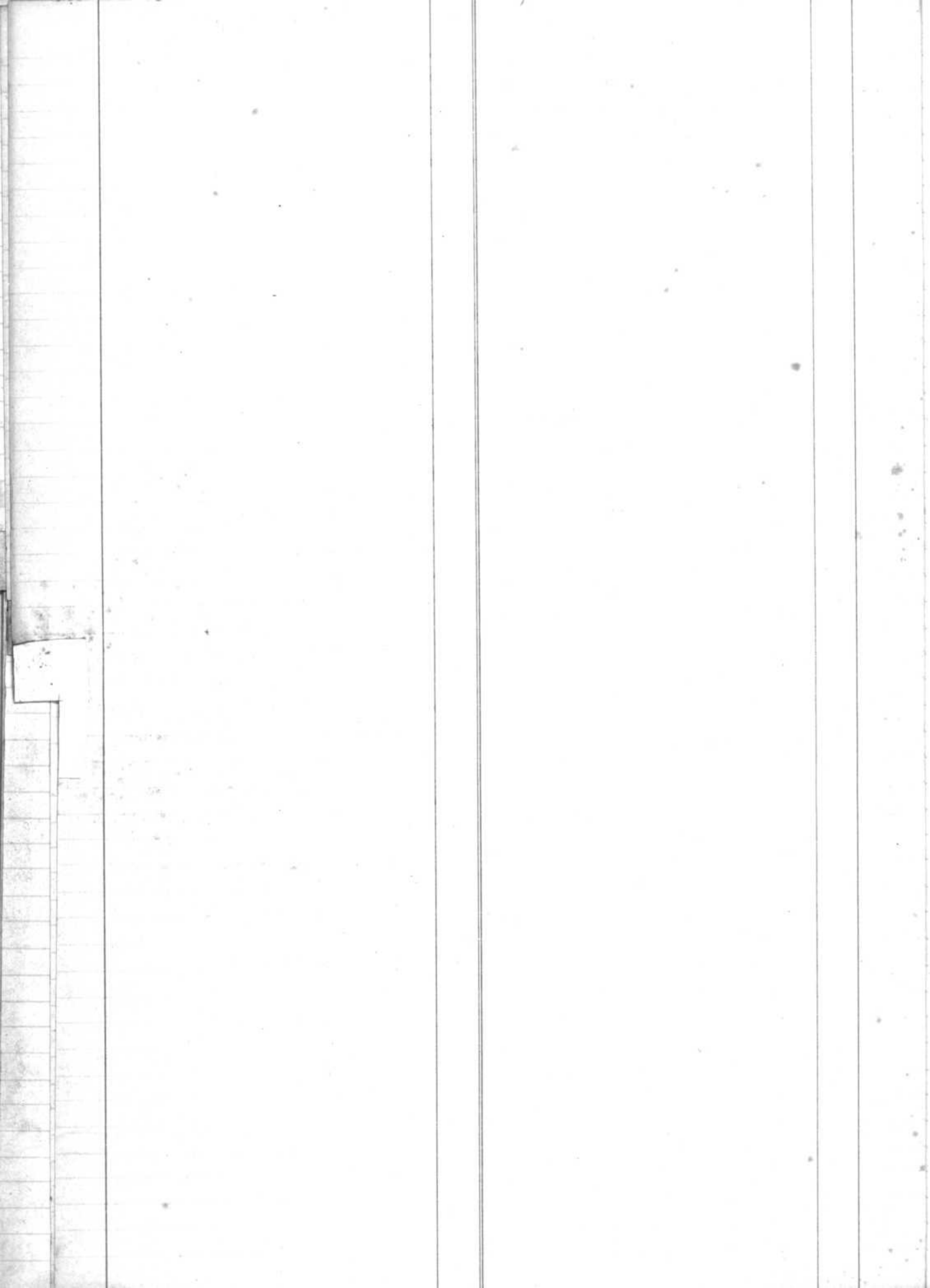
Missile u. Barras
Nicolas u. Kämmi

39

65

1906	Nicolier	-	Polamey	156
1907	Nicco	-	Raudin	196
1903	Nutz der Profit	-	Chapuis	33
1905	Narbel	-	Gagnaux	113

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



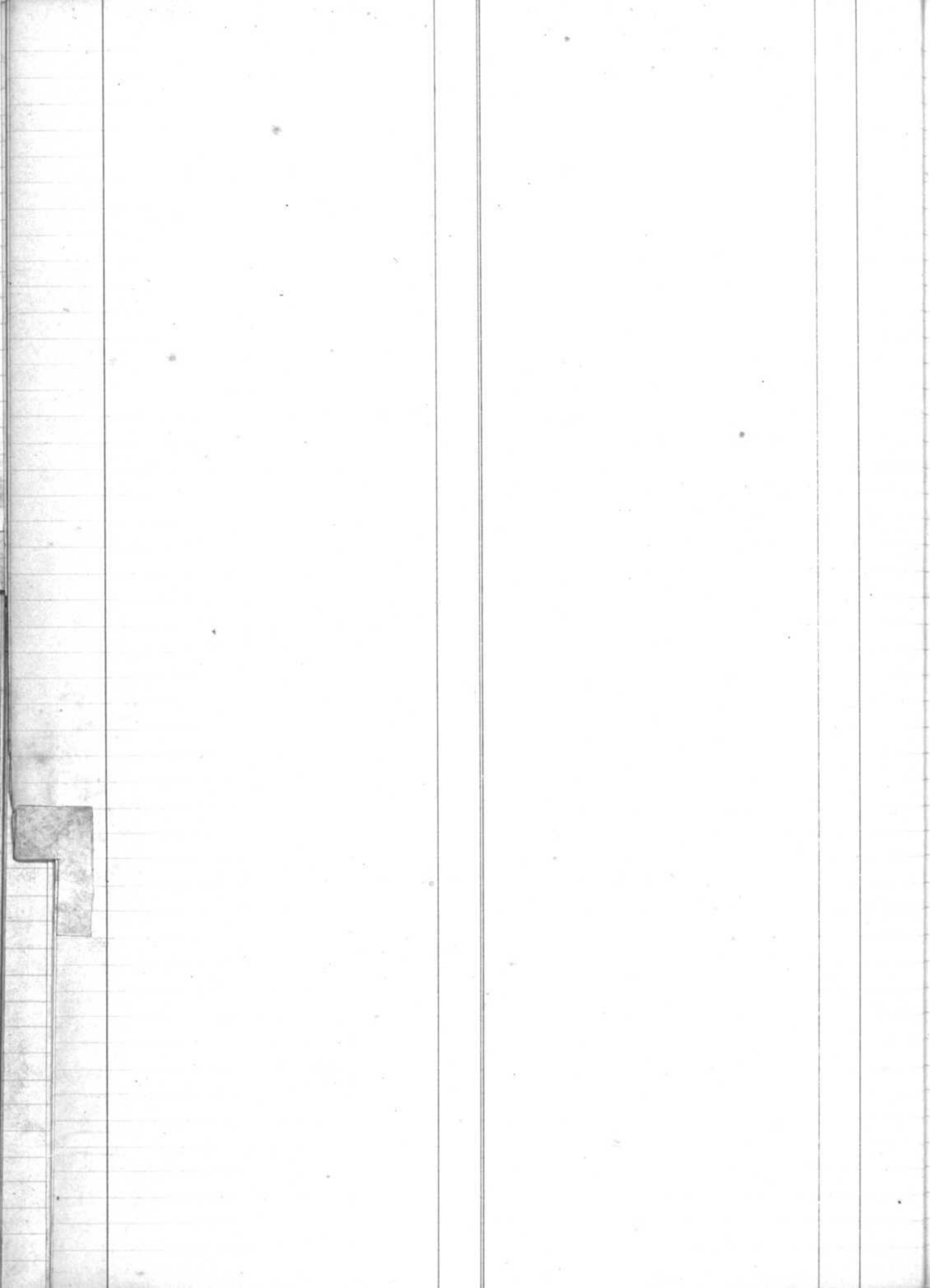
1903 Lache et Jaquier née Chamot
 1904 Pasche et Dixerens
 " Porchet et Rouffy
 " Prodollet et Dufour
 " Petter et Filet
 1905 Pelet et Amaudruz
 " Ponté et Barone
 " Pelet et Blanchard
 1906 Lache et Peitrequin née Blanc
 " Filloud et Henry
 1907 Fidoux et Chollet

16	1903	Peitrequin	- Berzix	24
60	1905	Pillet	- Rebat	102
67	1903	Pasche	- Chollet	11
81	1904	Peitrequin	- Chapuis	63
87	1905	Prakin	- Caillat	105
108	.	Petit	- Chenaux	115
133	.	Pillet	- Chapuis	131
139	1904	Teneveyre	- Golay	86
166	1905	Tonnaix	- Gizzelino	138
179	1906	Pillet	- Golay	160
191	.	Petit	- Girardet	164
	1904	Tahud	- Landolf	38
	1903	Porchet	- Monétrey	12
	.	Touly	- Mischler	21
	1904	Petit	- Moatin	45
	.	Filet	- Petter	87
	1906	Peitrequin née Blanc	- Pasche	166
	1903	Peitrequin	- Richard	3
	1904	Tahud	- Roulin	79
	1905	Payot	- Rouffy	127
	1904	Prodollet	- Todeschi	70
	1905	Pelet	- Vuillier	135

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



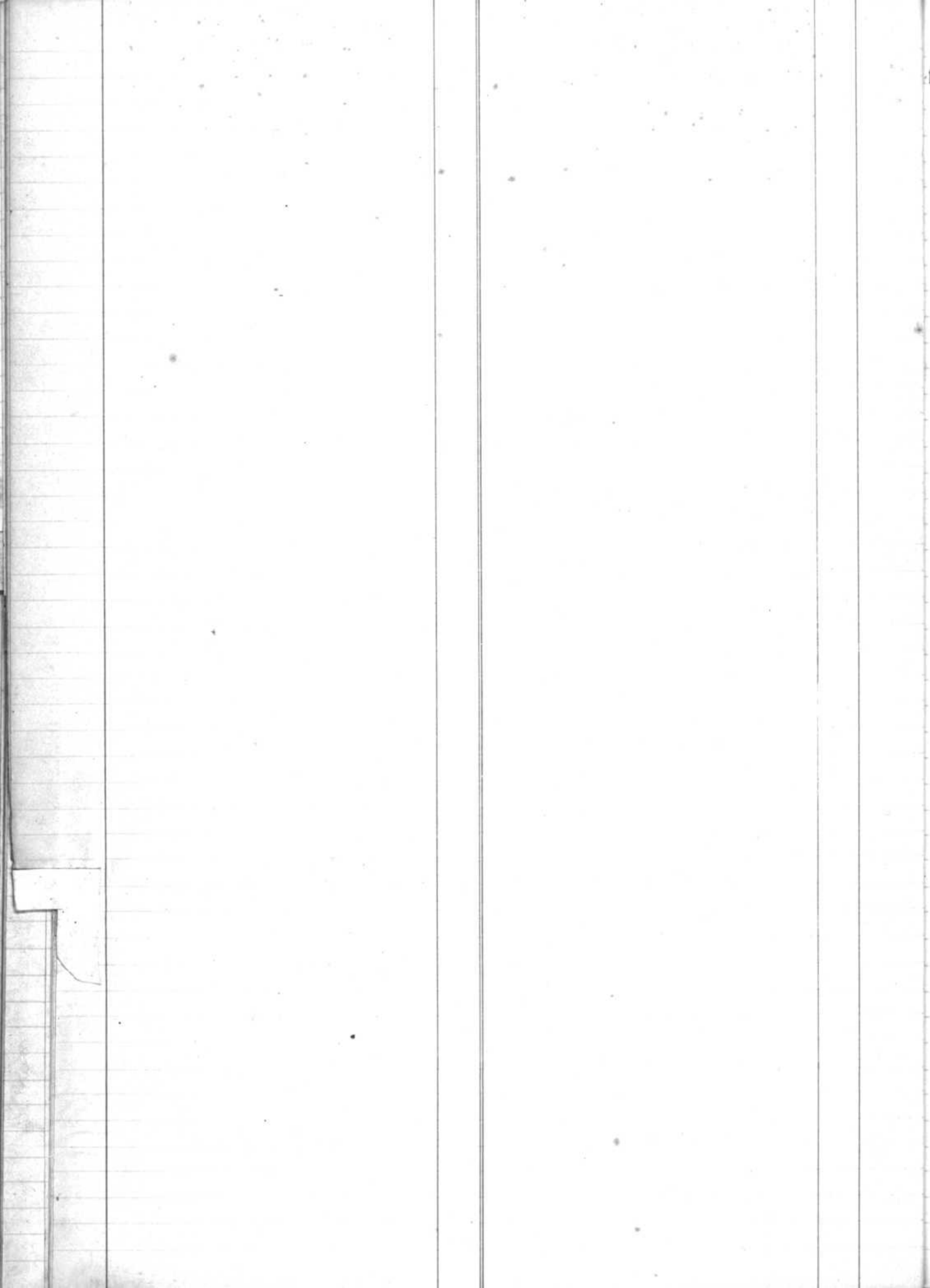
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1903	Rochat et Dind	1.
"	Recordon et Fleurvelys	2.
"	Richard et Leitrequin	3.
"	Rouffy et Rochat	34.
1904	Roulin et Pahud	49.
"	Rithner et Bataillard	82.
1905	Ragazzini et Borghy	97.
"	Richard et Bassin	110.
"	Rouffy et Payot	127.
1906	Richard et Blaser	143.
"	Megamey et Borgnana	147.
"	Roagna et Friedli	150.
"	Ravey et Béboux	151.
"	Rognon et Diserens	178.
"	Richard et Kingard	181.
1907	Renggli et Jaquier	197.
"	Rieber et Dessert	198.

1904	Reber	-	Rocion	19
1906	Rochat	et	Sieber - Barbizat	145
1903	Rossier	-	Chatton	30
1904	Roth	-	Corbat	83
"	Ravey	-	Felix	92
1905	Richard	-	Guillemin	112
1908	Rouge	-	Koenenberger	58
"	Reymond	-	Yaton	73
"	Rouffy	-	Porchet	67
1903	Rochat	-	Rouffy	34

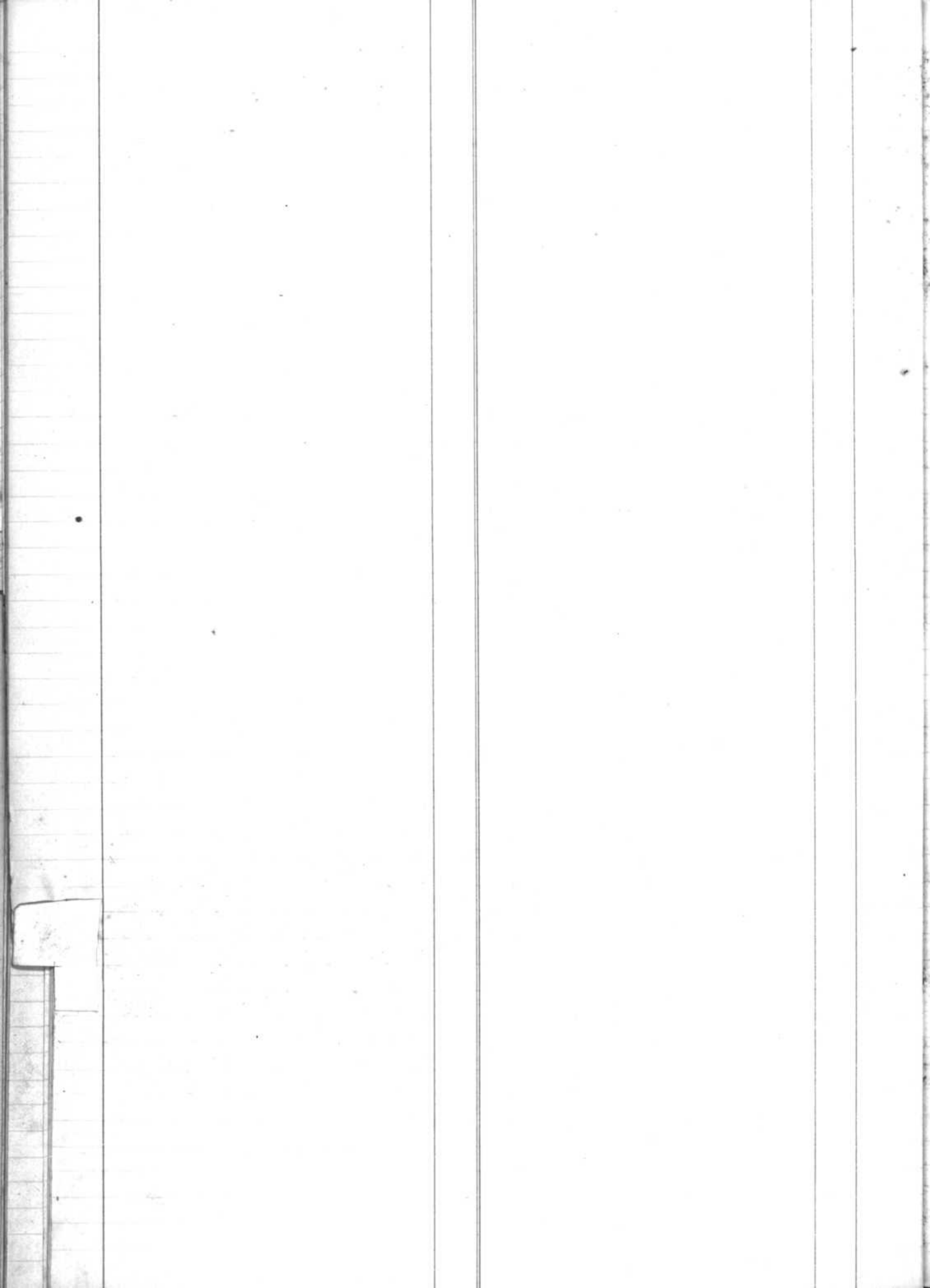
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1901 Schwitzgübel a Sonod
 " Feinhauder a Boudry
 " de Liebenthal a Borey
 1905 Syxvet a Gallens
 1906 Salquin a Thomen
 " Semorož a Berlic

110	1906	Samson	- Bolomey	145
118	1904	Schertenleib	Emma - Dupuis	41
111	1906	Schertenleib	Rosa - Dupuis	163
130	1905	Syxvet	- Gilliard	111
157	1907	Schneider	- Joyet	185
159	1903	Samson	nee Darnet - Normann	20
	1904	Suter	- Will	94
	1903	Schreier	- Kwahlen	25

S
T
U
V
X
Y
Z



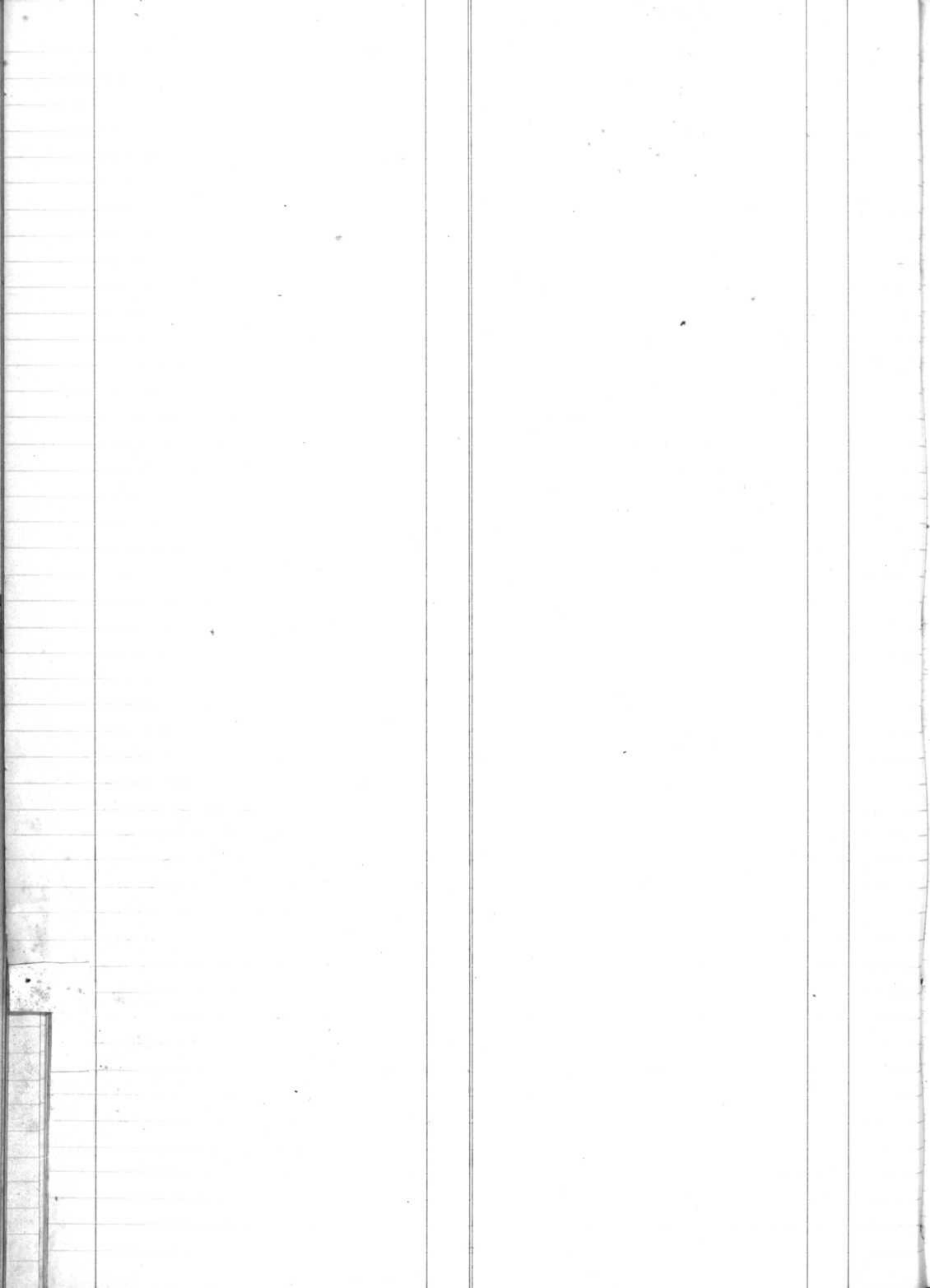
1903
1904

Guillens et Anneler
Fodeschi et Prodolius

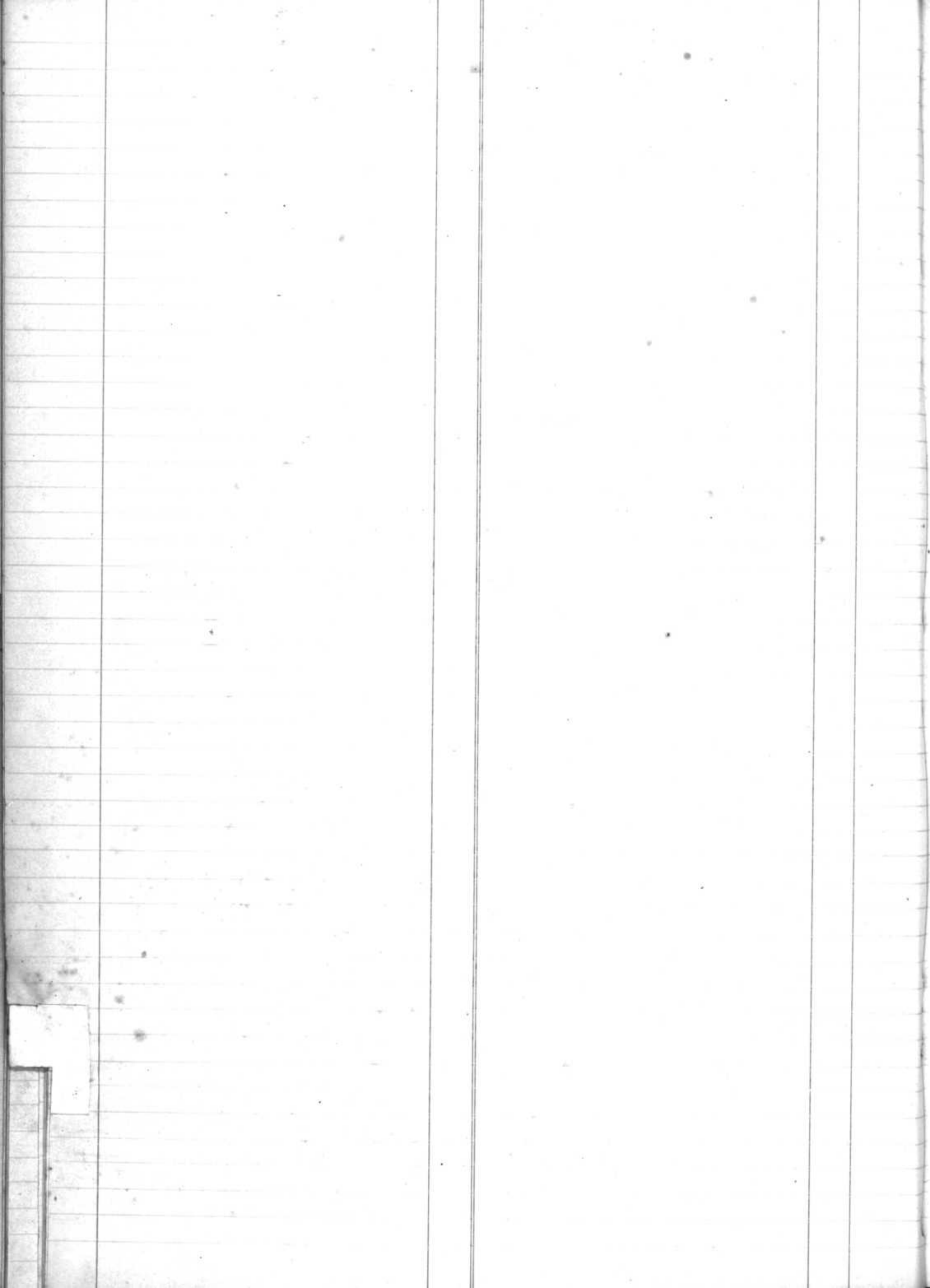
32
40

1903	Chuebaud	- Pesson	15
1905	Cardy	- Guillard	100
"	Callent	- Lysset	130
1906	Chomen	- Falquin	157

T
U
V
X
Y
Z







1903 Vaney et Mouron
 1904 Kollenwyder et Mischler
 Lindayer et Joyet
 1905 Féticqz et Battille
 " Veyre et Hennu
 " Pullyens et Pelet
 1907 Pullyamy et Bezencop
 " Falloton et Masson et Roquier

35
 66
 85
 103
 117
 135
 194
 195

1904 Vernaud - Amiguet 91
 " Vez - Riveli 111
 1905 Vaney - Cuvel 129
 1904 Wittz - Delat 142
 1903 Vaney - Martin 29

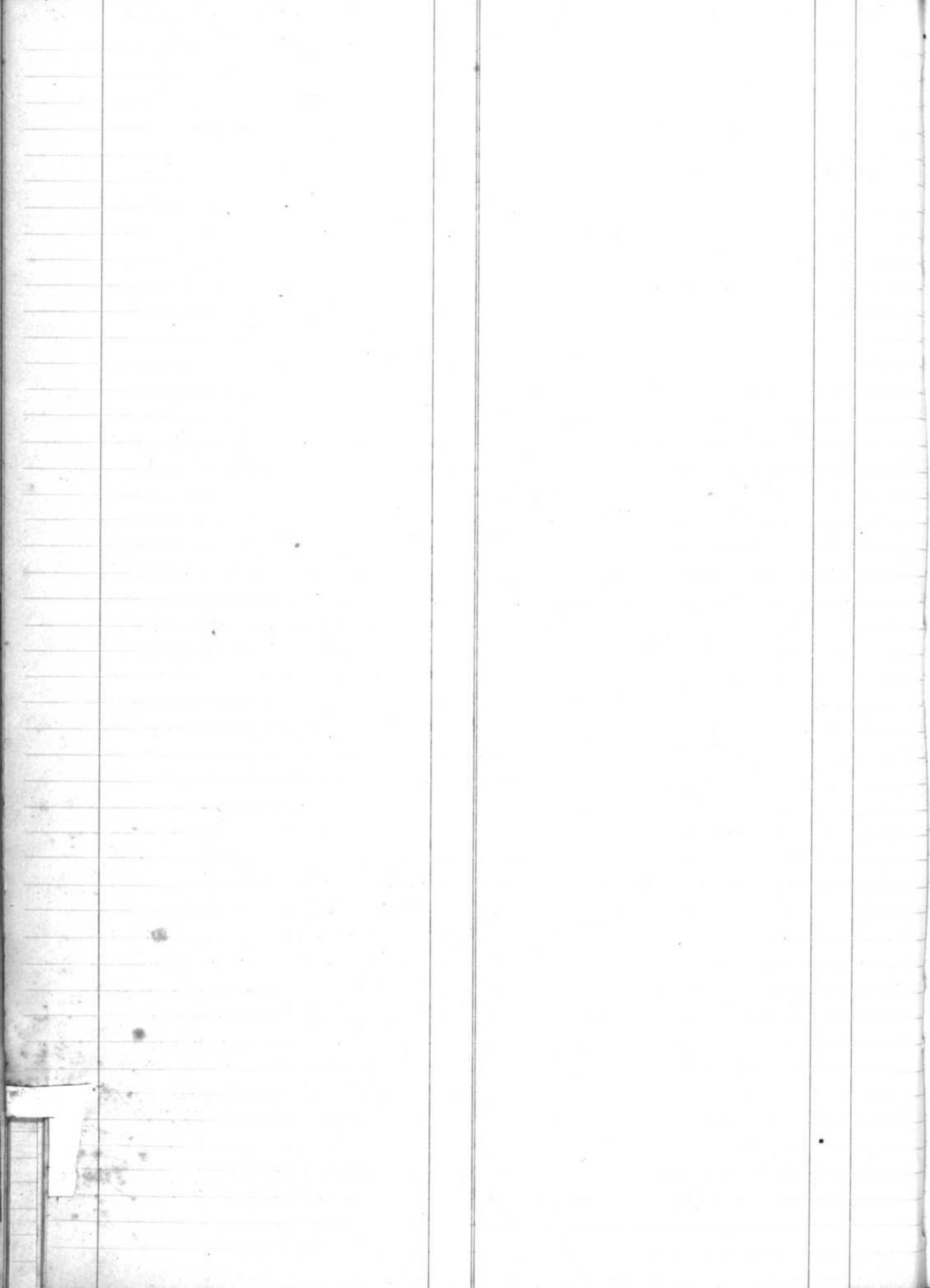
Large handwritten signature or flourish

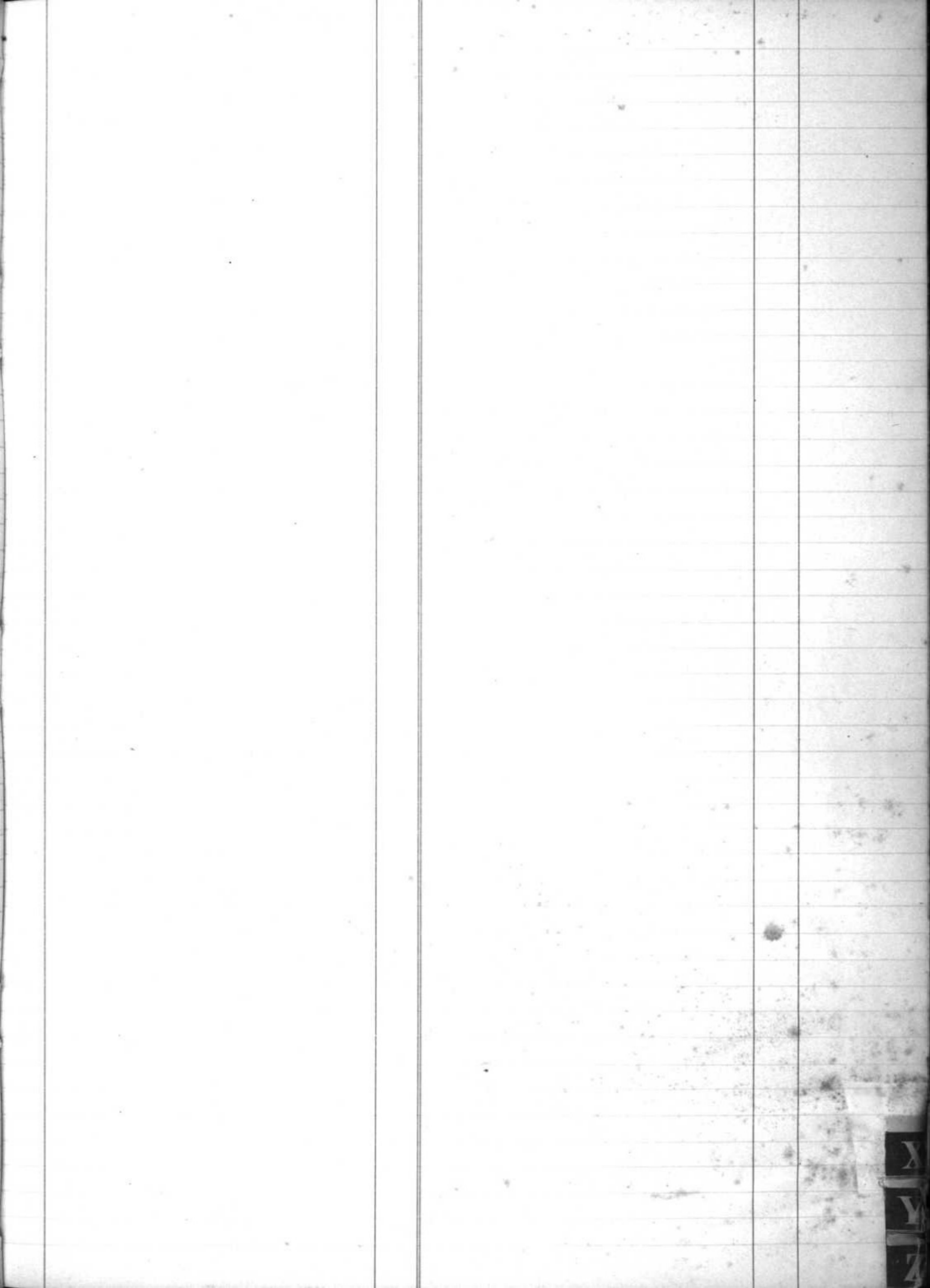
1903 WullyamoZ et Bouquet
 1904 Will et Luter
 1905 Weissbrodt et Deprez
 1907 Wasem et Monachon

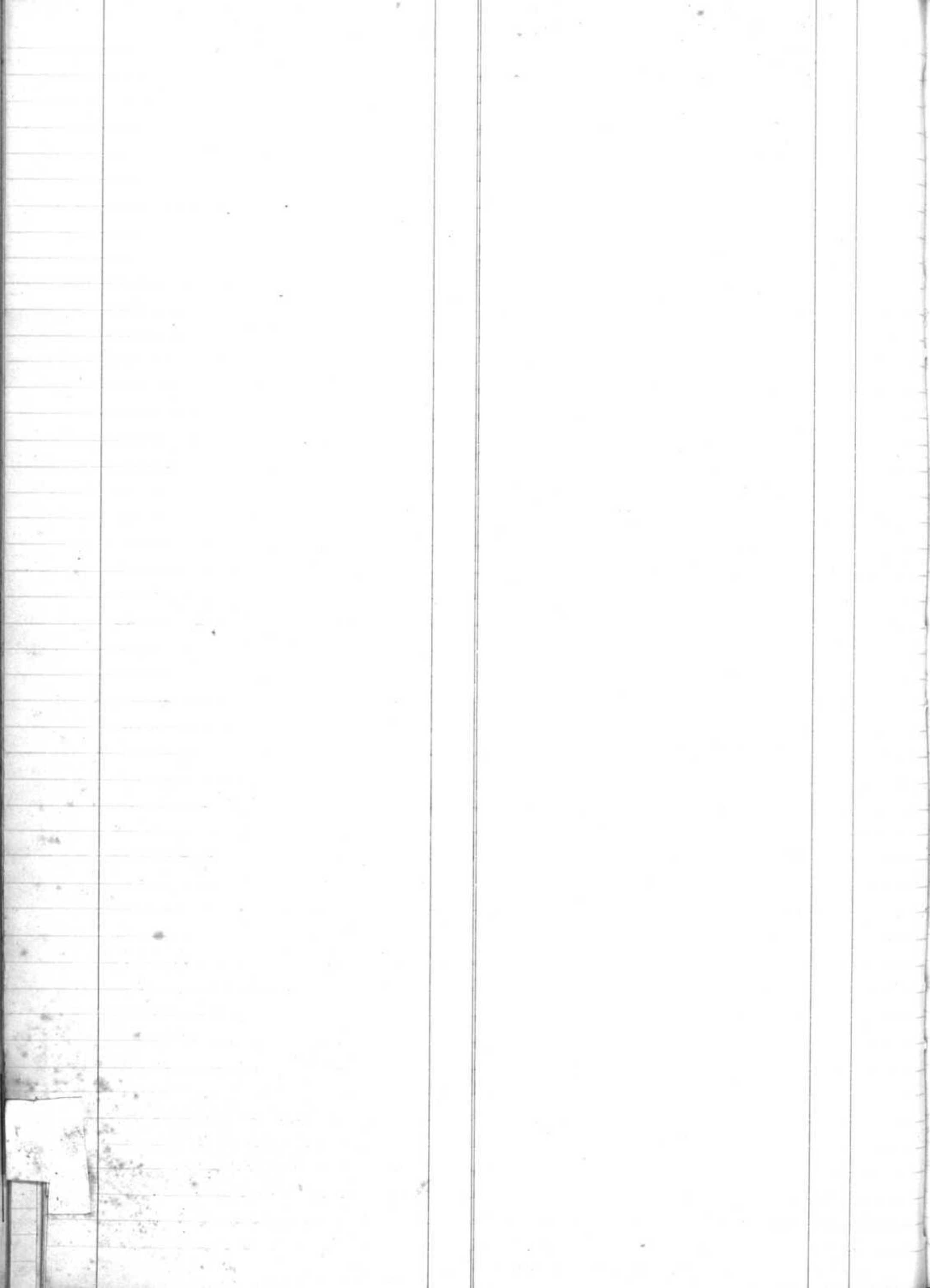
4
 94
 96
 199

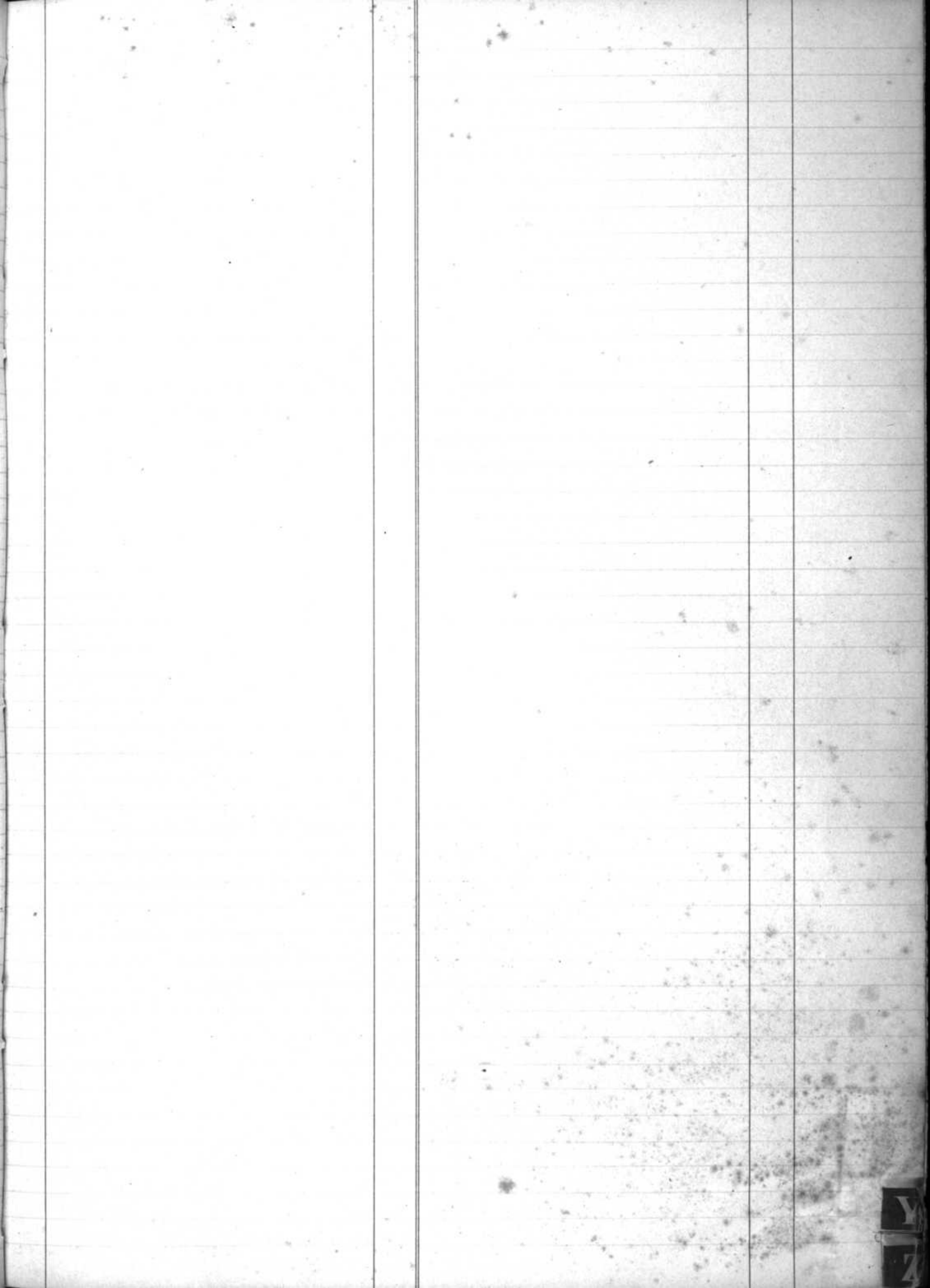
1903 Wieland - Rolly 31
 1904 Walte - Duperré 93

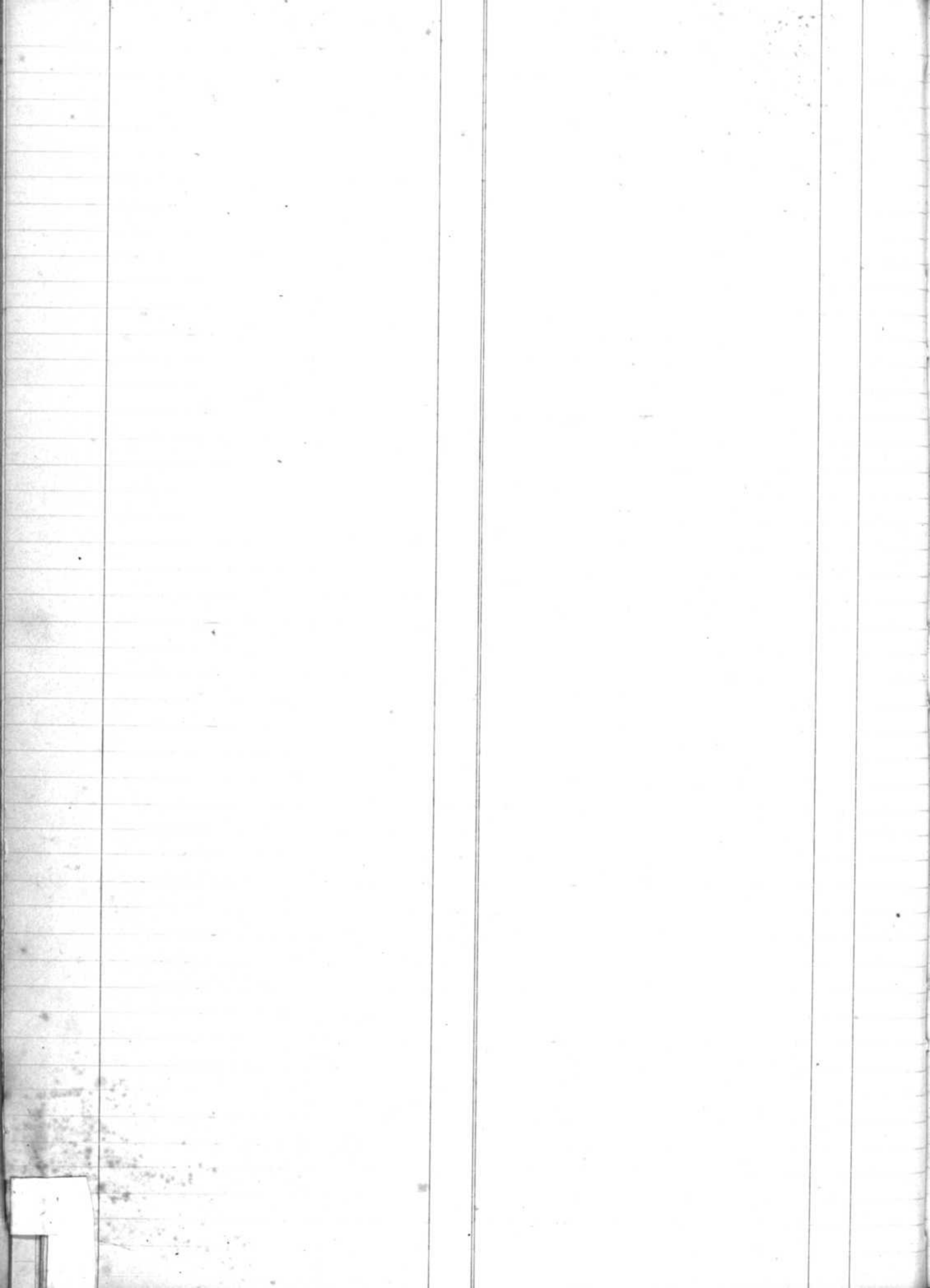
V
X
Y
Z











1903

Zwahlen et Schreier

25.

